

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
KATITTAVIK TOWN HALL CENTER
400, AIRPORT ROAD
KUUJJUAQ (QUÉBEC) J0M 1C0

LE 20 NOVEMBRE 2018

VOLUME 163

Gabrielle Clément, s.o.
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me GENEVIÈVE RICHARD

Me PAUL CRÉPEAU

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
procureure générale du Québec

Me DENISE ROBILLARD, pour la
procureure générale du Québec

Me MAXIME LAGANIÈRE, directeur des
poursuites criminelles et pénales

POUR LA PARTIE INTERVENANTE :

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU, Régie
régionale de la Santé et des
Services sociaux du Nunavik

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées..... 4

Préliminaires..... 5

Chantal Leverdure..... 9

Martin Careau..... 9, 42

André Lebon..... 9, 13

Leigh Johnston..... 9, 101

Fabien Pernet..... 9

Brenda Epoo..... 186

Elisapi Tukalak..... 186

Serge Provencial..... 186

Johnny Oovaut..... 220

Johnny Akapahatak..... 248

Rhoda Ezekiel 269

HC-83..... 294

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-1127 PowerPoint Nunavik's Youth in difficulty services program and issues 2001-2008 (version française et anglaise) 13

P-1128 PowerPoint de présentation à la CERP, DPJDP 13

P-1129 PowerPoint de présentation à la CERP par Leigh Johnston 13

P-1130 Mandat de réorganisation de la Protection de la jeunesse et de la réhabilitation au Nunavik, bilan de l'expérience : juin 2008 à mars 2010 13

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2

LA GREFFIÈRE :

3

La Commission d'enquête sur les relations entre les

4

Autochtones et certains services publics au Québec

5

présidée par l'honorable Jacques Viens est

6

maintenant ouverte.

7

LE COMMISSAIRE :

8

Encore une fois au Nunavik. Je vais demander au

9

conseil de s'introduire.

10

M^e GENEVIÈVE RICHARD :

11

Geneviève Richard pour la Commission.

12

M^e JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :

13

Bonjour, Monsieur le Commissaire. Bonjour à tous.

14

Jean-François Arteau pour la Régie régionale de la

15

Santé et des Services sociaux du Nunavik.

16

LE COMMISSAIRE :

17

Bonjour, Me Arteau. Bienvenue.

18

M^e MAXIME LAGANIÈRE :

19

Bonjour à tous, Maxime Laganière pour le directeur

20

aux poursuites criminelles et pénales.

21

LE COMMISSAIRE :

22

Bonjour, Me Laganière.

23

M^e MARIE-PAULE BOUCHER :

24

Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour la procureure

25

générale du Québec.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Bonjour, Me Boucher.

3 **M^e DENISE ROBILLARD :**

4 Bonjour, Denise Robillard pour la procureure
5 générale du Québec.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bonjour, Me Robillard. Me Richard, est-ce que vous
8 pouvez expliquer le programme de la journée?

9 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Alors je vais le faire en français. Bonjour à
11 tous. Ce matin, on a les DPJ, donc les directeurs
12 de la Protection de la jeunesse autant pour la baie
13 d'Ungava que la baie d'Hudson. Nous avons
14 également monsieur Fabien Pernet ici à ma droite,
15 adjoint à la directrice générale de la Régie
16 régionale de la Santé et des Services sociaux du
17 Nunavik aussi appelée « RRSSSN ». Nous avons
18 également monsieur André Lebon qui est consultant
19 pour la Régie régionale, et madame Leigh Johnston
20 qui est *interim director of the direction of*
21 *regional rehabilitation services*. Et les deux (2)
22 DPJ, ça serait bien de les nommer, nous avons
23 Chantal Laverdure qui est la directrice de la
24 Protection de la jeunesse et directrice provinciale
25 pour la baie d'Hudson et monsieur Careau qui est le

1 directeur de la Protection de la jeunesse,
2 direction provinciale de la baie d'Ungava. Donc
3 bonjour à vous cinq (5).

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors bienvenues à vous. Ça sera intéressant
6 d'entendre les sujets que vous voudrez bien traiter
7 avec nous, qu'on connaît, que c'est important
8 spécialement au Nunavik, les sujets dont vous êtes
9 les intervenants privilégiés. Me Richard?

10 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Oui, donc en fait, pour le reste de la journée,
12 nous allons avoir avec Édith-Farah Ellassal un bloc
13 sur les sages-femmes donc *midwives*. Ensuite, cet
14 après-midi, nous allons avoir trois (3) témoins
15 citoyens avec Paul Crépeau, Johnny
16 Oovaut - pardonnez-moi pour mon inuktitut.

17 Nous allons avoir, avec également Paul
18 Crépeau, Johnny Akpahatak, et ensuite, à la fin,
19 avec Marie-Andrée Denis-Boileau, nous avons Rhoda
20 Ezekiel qui va venir, donc ça serait pour la
21 journée d'aujourd'hui, Monsieur le Commissaire.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Très bien.

24 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Donc, sans plus tarder, Madame la greffière, on va

1 procéder à l'assermentation des témoins.
2 -----
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

- 1 Leigh Johnston
2 Directeur par intérim des services régionaux de
3 réhabilitation
4 Assermentation sur la bible
5 -----
6 André Lebon
7 Consultant de la RRSSSN
8 Affirmation solennelle
9 -----
10 Chantal Laverdure
11 Directrice de la Protection de la jeunesse/baie d'Hudson
12 Affirmation solennelle
13 -----
14 Martin Careau
15 Directeur de la protection de la jeunesse/Baie d'Ungava
16 Assermentation sur la bible
17 -----
18 Fabien Pernet
19 Adjoint à la directrice régionale de la RRSSSN
20 Affirmation solennelle
21 -----
22 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**
23 Donc ce matin, monsieur Pernet va faire une
24 allocution d'introduction. Ensuite, il va y avoir
25 monsieur André Lebon qui va commencer avec une

1 présentation PowerPoint que nous avons déjà à
2 l'écran. Monsieur Lebon va s'exprimer en français,
3 mais la présentation va être en anglais, donc ça va
4 être plus facile pour les gens dans la salle pour
5 pouvoir avoir français et anglais à la fois.
6 Ensuite, nous allons continuer avec une
7 présentation PowerPoint également des deux (2)
8 DPJDP et à la fin, nous allons terminer avec madame
9 Johnston pour tout ce qui est les services de
10 réhabilitation. Suite à ces présentations, nous
11 allons prendre une courte pause et ensuite, nous
12 allons revenir pour la partie plus interrogatoire
13 pour ce qui va terminer ce matin.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bien.

16 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Donc monsieur Pernet, la parole est à vous.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Do you have the translation in English?

20 **M. FABIEN PERNET :**

21 I will translate.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 I am sorry, I think we don't have the translation
24 in English. We don't have it? No?

25 **M. FABIEN PERNET :**

1 Je vais vous traduire.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Non, mais... it will be fixed.

4 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Inaudible pour l'interprète. Il y a un petit
6 problème technique.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 We have a kind of technical problem. It will be
9 settled.

10 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Les interprètes nous disent que ça fonctionne
12 maintenant.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui? O.K. I am listening to you.

15 **M. FABIEN PERNET :**

16 Je vais le faire en français.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non, mais c'était bien de le faire en inuktitut.

19 On est au Nunavik et...

20 **M. FABIEN PERNET :**

21 C'est exactement ça.

22 **LE COMMISSAIRE.**

23 ... on a des interprètes très compétents et très
24 dévoués alors...

25 **M. FABIEN PERNET :**

1 Le message était seulement justement celui-là.
2 Nous sommes au Nunavik alors je souhaitais
3 commencer en inuktitut. Je suis l'adjoint de la
4 directrice générale de la Régie régionale qui n'est
5 pas là aujourd'hui, mais qui sera avec la Régie
6 régionale dès demain. Elle m'a demandé de dire
7 quelques mots et je souhaitais simplement présenter
8 les interlocuteurs et les témoins que nous avons
9 aujourd'hui. Donc André Lebon qui va commencer en
10 présentant le développement des services jeunes en
11 difficulté qui a été effectué dans la région du
12 Nunavik de deux mille un (2001) à aujourd'hui.

13 Dans un deuxième temps, nous aurons donc
14 Martin Careau pour le Centre de santé Tulattavik de
15 l'Ungava et Chantal Laverdure pour le Centre de
16 santé Inuulitsivik qui vont présenter leurs
17 services en Protection de la jeunesse et
18 finalement, nous allons terminer avec la directrice
19 du centre de réadaptation pour jeunes en difficulté
20 d'adaptation, Leigh Johnston. Merci.

21 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Donc avant de débiter la présentation de monsieur
23 Lebon, j'aimerais, Madame la greffière, coter les
24 pièces. Donc sous P-1127, la présentation
25 PowerPoint de monsieur André Lebon.

1 Merci. Alors je me présente brièvement, je suis
2 André Lebon. Je suis psychoéducateur de formation.
3 J'ai commencé ma carrière en mille neuf cent
4 soixante-huit (1968), cinquante (50) ans déjà.
5 J'ai œuvré à Boscoville qui était un centre de
6 réadaptation pour adolescents pendant dix-huit (18)
7 ans. J'ai occupé tous les niveaux de fonctions.
8 J'ai été éducateur, j'ai démarré une unité pour...
9 la première unité au Québec pour jeunes avec
10 problèmes psychiatriques et j'ai terminé comme
11 directeur du développement. Je suis consultant et
12 travailleur autonome depuis mille neuf cent
13 quatre-vingt-six (1986). J'ai réalisé plus d'une
14 cinquantaine de mandats au cours des quarante (40)
15 dernières années dans le milieu de la santé et des
16 services sociaux et plus particulièrement dans les
17 secteurs des services à l'enfance, des services en
18 santé mentale et des services en milieu autochtone.
19 Plusieurs des défis qui me furent confiés le furent
20 par les dirigeants du ministère de la Santé et des
21 Services sociaux et portaient sur des situations de
22 désorganisation dans le réseau. Mon expérience
23 autochtone a commencé pendant les années
24 quatre-vingt-dix (90) avec les Algonquins du grand
25 Lac Victoria et du Lac-Simon en Abitibi pendant

1 cinq (5) ans puis j'ai collaboré avec les
2 Montagnais de la Côte-Nord, Uashat Maliotenam
3 pendant deux (2) années. En mille neuf cent
4 quatre-vingt-quatorze (1994), ce fut mon premier
5 contact avec les Inuits à la demande du ministère.
6 J'ai donc collaboré avec la Protection de la
7 jeunesse à Puvirnitug pendant deux (2) ans et demi
8 et je suis de retour au Nunavik depuis juin deux
9 mille huit (2008) avec pour mandat de collaborer à
10 la réorganisation des services jeunesse. Alors
11 voilà. Alors, nous avons cru bon, selon nous, on
12 pensait que c'était nécessaire de faire un survol
13 historique afin de permettre à la Commission de
14 mieux comprendre d'où on part pour reconnaître
15 d'une part le chemin parcouru et mieux apprécier le
16 chemin qu'il reste à faire. Beaucoup a été fait
17 dans ces dix (10) dernières années-là, mais
18 beaucoup reste à faire. En fait le président par
19 intérim de la CDPDJ vous avait à peu près témoigné
20 en ce sens lors de ses auditions à la Commission.
21 Il avait dit et je cite textuellement: « le niveau
22 de services à la jeunesse en difficulté s'améliore
23 au Nunavik sur plusieurs fronts, mais les irritants
24 demeurent nombreux ce qui complexifie d'autant
25 l'ajustement des services pour répondre aux besoins

1 de la population ». Un survol rapide peut-être
2 des... alors la croissance démographique au Nunavik
3 est de trois point zéro un (3.01) sur une base
4 annuelle comparativement à un point zéro deux
5 (1.02) au Québec. Les zéros (0), dix-huit (18) ans
6 représentent quarante-cinq pour cent (45 %) de la
7 population totale comparé à dix-neuf pour cent
8 (19 %) au Québec. Le taux de fécondité pour les
9 jeunes adolescentes de quinze (15) à dix-neuf (19)
10 ans est de cent vingt-deux (122) par mille (1 000)
11 comparativement à dix point trois (10.3) par mille
12 (1 000) au Québec. La surpopulation dans les
13 maisons est de soixante-huit pour cent (68 %)
14 comparativement à dix-sept point huit pour cent
15 (17.8 %) pour le reste du Québec. Le taux de
16 diplomation au secondaire est de dix-sept point
17 huit pour cent (17.8 %) versus soixante-douze point
18 trois (72.3) pour le reste du Québec et
19 quarante-cinq pour cent (45 %) des jeunes zéro (0),
20 dix-huit (18) ans font l'objet d'un signalement à
21 la Protection de la jeunesse comparativement à cinq
22 pour cent (5 %) au Québec. Ces chiffres datent de
23 deux mille treize (2013), deux mille quatorze
24 (2014) parce que c'était la période où on pouvait
25 obtenir sur toutes ces données-là des comparables

1 québécois. Mes collègues de la DPJ vont vous
2 donner les plus récents chiffres pour deux mille
3 dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018). Alors
4 si on fait un survol historique, on peut parler de
5 trois (3) périodes. J'ai divisé ça un peu en trois
6 (3) périodes, deux mille un (2001) à deux mille
7 huit (2008) où on a un état embryonnaire de
8 services et les prémisses à un rapport dévastateur
9 de la CDPDJ. De deux mille huit (2008) à deux
10 mille treize (2013), ça a été une époque de
11 reconstruction du filet de sécurité sociale et une
12 période de tension entre la Santé et psychosocial à
13 l'intérieur des établissements prélude à la phase
14 suivante et la troisième période, deux mille
15 quatorze (2014) à deux mille dix-huit (2018), c'est
16 la période de la régionalisation des services et le
17 début d'une trajectoire de services qui respecte
18 davantage la sécurisation culturelle. On est en
19 marche vers le centre intégré de la jeunesse et de
20 la famille au Nunavik. Alors donc si on revient
21 sur la période 1, il faut savoir qu'en mille neuf
22 cent quatre-vingt-dix-huit (1998), entre mille neuf
23 cent quatre-vingt-dix-huit (1998) et deux mille
24 sept (2007), les services de première ligne au
25 Nunavik sont dispensés à travers les services

1 psychosociaux généraux. On retrouve des
2 intervenants zéro (0), cent (100) ans. Il n'y a
3 pas vraiment de services spécifiques à la jeunesse.
4 Du côté de la Protection de la jeunesse, déjà en
5 deux mille trois (2003) sur l'Ungava, la Régie
6 régionale de la santé et des services sociaux du
7 Nunavik donne un mandat à monsieur Jean Gratton qui
8 a été DSP pendant longtemps à la Régie régionale
9 d'évaluer les services dispensés par la Protection
10 de la jeunesse de l'Ungava. Ce mandat faisait
11 suite aux plaintes de la population, aux plaintes
12 de certains usagers, aux plaintes de membres du
13 personnel et finalement, d'une plainte qui avait
14 été faite à la Commission des droits et qui avait
15 été retenue et qui allait mener à l'enquête
16 systémique dont le rapport a été déposé en deux
17 mille dix-sept (2017). Alors le rapport de la
18 CDPDJ brièvement faisait le constat suivant : le
19 mandat de la Protection de la jeunesse est mal
20 compris par la population générale, par les
21 organismes responsables de la distribution de ces
22 services et souvent par ceux et celles qui sont les
23 artisans de ces services. La population fait
24 difficilement la distinction entre les services à
25 la jeunesse de la première ligne dans le fond et

1 ceux de la Protection de la jeunesse. Le personnel
2 comme les dirigeants du Centre de santé Tulattavik
3 manque de façon évidente d'informations sur la loi
4 de la Protection de la jeunesse. Le personnel même
5 du service de Protection de la jeunesse manque pour
6 plusieurs de formations et sa compréhension de la
7 loi est parfois limitée. Du côté de la
8 réadaptation, avant mille neuf cent
9 quatre-vingt-six (1986), les services de
10 réadaptation pour les jeunes du Nunavik étaient
11 dispensés par le Centre d'accueil l'Étape à
12 Val-d'Or et par le Centre Batshaw lorsqu'il y avait
13 engorgement. Cependant, depuis longtemps, les
14 Inuits voulaient rapatrier ces services sur leurs
15 territoires respectifs et pouvoir ainsi leur donner
16 une couleur locale respectant davantage leur
17 culture et leurs traditions. Alors un survol
18 rapide, mille neuf cent quatre-vingt-six (1986), le
19 Nunavik prend sous sa responsabilité de répondre
20 aux besoins en réadaptation des jeunes zéro (0),
21 dix-sept (17) ans. Mille neuf cent
22 quatre-vingt-sept (1987), première ouverture d'un
23 foyer de groupes douze (12), dix-sept (17) ans
24 mixtes à Kuujjuaq. Mille neuf cent
25 quatre-vingt-treize (1993), donc presque six (6)

1 ans plus tard, ouverture d'un deuxième foyer de
2 groupes, cette fois-ci à Puvirnituq pour les
3 garçons et filles douze (12) et dix-sept (17) ans
4 et en deux mille (2000), ouverture d'une unité de
5 réadaptation à Salluit qui peut recevoir quatorze
6 (14) garçons et filles de douze (12), dix-sept (17)
7 ans. C'est les premiers embryons de la démarche de
8 développement de services. Je veux vous faire une
9 illustration que je trouve bien importante. Je
10 vous mets ici un portrait des signalements qui ont
11 été reçus sur l'Hudson. Si je parle uniquement de
12 l'Hudson, c'est que les chiffres sont pas
13 accessibles pour l'Ungava. Ça vous donne une idée
14 du niveau de désorganisation. On n'avait même pas
15 de *monitoring* fiable des signalements qui
16 rentraient et du traitement qu'on en faisait.
17 Alors sur l'Hudson, en deux mille un (2001), deux
18 mille deux (2002), on a reçu trois cent cinquante
19 (350) signalements. En deux mille deux (2002),
20 deux mille trois (2003), deux cent quatre-vingts
21 (280). En deux mille trois (2003), deux mille
22 quatre (2004), trois cent vingt-cinq (325), en deux
23 mille quatre (2004), deux mille cinq (2005), trois
24 cent cinquante (350). En deux mille cinq (2005),
25 deux mille six (2006), six cent cinquante (650). À

1 droite, vous avez les signalements retenus. Vous
2 pouvez voir que ça varie à peu près entre
3 quatre-vingt-huit pour cent (88 %) de rétention à
4 cent pour cent (100 %). Alors là, il faut
5 comprendre, en matière de pratique en Protection de
6 la jeunesse, là, c'est un peu spectaculaire. Alors
7 ce qu'il faut comprendre, c'est que c'est la porte
8 d'entrée des services. Quand un signalement
9 rentre, on le retient pour donner des services.
10 Par contre, ces chiffres-là, trois cent cinquante
11 (350), c'est six (6) fois moins que le nombre de
12 signalements reçus depuis deux mille treize (2013).
13 Peut-on réalistement dire que les besoins des
14 jeunes en difficulté au Nunavik ont progressé
15 autant dans ces années-là? Ne serait-ce pas
16 davantage l'illustration de l'absence d'un filet de
17 sécurité sociale jusqu'à dans ces années-là, deux
18 mille cinq (2005), deux mille six (2006) qui a été
19 d'ailleurs dénoncé par le rapport de la CDPDJ?
20 Alors ça, c'est important à garder en tête. Alors
21 deuxième période qui fait suite au rapport de la
22 CDPDJ qu'on appelle la reconstruction d'un filet de
23 sécurité sociale, alors du côté de la Régie
24 régionale en deux mille huit (2008), deux mille
25 neuf (2009), on implante... excusez, du côté de la

1 première ligne en deux mille huit (2008), deux
2 mille neuf (2009), on fait une implantation d'un
3 service enfance, famille, jeunesse au Centre de
4 santé Tulattavik. C'est l'émergence des services
5 enfant, famille, jeunesse. En deux mille douze
6 (2012), deux mille treize (2013), c'est le
7 développement d'un service SIP, service intégré en
8 périnatalité et pour la petite enfance, bien connu
9 au Québec, qui s'installe à Inukjuak et à Kuujjuaq.
10 Du côté de la Protection de la jeunesse, suite au
11 rapport déposé par le CDPDJ, le ministère et la
12 Régie régionale décident de m'engager avec pour
13 mandat d'initier la réorganisation des services en
14 Protection de la jeunesse. Juste pour faire image,
15 sachez que quand j'arrive à Kuujjuaq au mois de
16 juin deux mille huit (2008), c'est la directrice
17 générale du centre de santé, madame Madge Pomerleau
18 qui joue le drôle de DPJ. Il n'y a plus aucun
19 cadre et il reste quatre (4) employés. Alors ça,
20 c'est le point de départ. À ce moment-là, j'arrive
21 avec Gilles Cloutier qui est ici dans la salle qui
22 est maintenant impliqué comme premier DPJ de
23 remplacement à cette époque. Alors les actions,
24 j'ai déposé un rapport en deux mille dix (2010),
25 vous l'avez noté où je fais une description

1 exhaustive de toutes les actions qui ont été menées
2 là, en référence pour recommandation de la CDPDJ
3 alors je les reprends pas tous parce que ça serait
4 trop long, mais je nomme ici l'essentiel en disant
5 que plusieurs actions sont menées pour assurer le
6 rétablissement des services sur l'Ungava et
7 améliorer les services sur l'Hudson était pas dans
8 le même état de délabrement afin de rejoindre les
9 normes de pratiques provinciaux... provinciales,
10 devrais-je dire. Des ententes de prêts de service
11 avec l'ACJQ, l'Association des centres jeunesse du
12 Québec nous permettent, favorisent la venue de
13 professionnels expérimentés via des prêts de
14 services. Il y a une révision en profondeur de
15 l'organisation de travail et de l'encadrement des
16 pratiques. Il y a une mise en place d'un système
17 de *monitoring* et de suivis des situations puis il y
18 a des discussions avec le gouvernement pour rendre
19 les conditions de travail plus attrayantes
20 notamment l'application du congé nordique pour le
21 psychosocial alors que ce congé nordique là
22 existait depuis un certain temps pour les
23 infirmières dans le réseau. Alors, c'était valable
24 pour la santé, mais c'était pas valable pour le
25 psychosocial puis l'implantation de formations et

1 autres mécanismes pour attirer et retenir du
2 personnel inuit en protection de la jeunesse. Le
3 tableau que vous avez sous les yeux illustre bien,
4 ne serait-ce qu'à cause du *monitoring*, mais aussi
5 par la présence de gens qui répondent au téléphone
6 et qui traitent des signalements reçus une hausse
7 considérable des signalements. Vous avez le
8 portrait des signalements reçus de deux mille sept
9 (2007), deux mille huit (2008) à deux mille douze
10 (2012), deux mille treize (2013). On passe de...
11 vous vous rappelez, on était à six cent cinquante
12 (650) puis on a été longtemps à trois cent
13 cinquante (350). On passe à mille cinquante un
14 (1051) au Nunavik pour atteindre deux mille cent
15 soixante-deux (2 162) en deux mille douze (2012),
16 deux mille treize (2013). Vous verrez tantôt avec
17 les collègues, depuis deux mille douze (2012),
18 l'évolution du nombre de signalements, mais on voit
19 tout de suite que maintenant, quand on appelle à la
20 DPJ, il y a une prise en charge notamment par
21 rapport à l'enjeu de sécurité. Alors au niveau
22 réadaptation, la réforme des services en
23 réadaptation et une réorganisation en profondeur...
24 Thank you, Leigh. You are my... you are my watch.
25 Watchwoman. Et une réorganisation en profondeur

1 démarre véritablement en deux mille huit (2008).
2 Il y a eu... vous avez vu les premiers
3 balbutiements jusqu'en deux mille (2000), il se
4 passe pas grand-chose entre deux mille (2000) et
5 deux mille huit (2008), donc après des échecs
6 répétés dans la prise en charge des jeunes, on
7 pense qu'il est le temps de faire une direction
8 autonome et aller créer en deux mille huit (2008).
9 L'ouverture de ressources adaptées à tous les âges
10 se fait graduellement. Si bien qu'en deux mille
11 quatorze (2014), le nombre de ressources a
12 quasiment doublé comparativement à deux mille neuf
13 (2009). On est passé de quarante... on est passé à
14 vingt-six (26) places en réadaptation à
15 quarante-huit (48) pour faire face aux besoins.
16 Les prochaines étapes que je vous parlerai
17 tantôt viseront à former le personnel et à
18 qualifier les programmes sur le territoire, le
19 processus vers l'autosuffisance régionale en
20 matière de réadaptation est en marche. Alors un
21 rappel rapide, deux mille huit (2008), c'est la
22 fermeture. Quand je dis qu'il y a eu des échecs,
23 là, en deux mille huit (2008), on doit fermer le
24 Centre Sapummivik à Salluit suite à des
25 débordements de clientèle et à ce moment-là, on me

1 demande d'ajouter à mon mandat de réorganisation de
2 la Protection de la jeunesse le mandat de
3 réorganisation des services de réadaptation. C'est
4 ce qui fait qu'en deux mille huit (2008), il y a
5 une direction autonome qui est mise en place pour
6 la réadaptation. Jusqu'à là, c'était la directrice
7 des soins infirmiers qui s'occupait à la fois des
8 soins de santé et à la fois des réadaptations en
9 psychosocial ce qui donne à peu près, je dirais, la
10 conscience qu'avaient les directeurs à l'époque de
11 l'importance du psychosocial et de la réadaptation.
12 En deux mille dix (2010), on fait la réouverture et
13 la réorientation du Centre Sapummivik qui devient
14 pour un centre de garçons exclusivement. On se
15 rappelle que c'était un centre garçons et filles
16 puis une des difficultés qu'on avait, c'est qu'on
17 logeait en même temps des abuseurs et leurs
18 victimes dans la même unité. Ça fait qu'il a été
19 convenu à partir de deux mille dix (2010) d'en
20 faire une unité pour garçons seulement. En deux
21 mille dix (2010), c'est aussi l'ouverture de deux
22 ressources de foyers de groupes mixtes six (6),
23 douze (12) ans. C'est la création d'une unité de
24 réadaptation filles et garçons à Boscoville pour
25 répondre à la demande. En deux mille onze (2011),

1 on crée un mécanisme régional d'accès qui existe
2 partout ailleurs au Québec pour le jumelage des
3 besoins des jeunes et de la ressource de
4 réadaptation qui est adapté au besoin. En deux
5 mille douze (2012), deux mille treize (2013), c'est
6 le début du processus pour rapatrier l'unité de
7 filles qui est à Boscoville dans une nouvelle
8 installation à Inukjuak. Vous verrez plus tard que
9 le transfert s'est fait seulement qu'en deux mille
10 seize (2016). Ça a pris toutes ces années-là pour
11 construire, développer le programme, etc. Et en
12 deux mille treize (2013), on crée une unité
13 sécuritaire LSJPA pour adolescents garçons qui est
14 gérée par le Nunavik, mais qui est gérée à
15 Montréal. Au plan de la Régie régionale, pendant
16 ces années-là, il y a une collaboration qui
17 s'établit avec Makivik et on crée le Comité
18 régional des partenaires. Ceci est très important
19 parce qu'on conviendra très clairement que les
20 jeunes en difficulté quand ils arrivent à la
21 Protection de la jeunesse, c'est pas la Protection
22 de la jeunesse qui a créé les problèmes. La
23 Protection de la jeunesse devient celle qui va s'en
24 occuper, donc il y avait une conscientisation de
25 dire « il faut réunir les partenaires, l'école, le

1 logement, en fait, tous les partenaires importants
2 des communautés autour d'une même table pour
3 discuter des enjeux régionaux ». Alors ça, ça se
4 fait en deux mille onze (2011) et en deux mille
5 onze (2011) aussi, il y a une entente avec le
6 gouvernement sur un plan stratégique régional de
7 développement qui était valable de deux mille neuf
8 (2009) à deux mille seize (2016) pour assurer entre
9 autres un financement récurrent et l'amélioration
10 des services de santé. Je dis services de santé à
11 cause de la slide (inaudible) suivante. En deux
12 mille dix (2010), de deux mille (2010) à... de deux
13 mille huit (2008) à deux mille dix (2010), il y a
14 eu une intense action sur le développement des
15 services en Protection de la jeunesse et en
16 réadaptation avec pour conséquence ce qui suit :
17 « l'intensification des efforts humains et
18 financiers des trois (3) dernières années pour
19 redresser la situation a créé un fort sentiment
20 d'injustice chez le personnel des deux (2) centres
21 de santé, Inuulitsivik sur l'Hudson, Tulattavik sur
22 l'Ungava. Ceux-ci réclament à leurs tours des
23 budgets de développement et la tension est grande
24 entre les directions. Les trois directrices
25 générales de l'époque, c'est-à-dire les deux

1 directrices des centres de santé, madame Jane
2 Beaudoin sur l'Hudson, madame Madge Pomerleau à
3 Tulattavik et Minnie Grey à la Régie régionale
4 conviennent qu'il faut envisager de détacher le
5 volet psychosocial des deux centres de santé et de
6 le rendre autonome, car le psychosocial ne sera
7 jamais priorisé dans un univers
8 hospitalo-centriste. Alors cette orientation était
9 revenue régulièrement dans les bilans depuis deux
10 mille dix (2010). D'ailleurs, dans mon rapport en
11 deux mille dix (2010) pour la CDPDJ en disant
12 « voici ce qui a été fait » dans les constats
13 *général*s, il y avait deux (2) choses. Il y
14 avait... actuellement, on a amélioré les services
15 au niveau du filet de sécurité sociale, on peut
16 dire qu'il existe un filet de sécurité sociale et
17 que les situations dénoncées sont prises en charge
18 pour assurer la sécurité des enfants.
19 Malheureusement, à l'application des mesures, il
20 reste encore... non seulement il faut doter
21 davantage de postes et il faut faire plus pour le
22 respect des ordonnances et pour la poursuite des
23 plans de traitement qu'on a fait. C'est défaillant
24 en deux mille dix (2010) et c'est déjà noté qu'on a
25 encore une défaillance à ce niveau. L'autre chose,

1 c'est qu'il est noté dans ce rapport qu'il faut
2 développer la première ligne sinon la deuxième
3 ligne risque de demeurer la porte d'entrée du
4 réseau donc il fallait mettre plus d'intensité dans
5 les services enfance, famille, jeunesse, les deux
6 côtes en première ligne. Et l'autre chose qui est
7 peut-être la plus importante, dans les
8 recommandations de la CDPDJ, peu d'efforts avaient
9 été mis pour sensibiliser la population et faire
10 des efforts d'amener les leaders autochtones, les
11 leaders inuits à se conscientiser par rapport à
12 leur propre situation tant et si bien que la loi
13 restait une loi de blancs qui était vue comme pour
14 enlever les enfants des familles. Alors ça,
15 c'était le constat. Malgré les efforts, on avait
16 un enjeu qui demeurait en deux mille dix (2010),
17 deux mille treize (2013). Alors c'est pourquoi
18 qu'on arrive à la période deux mille quatorze
19 (2014), deux mille dix-huit (2018) qui marque un
20 virage important et déterminant. En fait, il y a
21 deux axes qui vont être mis de l'avant dans les
22 décisions de la Régie régionale. D'abord, mettre
23 au premier plan la sécurisation culturelle des
24 services psychosociaux. On en faisait une
25 priorité. Deuxièmement, on voulait régionaliser

1 les services, mais intégrer la première ligne afin
2 de créer une trajectoire de services, un continuum
3 de services cohérent et continu. On s'est dit si
4 on fait une lecture transversale des services, on a
5 plus de chance d'arriver à faire les bonnes choses
6 en amont de la Protection de la jeunesse et ça a
7 amené la création du centre intégré de la jeunesse
8 et de la famille au Nunavik, donc depuis ce temps
9 que s'est-il passé? Alors là, je survole
10 rapidement parce que mes collègues vont traiter de
11 cette période dans leur secteur respectif, mais de
12 façon générale, retenons qu'en deux mille quatorze
13 (2014), c'est officiellement la régionalisation des
14 services et le développement d'un continuum de
15 services en intégrant première ligne, protection et
16 réadaptation. En deux mille quatorze (2014), c'est
17 aussi la création par la Régie régionale du
18 Regional Advisory Committee on Youth Services qui
19 tient lieu, dis-je, de comité directeur pour toutes
20 les décisions concernant le centre intégré à la
21 jeunesse et à la famille. En réunissant tous les
22 directeurs généraux des trois (3) centres... des
23 deux (2) centres de santé et de la Régie régionale
24 et tous les directeurs impliqués, ça voulait dire
25 que les discussions qui se prenaient là, elles

1 étaient officialisées et chacun remontait à son
2 conseil d'administration respectif pour qu'il y ait
3 une lecture commune et des orientations communes en
4 matière de jeunesse. Alors ça, ça a fait une
5 immense différence. Deux mille quatorze (2014),
6 c'est aussi la mise en place de la table jeunesse
7 qui réunit tous les directeurs et tous les acteurs
8 de la régionalisation des services. En deux mille
9 seize (2016), les budgets rattachés aux activités
10 jeunes en difficulté à l'intérieur des deux (2)
11 centres de santé sont isolés et protégés dorénavant
12 de sorte qu'il n'y avait plus de... il n'y avait
13 plus de déversements possibles entre des budgets
14 dédiés au psychosocial vers la santé ce qui était
15 un réflexe naturel des deux (2) centres de santé à
16 l'époque. En deux mille seize (2016), il y a aussi
17 un élargissement de la table jeunesse à la Santé
18 publique. Alors vous voyez, le continuum, là, il y
19 a une conscientisation de dire « il faut intégrer
20 Santé publique parce qu'il faut intégrer la
21 promotion prévention à notre stratégie jeunesse et
22 ainsi que les jeunes qui font partie du comité
23 jeunesse du Nunavik ». Je suis incapable de
24 prononcer « Qarjuit ». Ça va venir. En deux mille
25 dix-huit (2018), il y a aussi une entente de

1 collaboration inter-services. C'est un guide qui
2 précise les procédures d'accès et de référence et
3 qui a été produit et les mécanismes sont en
4 implantation pour briser le travail en silo entre
5 chacune des directions. En deux mille quatorze
6 (2014), deux mille dix-huit (2018), il y a aussi
7 une entente sur les familles d'accueil qui est
8 négociée avec le gouvernement du Québec suite à la
9 PL-49 et à la LRR qui en découle. Ces
10 discussions-là ont eu lieu depuis deux mille
11 quatorze (2014) et sont toujours sur le point
12 d'être implantées à cause d'une re-discussion
13 depuis huit (8) mois sur les aspects financiers
14 avec le ministère. Là-dessus, demain, les gens
15 vont vous en parler davantage, mais il y a un enjeu
16 névralgique important. Les principes ont tous été
17 acceptés et on a l'impression de reprendre à zéro
18 pour une question financière qui malheureusement,
19 aux yeux mêmes de votre procureur semble être une
20 évidence. L'autre enjeu qui est important en deux
21 mille dix-sept (2017), c'est le début du processus
22 au Nunavik d'aller vers l'adaptation culturelle de
23 la LPJ qui est permis à l'intérieur de la loi
24 révisée par l'article 37.5, donc on crée un poste
25 d'aviseur à l'intégration et à la sécurisation

1 culturelle des services jeunesse au Nunavik et il y
2 a une embauche qui est faite de madame Mina Beaulne
3 qui va vous adresser la parole demain sur son
4 travail et les résultats qu'elle rencontre. Donc
5 Mina Beaulne est engagée afin de promouvoir les
6 enjeux famille et jeunesse au Nunavik et accroître
7 l'implication des communautés auprès de la
8 jeunesse. C'est un moment important et c'est une
9 action dont on commence déjà à voir des résultats.
10 Au plan de la DPJ, là, les gens vont en parler
11 davantage, mais disons simplement qu'en deux mille
12 quinze (2015), on a révisé l'organisation des
13 services juridiques et on a augmenté le nombre de
14 jours de présence des avocats lors des
15 comparutions. Au lieu d'arriver juste au moment
16 des comparutions, ils arrivent une semaine avant
17 pour préparer les témoins, etc. C'est une
18 innovation intéressante et en deux mille quinze
19 (2015) aussi, on augmente la présence de la cour
20 itinérante avec une spécialisation jeunesse alors
21 ils viennent pas faire des adultes et des jeunes en
22 même temps. Dorénavant, ils viendront faire
23 jeunesse exclusivement et une visite par mois sur
24 chaque côte. Du côté de la réadaptation, la
25 pression est encore là au niveau des besoins. La

1 pression augmente donc en deux mille seize (2016),
2 on crée l'unité. Bien en fait, on déménage l'unité
3 fille à Inukjuak, celle qui était à Boscoville puis
4 en deux mille dix-huit (2018), cette année, on a
5 créé à Montréal une unité de filles globalisant à
6 encadrement élevé pour faire face à la
7 surpopulation des situations de filles avec des
8 problèmes plus accrus. Alors quels sont les enjeux
9 de développement quand on fait le bilan des dix
10 (10) dernières années? Je vous amène (inaudible)
11 hors de la Protection de la jeunesse pour vous dire
12 le premier enjeu est un enjeu de surpopulation des
13 logements et son impact sur la négligence. Il y a
14 une belle phrase en anglais qui a été dite de
15 nombreuses fois qui dit « housing is not the only
16 issue, but all issues relate to housing. » Alors
17 ça, là, c'est en dehors des champs de compétences
18 de la santé et des services sociaux, mais ça a un
19 effet direct. Je pense que vous êtes déjà
20 sensibilisés, mais on revient sur cette
21 situation-là comme étant très liée à la situation
22 actuelle.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Je l'ai entendu à plusieurs reprises jusqu'à
25 maintenant.

1 **M. ANDRÉ LEBON :**

2 Alors on se fait un devoir de la répéter.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 C'est bien. C'est bien. Ça va finir par rentrer.

5 **M. ANDRÉ LEBON :**

6 Très bien. Alors un autre enjeu, c'est
7 l'innovation des pratiques et la piste d'espoir que
8 représente l'adaptation culturelle de la loi de la
9 Protection de la jeunesse qui constitue vraiment un
10 avenir intéressant pour accroître l'implication des
11 Inuits dans l'application de la loi. Alors ça, on
12 en parlera demain, mais c'est aussi le
13 développement de services de première ligne
14 jeunesse sur les deux (2) côtes alors c'est
15 commencé depuis deux mille quatorze (2014). Il y a
16 une intensification. C'est aussi une plus grande
17 implication des communautés dans des programmes de
18 prévention pour contrer la hausse des enfants à
19 risque. Ça, ça va de la grossesse à l'entrée
20 scolaire et ça inclut les services de garde
21 éducatifs en petite enfance. On voit là que c'est
22 important d'arrimer nos services avec les
23 partenaires parce qu'on ne pourra pas seul, la
24 Protection de la jeunesse, même la première ligne
25 réussir à attaquer le problème si on travaille pas

1 en collaboration avec les milieux communautaires,
2 les centres de la petite enfance, etc. Puis on
3 parle aussi de mettre en place des ressources ou
4 des services spécialisés pour adolescentes
5 enceintes. Vous avez vu tantôt le ratio de jeunes
6 adolescentes enceintes, cent vingt-deux (122) par
7 mille (1 000) comparé à dix point trois (10.3) au
8 Québec, c'est vraiment un enjeu populationnel ici
9 au Nunavik. Un autre sujet, c'est le retrait de la
10 famille d'origine des enfants et l'utilisation des
11 familles d'accueil. C'est un élément très sensible
12 et des efforts sont mis en place actuellement pour
13 mieux soutenir les familles naturelles et éviter
14 les placements d'enfants que ce soit à l'intérieur
15 ou à l'extérieur du Nunavik. Ça amène un besoin
16 pressant actuellement de recruter plus de familles
17 d'accueil inuites puis aussi, ça amène de
18 reconnaître et de mieux soutenir les familles
19 d'accueil en les payant convenablement. C'est
20 notre dossier familles d'accueil avec le ministère,
21 on vous en reparle demain. L'autre enjeu qui est
22 toujours vrai, c'est le recrutement et la rétention
23 du personnel qualifié et l'inclusion accrue du
24 personnel inuit dans les services psychosociaux.
25 C'est des enjeux névralgiques et je dois dire que

1 depuis la réforme de Dr Barrette, la loi 10,
2 actuellement, ça ne facilite en rien...
3 actuellement, les gens qui veulent venir du sud,
4 travailler au nord se font refuser les congés
5 nordiques sous motif que l'établissement a pas le
6 luxe de se payer de la perte de personnel. Ça,
7 c'est une aberration par rapport aux ententes qu'on
8 avait initialement et ça nuit considérablement au
9 recrutement. Ça nuit dans les services de santé
10 pour les infirmières, mais ça affecte aussi les
11 services psychosociaux, notre difficulté est
12 doublée pour recruter. Puis concernant les Inuits,
13 bien, une des choses qu'il faut absolument discuter
14 c'est leurs conditions de travail parce que... les
15 conditions de travail des Inuits.

16 Alors d'abord, il y a un enjeu quand tu
17 travailles à la Protection de la jeunesse puis tu
18 es Inuit puis tu vis dans un petit village,
19 l'ostracisation arrive vite et parce que tout le
20 monde se connaît puis tu as le sale travail d'aller
21 intervenir dans des situations extrêmement
22 délicates, donc les gens sont ostracisés puis en
23 plus, la compétition... entre les conditions de
24 travail, si on travaille dans les autres
25 organisations inuites, que ce soit au KRG que ça

1 soit à l'office de la municipalité, sont
2 défavorables pour le réseau de la santé alors il y
3 a un rétablissement à faire pour qu'on soit
4 attractif, mais aussi il y a des moyens à prendre
5 pour que les gens qu'on embauche soient supervisés,
6 accompagnés et qu'on leur donne le soutien
7 nécessaire. Alors je conclus, si on veut
8 poursuivre les efforts déployés depuis dix (10)
9 ans, bien, les énergies actuellement, là, doivent
10 être mises un sur la sécurisation culturelle des
11 pratiques, deux, sur l'efficacité plus grande de
12 nos organisations. On a un enjeu de figlage à ce
13 niveau-là. Ça prend des stratégies de formation du
14 personnel inuit et du personnel blanc qui vient
15 travailler au nord, mais c'est surtout
16 l'implication de la population puis ça, bien, on a
17 vu qu'on a commencé à bouger et ça donne déjà des
18 résultats intéressants. C'est encourageant.
19 Alors, à vous, Monsieur le Commissaire, on vous dit
20 pour soutenir nos efforts régionaux, on a besoin
21 d'appuis gouvernementaux pour contrer les
22 faiblesses systémiques des conditions de vie de la
23 population nordique puis il y aura pas de solution
24 simple à un problème complexe puis il y aura pas de
25 réussite sans un soutien gouvernemental accru. On

1 ne peut pas refaire en dix (10) ans ce qu'on a
2 fragilisé pendant cinquante (50) ans. Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Merci beaucoup. Est-ce que vous passez à un autre
5 témoin avant les questions?

6 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Oui, oui.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui?

10 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Je pense que ça va être plus facile comme ça. Je
12 vais garder vraiment mes questions pour la fin.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Oui, oui.

15 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Puis je comprends, Monsieur Lebon qu'il va y avoir
17 des choses qui vont être abordées demain avec la
18 Régie régionale également.

19 **M. ANDRÉ LEBON :**

20 Absolument.

21 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Donc c'est ça, c'est qu'il y a certaines questions
23 que je vais réserver également pour les gens qui
24 vont venir demain.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Merci beaucoup, Monsieur Lebon. Ça donne un
2 portrait qui est frappant et je comprends que ça va
3 être développé avec les prochains témoins et ainsi
4 que demain. On aura un portrait encore plus précis
5 des grandes lignes de ce que vous nous présentez.
6 Merci beaucoup. J'espère que d'autres nous
7 entendent. Pas seulement les gens dans la salle.
8 J'espère que les procureurs du gouvernement feront
9 le message. Soyez assuré que je le ferai, moi, à
10 la fin de mon rapport. Alors, on poursuit?

11 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Oui donc on va poursuivre avec la deuxième
13 présentation PowerPoint donc de madame Laverdure et
14 de monsieur Careau, DPJDP. La parole est à vous.

15 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

16 Alors bonjour, je me présente, Chantal Laverdure.
17 Je suis la directrice DP sur la baie d'Hudson,
18 alors au Centre de santé Inuulitsivik. Brièvement,
19 mon parcours, je suis criminologue de formation.
20 J'ai débuté ma carrière à la Protection de la
21 jeunesse en mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept
22 (1997) à titre d'intervenante, intervenante à
23 l'application des mesures, intervenante à
24 l'évaluation, orientation sur l'urgence sociale
25 également et c'est en deux mille sept (2007) que

1 j'obtiens mon premier poste de gestionnaire
2 toujours en centre jeunesse alors j'ai un parcours
3 exclusif centre jeunesse, Protection de la
4 jeunesse. Donc à partir de deux mille sept (2007),
5 j'ai géré des équipes à l'application des mesures
6 en réadaptation externe, en LSJPA et également,
7 j'ai assuré la coordination des services de santé
8 physique et mentale au centre de jeunesse de la
9 Montérégie. Entre autres, j'ai assuré la gestion
10 de la prévention du suicide de deuxième niveau.
11 Donc j'arrive au nord en deux mille seize (2016),
12 j'arrive au nord à titre d'assistante DPJ.
13 Ensuite, à titre de DPJ adjointe et c'est en deux
14 mille dix-sept (2017) que j'obtiens mon premier
15 poste, le poste officiellement à titre de DPJDP sur
16 la baie d'Hudson.

17 **M. MARTIN CAREAU :**

18 Alors moi c'est Martin Careau. Je suis le DPJ pour
19 la baie d'Ungava. J'ai commencé ma carrière dans
20 le fond, au niveau... en quatre-vingt-huit (88),
21 j'ai débuté comme travailleur social sur la
22 Côte-Nord plus précisément à Port-Cartier donc j'ai
23 eu la chance... je savais pas à ce moment-là que ça
24 me préparait pour plusieurs années ensuite, mais
25 j'ai eu la chance de travailler dans le fond avec

1 les Autochtones, les Montagnais, Maliotenam,
2 (inaudible) Betsiamites, Rivière Moisie, donc par
3 la suite, dans le fond, après quatre (4) ans, j'ai
4 obtenu mon premier poste, dans le fond, de chef de
5 service en Gaspésie à la MRC Denis Riverin,
6 Sainte-Anne-des-Monts. Encore là, ce qui était
7 vraiment intéressant, c'est que je pouvais
8 contrôler un peu plus le processus parce qu'on
9 avait tous les services, donc on pouvait de là,
10 entrer dans une situation jusqu'à la révision.
11 Dans le fond, on pouvait ajuster nos services
12 spécialisés comme les éducateurs externes,
13 psychologues. Ça fait que ça a été vraiment une
14 belle expérience dans le fond comme première
15 expérience comme chef de service. Par la suite, je
16 suis devenu chef de service, dans le fond, à
17 l'évaluation et orientation à Québec. J'ai occupé
18 plusieurs postes en dix-sept (17) ans, dans le
19 fond, à Québec. J'ai été tour à tour chef des
20 service à l'évaluation, chef de service à LSJPA et
21 ensuite, chef de service à l'adoption donc pendant
22 dix-sept (17) ans donc en deux mille douze (2012),
23 je suis arrivé au nord, dans le fond, comme
24 assistant DPJ pendant plus de... à peu près deux
25 (2) ans et je suis maintenant DPJ depuis... DPJDP

1 pour, dans le fond, une période de plus de quatre
2 (4) ans actuellement donc comme je disais, en
3 travaillant avec les communautés autochtones, les
4 Montagnais, c'est clair, net et précis que ça m'a
5 vraiment préparé à travailler aussi, dans le fond,
6 avec les communautés inuites. Ça fait que je vais
7 vous dire vraiment, je suis arrivé ici, je me suis
8 pas vraiment senti dépaysé.

9 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

10 Alors on vous présente, bien, en fait, la
11 répartition de la population au Nunavik. Le
12 Nunavik s'étend au nord du cinquante-cinquième
13 (55^e) parallèle et le Nunavik représente le tiers
14 du territoire du Québec. Les Nunavimmiuts, ils
15 vivent dans quatorze (14) communautés routières qui
16 sont non reliées par voies terrestres et les
17 communautés varient entre deux cents (200) et deux
18 mille cinq cents (2 500) habitants. Plus de la
19 moitié de la population est âgée de moins de
20 vingt-cinq (25) ans donc la population totale du
21 Nunavik... et ce sont des statistiques du premier
22 juillet deux mille dix-sept (2017). La population
23 totale est de treize mille sept cent dix-sept
24 (13 717) habitants et la population jeunesse est
25 estimée à cinq mille cent vingt-deux (5 122)

1 jeunes. Quarante-six pour cent (46 %) de la
2 population est sur le territoire... est dans la
3 baie d'Ungava et cinquante-quatre pour cent (54 %) de
4 la population dans la baie d'Hudson. C'est donc
5 soixante-sept pour cent (67 %) de la population qui
6 a moins de trente-cinq (35) ans. Ça, c'est une
7 statistique importante pour nous parce qu'elle
8 concerne, oui, les enfants à qui on offre des
9 services, mais également les jeunes parents et les
10 familles. Je vous présente maintenant la baie
11 d'Hudson. La baie d'Hudson, elle est constituée de
12 sept (7) communautés. Une des particularités de la
13 baie d'Hudson est celle où nous avons trois (3)
14 villages de plus de mille cinq cents (1 500)
15 habitants. Alors il s'agit de la communauté de
16 Puvirnituq, la communauté d'Inukjuak et celle de
17 Salluit en troisième lieu. C'est une donnée
18 importante parce que plus le village a une haute
19 densité de population et plus les problèmes sociaux
20 sont en hausse. Donc la baie d'Hudson compte sept
21 mille cinq cent trente et un (7 531) habitants pour
22 une population jeunesse de deux mille neuf cent
23 soixante-quinze (2 975) jeunes donc quarante pour
24 cent (40 %) de la population est sous les dix-sept
25 (17) ans.

1 **M. MARTIN CAREAU :**

2 Merci. Pour ma part, je vais vous présenter, dans
3 le fond, la baie d'Ungava. J'attire votre
4 attention dans le fond sur... on a quand même une
5 densité de population assez élevée à Kuujjuaq. On
6 parle de deux mille sept cents (2 700). On a aussi
7 mille trente et un (1 031), un village qui est le
8 George River qui a mille trente et un (1 031)
9 habitants, donc c'est comme les deux (2) plus
10 grands villages. On a quand même une population de
11 sept cent quatre-vingt-treize (793) aussi
12 complètement en haut à Wakeham Bay qui est quand
13 même la troisième communauté, là, avec le plus de
14 densité. La baie d'Ungava compte, dans le fond,
15 six mille cent quatre-vingt-six (6 186) habitants,
16 comme population jeunesse, de deux mille cent
17 quarante-sept (2 147) jeunes. C'est donc
18 trente-cinq pour cent (35 %) de la population sous
19 les dix-sept (17) ans. En deux mille dix-sept
20 (2017), deux mille dix-huit (2018), pardon, six
21 cent quatre-vingt-trois (683) enfants ont été
22 signalés à la DPJ de la baie d'Ungava. Cela
23 correspond à trente-deux pour cent (32 %),
24 c'est-à-dire près d'un enfant sur trois (3).

25 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

1 À titre de précision, les chiffres que vous voyez
2 pour chacune des communautés, le premier chiffre,
3 c'est le nombre total de population et le deuxième
4 chiffre, c'est la population zéro (0), dix-sept
5 (17) ans par communauté. Au niveau de la
6 communication, alors, notre langue première de
7 communication entre les intervenants et auprès de
8 notre clientèle, elle est en anglais alors... par
9 contre, on tente d'introduire lorsque c'est
10 possible une... et quand je dis « lorsque c'est
11 possible », c'est qu'on a des enjeux de recrutement
12 de personnel local donc lorsque nous avons une
13 community worker ou une travailleuse communautaire
14 avec nous, elle participe aux interventions et nous
15 supporte dans la traduction et dans les
16 communications avec nos clients. Donc nos
17 communications par écrit, nos communications au
18 bureau ou entre intervenants, c'est en anglais,
19 mais auprès de la clientèle, on favorise
20 l'inuktitut en présence de nos community workers.
21 Il est possible de traduire des documents également
22 en inuktitut. On en a quelques-uns qui sont
23 traduits. Tous nos documents qu'on remet au
24 conseil d'administration sont traduits en inuktitut
25 et lorsqu'on a un délai suffisant, là, pour

1 permettre la traduction, on favorise la traduction
2 en inuktitut également. Entre autres, par exemple,
3 on a le consentement d'échange d'informations qui
4 est traduit en inuktitut, là, qu'on utilise au
5 quotidien avec notre clientèle. Donc nous avons
6 des enjeux à ce stade-ci en matière de rétention...
7 de rétention et de sélection de personnel local et
8 pour faciliter l'ensemble de nos démarches à ce
9 niveau-là. En ce qui concerne l'organisation de
10 nos services, nous avons une organisation de
11 services différente sur la baie d'Hudson versus la
12 baie d'Ungava donc nous de notre côté sur la baie
13 d'Hudson, on a choisi en deux mille seize (2016) à
14 mon arrivée, là, de décentraliser l'équipe de
15 gestion. En fait, l'objectif de cette
16 réorganisation-là était de permettre un meilleur
17 encadrement clinique et administratif également
18 auprès de notre personnel, de mieux supporter le
19 personnel dans les communautés et d'assurer une
20 meilleure continuité des services, donc il y a un
21 chef de service dans la communauté de Salluit qui a
22 la responsabilité de l'ensemble des services de la
23 Protection de la jeunesse, c'est-à-dire
24 l'évaluation, orientation, application des mesures,
25 suivi et évaluation des familles d'accueil pour les

1 trois (3) communautés du nord donc Salluit et
2 Ivujivik et Akulivik. On a reproduit le même
3 scénario pour les trois (3) communautés du sud donc
4 nous avons une chef de service à Kuujjuarapik pour
5 assurer la qualité des services pour Kuujjuarapik,
6 Uniumjaq et Inukjuak et nous avons deux (2) chefs
7 de service à Puvirnitug, une pour l'application des
8 mesures et une autre chef de service pour la
9 réception de traitements des signalements qui est
10 régionale sur la baie d'Hudson et pour laquelle on
11 a extentionné les heures d'ouverture, les heures de
12 réception pour assurer une meilleure continuité,
13 mais aussi cohérence dans notre prise de décision
14 qui est actuellement jusqu'à dix-neuf heures (19 h)
15 tous les soirs de semaine et cette chef de service
16 là assure également les services en LSJPA pour
17 toute la côte. Nous avons également en deux mille
18 dix-sept (2017) ajouté dans l'équipe de gestion une
19 assistante à la directrice de la protection de la
20 jeunesse et les fonctions de cette personne-là se
21 voulaient de conseiller l'équipe de direction au
22 plan de la culture, faciliter nos communications
23 avec les communautés, donc c'est une personne qui
24 provient de la communauté de Puvirnitug qui
25 s'exprime facilement en inuktitut et qui a

1 également le mandat de l'implantation des conseils
2 des personnes significatives et tout le recrutement
3 des familles d'accueil donc c'est une personne de
4 la communauté qui nous guide et qui nous accompagne
5 en ce qui a trait aux enjeux culturels.

6 **M. MARTIN CAREAU :**

7 Donc Chantal exprimait que sur la baie d'Ungava, il
8 y avait une organisation différente, effectivement.
9 Dans le fond, il faut comprendre qu'au niveau du
10 service RTS, c'est un peu la même chose, c'est
11 régional, c'est basé à Kuujjuaq donc j'ai trois (3)
12 RH qui prennent les signalements dans le fond, à
13 Kuujjuaq, pour l'ensemble du territoire, et si on y
14 va par logique, j'ai aussi une équipe régionale au
15 niveau de l'évaluation orientation où est-ce que
16 j'ai sept (7) intervenants dans le fond qui se
17 promènent sur l'ensemble des villages de la côte
18 avec un conseiller clinique aussi, donc j'ai un
19 chef de service dans le fond pour le service RTS,
20 évaluation, orientation. Par la suite, au niveau
21 de l'application des mesures, nous avons, dans le
22 fond, une espèce de tandem, on va dire ça comme ça,
23 un travailleur social avec une assistante sociale
24 inuite dans chacun des villages sauf que si on
25 regarde mon (inaudible) actuellement, j'ai une

1 difficulté de recrutement plus, plus, plus pour les
2 assistantes sociales au niveau inuit dans plusieurs
3 villages et le village de George River, dans le
4 fond, a un intervenant social de plus étant donné
5 le nombre de situations que nous avons là ainsi que
6 Kangirsuk. Dans le fond, on a plus que deux (2)
7 charges de cas dans ces villages-là donc on a
8 rajouté. Vous comprendrez que ça a pas été simple
9 de trouver des logements, donc on n'avait pas le
10 choix, dans le fond, de rajouter des travailleurs
11 sociaux. J'attire votre attention, bon, au niveau
12 du LSJPA, nous avons deux (2) agents de relations
13 humaines et en même temps, on est à la recherche
14 d'un travailleur social... pas un travailleur
15 social, mais un assistant social inuit qu'on a déjà
16 eu, mais que le poste est vacant actuellement
17 depuis près de deux (2) ans. Au niveau du
18 psychologue, on a réussi à aller chercher une
19 ressource, de l'argent pour avoir un psychologue
20 dans le fond sur chacune de nos deux (2) côtes,
21 mais c'est un poste qui demeure vacant, grande
22 difficulté de recrutement ce qui est très
23 malheureux et nous avons également rajouté trois...
24 un éducateur spécialisé. Ça c'est vraiment...
25 c'est un peu ce qu'on voulait avec notre

1 psychologue, c'est que les éducateurs spécialisés
2 se promènent dans tous les villages où est-ce qu'il
3 y a des situations, donc on peut... on a commencé à
4 offrir du suivi « éducation spécialisée » pour les
5 parents et les jeunes dans leurs milieux sur
6 l'ensemble de la côte. Ça fait que ça, c'est
7 vraiment quelque chose qui vient nous aider.
8 Actuellement, on est à la recherche d'un troisième
9 parce que nous avons juste deux (2) postes de
10 comblés, mais c'est quelque chose de vraiment
11 intéressant pour nous. Donc vous comprendrez que
12 ça m'a brûlé les doigts de mettre les postes en
13 devenir parce que vous comprendrez que sur la baie
14 d'Ungava, on grossit tout le temps, mais la
15 structure de cadre n'a pas grossi et ça va être des
16 enjeux importants pour les prochaines années parce
17 que nous avons besoin de toutes les recommandations
18 de la Commission, tout le respect des consignes du
19 tribunal, les ordonnances. Ça prend du monde aussi
20 pour encadrer ces gens-là, donc on espère que dans
21 le futur, on pourra avoir un chef de service dans
22 le fond qui sera dédié aux services ressources avec
23 tous les changements qui s'en viennent et en LSJPA
24 et possiblement, si on est gâté par la vie
25 peut-être bien un adjoint DPJ qui va pouvoir

1 m'aider à s'occuper de tous les dossiers régionaux
2 ainsi que s'assurer que les ordonnances sont
3 respectées dans l'ensemble des dossiers. Ça fait
4 que ça, c'est un (inaudible) et j'espère qu'on va
5 pouvoir développer ça dans les prochaines années.

6 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

7 Alors en ce qui concerne nos activités en nombre,
8 le nombre de signalements reçus dans la baie
9 d'Hudson, alors dans la dernière année complète,
10 là, deux mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit
11 (2018), nous avons reçu mille neuf cent
12 soixante-seize (1976) signalements alors on compare
13 souvent jusqu'à l'année deux mille treize (2013).
14 En fait, il faut savoir qu'en deux mille treize
15 (2013), il y a eu l'implantation du système
16 clientèle PIJ, donc c'est la première année
17 complète en deux mille treize (2013) où nos données
18 sont informatisées. Donc c'est une variation
19 globale d'environ cinq pour cent (5 %). L'année
20 deux mille quinze (2015), deux mille seize (2016) a
21 été un peu différente des autres, c'est l'année
22 avant mon arrivée et il y a eu des changements
23 importants au niveau de l'équipe de gestion et on
24 était en pénurie de ressources humaines à ce
25 moment-là ce qui peut expliquer, là, cet écart-là,

1 mais dans l'ensemble, on parle d'une variation
2 d'autour de cinq pour cent (5 %). J'ajouterais
3 qu'en fonction de ce nombre-là versus le nombre de
4 jeunes sur la baie d'Hudson, c'est un enfant sur
5 trois (3) qui est signalé au directeur de la
6 Protection de la jeunesse. Donc encore là, ici on
7 a pris le nombre de signalements, mais plus sous
8 l'angle du nombre d'enfants parce qu'on peut avoir
9 plus d'un signalement retenu pour un seul enfant
10 donc mille treize (1013) enfants signalés aux DPJ
11 en deux mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit
12 (2018). Comme je vous disais, c'est un enfant sur
13 trois (3) qui est signalé. Monsieur Lebon en a
14 parlé un peu plus tôt, la Protection de la jeunesse
15 au Nunavik, c'est la porte d'entrée actuellement
16 des services jeunesse et ça, c'est un enjeu
17 important. En ce qui concerne le nombre d'enfants
18 qui a fait l'objet d'au moins... je m'excuse, j'ai
19 pas changé ma... le nombre d'enfants qui a fait
20 l'objet d'au moins un signalement retenu, on parle
21 de six cent douze (612) enfants pour l'année deux
22 mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018).
23 La ligne bleue, c'est la courte tendance, en fait,
24 donc si on suit cette courbe, cette courbe-là, les
25 signalements retenus sont en baisse, mais c'est

1 quand même un enfant sur cinq (5) pour lequel on a
2 un signalement retenu qui va donner lieu à une
3 évaluation en Protection de la jeunesse. C'est
4 nettement supérieur à la statistique québécoise.
5 En ce qui concerne nos motifs de signalements,
6 selon le dernier bilan des DPJ, les situations de
7 négligence représentaient vingt et un point quatre
8 pour cent (21.4 %) des signalements retenus. Nous,
9 sur la baie d'Hudson, c'est cinquante et un pour
10 cent (51 %) des signalements qui sont sur des
11 motifs de négligence et si on joint les mauvais
12 traitements psychologiques parce que pour nous, ces
13 deux problématiques-là sont souvent associées donc
14 la négligence et les mauvais traitements
15 psychologiques, on arrive à soixante-deux pour cent
16 (62 %) des signalements retenus. Donc on constate
17 par contre qu'au fil des ans si on regarde la
18 dernière année, la courbe tend à s'aplanir et les
19 situations d'abus physiques arrivent en deuxième
20 lieu suivi des abus sexuels.

21 **M. MARTIN CAREAU :**

22 Donc au niveau... au niveau de nos activités de
23 signalements reçus, on remarque depuis le début
24 donc deux mille treize (2013), deux mille quatorze
25 (2014) jusqu'à deux mille dix-sept (2017), deux

1 mille dix-huit (2018), il y a eu quand même une
2 variation globale de quarante-quatre pour cent
3 (44 %), donc en cinq (5) ans, on a eu cette
4 variation-là. Qu'est-ce que je peux vous dire
5 aussi, par exemple, c'est qu'en deux mille quatorze
6 (2014), deux mille quinze (2015), ça peut varier
7 dans le sens qu'on a amélioré nos délais de
8 traitement de signalement parce que nous avons
9 ajouté une ressource supplémentaire donc on a
10 essayé d'avoir un meilleur accès pour traiter dans
11 le fond plus de signalements ce qui pourrait
12 expliquer aussi dans le fond que... mais on est
13 toujours en augmentation de dix (10) sauf la
14 quatrième colonne de dix pour cent (10 %) qu'on
15 avait descendu de dix pour cent (10 %), mais là on
16 est remonté, là, pour la dernière année. O.K.
17 Dans le fond, comme ma collègue le soulignait, je
18 pense qu'on est capable de voir que par rapport à
19 l'Ungava, nous avons... pas grave. Par rapport à
20 l'Ungava... c'est cinq cent seize (516), en tout
21 cas si ma vue est bonne, là, cinq cent seize (516)
22 enfants dans le fond qui ont fait l'objet d'au
23 moins un signalement donc on voit qu'il y a
24 toujours une légère augmentation d'année en année
25 et dans le fond, si on regarde au niveau des

1 signalements retenus, nous avons, dans le fond,
2 trois cent cinquante-six (356) enfants qui ont fait
3 l'objet d'un signalement, d'au moins un
4 signalement. Oui, c'était celle-là, merci. On
5 regarde la... pas grave. On regarde la courbe, on
6 voit que ça a été quand même assez stable de deux
7 mille treize (2013) jusqu'à deux mille seize
8 (2016). Ça a redescendu un peu en deux mille
9 dix-sept (2017), mais là, on a dépassé la médiane
10 deux mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit
11 (2018). Comme j'expliquais, dans le fond, c'est
12 que c'est clair pour nous que l'ajout de la
13 ressource démontre aussi les grands besoins de
14 notre région. En ce qui concerne le motif de la
15 rétention au niveau d'Ungava, dans le fond, c'est
16 trente-sept pour cent (37 %) des signalements reçus
17 retenus en moyenne depuis deux mille treize (2013).
18 L'abus physique représente vingt-quatre point huit
19 pour cent (24.8 %) des signalements retenus. On
20 voit que côté de l'abus physique, vingt-quatre
21 point huit (24.8) des signalements reçus et on
22 regarde comme deuxième problématique, là, c'est sûr
23 qu'on s'en va au niveau de la négligence. Si je
24 prends la moyenne sur les cinq (5) dernières années
25 repris par (inaudible), au niveau de l'abus

1 physique, dans le fond, on est à trente-sept pour
2 cent (37 %) ce qui est plus élevé que la moyenne
3 provinciale qui est de vingt-quatre point huit pour
4 cent (24.8 %). Au niveau des traitements
5 psychologiques, on parle de vingt et un pour cent
6 (21 %) avec une moyenne provinciale de dix-sept
7 point deux (17.2) donc un peu au-dessus. Au niveau
8 de la négligence, dix-huit pour cent (18 %), on est
9 un peu en dessous de la moyenne provinciale qui est
10 de vingt et un point quatre (21.4) comme le
11 soulignait Chantal et bien entendu que si on
12 regarde au niveau de la négligence puis du mauvais
13 traitement psychologique, dans le fond, on se
14 ramasse à trente-neuf pour cent (39 %) au niveau de
15 la négligence donc on est un peu au-dessus. Au
16 niveau de l'abus sexuel, on est dix-sept pour cent
17 (17 %) comparativement donc à six pour cent (6 %)
18 au niveau provincial presque trois (3) fois plus
19 élevé. Au niveau du trouble de comportement, on
20 est à sept pour cent (7 %). Au niveau provincial,
21 c'est huit point huit (8.8), donc pas tellement
22 loin. Au niveau de l'abandon, on parle d'un pour
23 cent (1 %). On parle de zéro point deux (0.2)
24 pour, dans le fond, l'ensemble du Québec. Donc on
25 a aussi un tableau, là, qui représente la catégorie

1 de déclarants pour l'ensemble des signalements
2 reçus pour les deux (2) côtes au Nunavik, deux
3 mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018)
4 donc j'attire votre attention. Dans le fond, ce
5 qui est intéressant, c'est qu'il y a dix pour cent
6 (10 %) des signalements qui proviennent des membres
7 de la communauté de la famille ce qui est pas
8 tellement loin. C'est vingt-cinq point six (25.6)
9 au niveau du Québec, donc c'est un chiffre
10 intéressant. Quatre-vingts pour cent (80 %) des
11 signalements proviennent des professionnels. Au
12 Québec, sur l'ensemble du Québec, c'est
13 soixante-quatorze pour cent (74 %). Ça fait que
14 c'est quand même pas tellement loin de ça. Le
15 rapport, c'est sûr que le rapport entre la DPJ et
16 la population, je pourrais dire qu'elle est
17 comparable pour avoir travaillé dans quatre (4)
18 centres jeunesse différents. On n'est pas les
19 bienvenus nulle part quand on arrive dans une
20 famille qu'on soit au sud ou au nord. Ici, c'est
21 une difficulté supplémentaire, la langue, c'est
22 clair, la culture, ont droit de composer
23 (inaudible) avec un turn over d'intervenants donc
24 on a souvent les jeunes intervenants qui ont pas
25 beaucoup d'expérience qu'il faut former. Ça fait

1 que ça représente une grande difficulté et pour la
2 population, ce *turn over*-là est difficile dans le
3 fond parce que si on change d'intervenants à tous
4 les six (6) mois comme par exemple parce que les
5 gens s'en vont ou à toutes les années, ça fait que
6 c'est toujours à refaire et dans le fond, le lien
7 de confiance avec la population est plus *délicate* à
8 toutes les fois qu'on commence peut-être à parler
9 un peu avec la personne, on se sent à l'aise et la
10 personne s'en va et là, on... ça fait c'est une
11 difficulté que la population vit. On aimerait bien
12 régler ce problème-là de *turn over* parce que ça
13 limite un peu notre travail aussi.

14 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

15 Sur ce point-là, j'ajouterais pour la baie d'Hudson
16 qu'en moyenne, nos intervenants qui proviennent du
17 sud restent avec nous un point six (1.6) an, donc
18 c'est très peu. C'est très peu et c'est surtout de
19 jeunes intervenants qui arrivent avec nous donc des
20 intervenants qui ont peu de formation qui vivent
21 pour certains une première expérience de travail
22 professionnel et comme monsieur Lebon l'a dit, on
23 fait face actuellement à des refus des autres
24 établissements suite à des demandes de congés
25 nordiques. Donc on est restreints dans notre

1 bassin de recrutement de ressources humaines.

2 **M. MARTIN CAREAU :**

3 Petite parenthèse, je pense que le cas le plus
4 flagrant, c'est notre psychologue. Imaginez les
5 besoins qu'on a pour la population au niveau des
6 jeunes, au niveau des parents pour avoir des
7 services psychologiques dans tous les villages de
8 la côte. Il faut pas oublier qu'on a des gens qui
9 sont... qui ont beaucoup de traumatismes, qui ont pas
10 été traités. Ces jeunes-là vont devenir nos
11 parents tantôt donc il y a des gens qui ont pas eu
12 de services psychologiques depuis peut-être
13 vingt-cinq (25), trente (30) ans puis ils en
14 auraient eu besoin donc il y a un besoin énorme à
15 ce niveau-là pour la population et pour nos jeunes.

16 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

17 Maintenant, en ce qui concerne nos services à
18 l'application des mesures, nous avons eu dans la
19 dernière année, deux mille dix-sept (2017), deux
20 mille dix-huit (2018), six cent quarante-quatre
21 (644) enfants suivis à l'application des mesures
22 donc c'est en fonction du nombre de jeunes de la
23 baie d'Hudson. C'est encore là, un enfant sur cinq
24 (5) qui est suivi par le directeur de la Protection
25 de la jeunesse donc c'est vraiment une statistique

1 qui est importante. C'est sûr que d'une année à
2 l'autre, on a une hausse de jeunes suivis qu'on
3 explique par des placements ou des ordonnances
4 majorité, donc on a plus d'entrées de dossiers que
5 de dossiers qu'on ferme à la fin d'une année donc
6 on a plusieurs ordonnances majorité qui s'ajoutent
7 d'une année à l'autre qui amènent une augmentation
8 du nombre d'enfants suivis à l'application des
9 mesures. Un des enjeux à l'application des
10 mesures, c'est la continuité des services. Mon
11 collègue en a parlé un peu plus tôt, monsieur Lebon
12 également, continuité des services, intensité des
13 services qui est évidemment étroitement en lien
14 avec le recrutement de personnel avec la rétention
15 de notre personnel et avec le nombre de personnes
16 que nous avons en place. Actuellement, les
17 intervenants de notre côté à l'application des
18 mesures ont une charge de cas en moyenne de
19 quarante-cinq (45) dossiers. La moyenne
20 provinciale devrait être autour de dix-huit (18)
21 dossiers par intervenant, donc évidemment qu'il y a
22 des enjeux sur la qualité des services et
23 l'intensité des services.

24 **M. MARTIN CAREAU :**

25 Donc au niveau de la baie d'Ungava, dans le fond,

1 on voit que l'année dernière, on parle, on est
2 rendu dans le fond à quatre cent vingt-quatre (424)
3 enfants suivis à l'application des mesures. Dans
4 le fond, on a quatre cent vingt-quatre (424)
5 enfants suivis à l'application de la mesure sur
6 deux mille cent quarante-quatre (2144) enfants, les
7 gens dans la baie d'Ungava. Il s'agit, dans le
8 fond, un peu comme ma collègue le soulignait, d'un
9 enfant... près d'un enfant sur cinq (5) qui sont
10 suivis à l'application des mesures pour la dernière
11 année. C'est clair que pour nous, c'est sûr que si
12 on regarde... on peut voir les grands besoins si on
13 part de... on n'avait pas de statistiques fiables
14 comme vous l'a expliqué mes collègues avant deux
15 mille treize (2013) donc si on regarde, là, on a
16 une différence plus de deux cents (200) dossiers,
17 dans le fond, d'enfants suivis en cinq (5) ans donc
18 les besoins sont grands et quand on regarde la
19 porte d'entrée, on tape sur le clou, mais dans le
20 fond, comment on s'organise pour solidifier la
21 première ligne puis ajouter des services de
22 proximité sans toutefois... il faut faire attention
23 aussi parce qu'il y a quand même des grands besoins
24 et le temps que ça change, qu'on ajoute du
25 personnel en première ligne, on a quand même

1 beaucoup de familles à desservir aussi en deuxième
2 ligne, donc c'est... il faut faire des choix,
3 rajouter du monde en première ligne, mais pas
4 diminuer non plus la deuxième ligne pour l'instant
5 parce qu'on y arrive pas. On y arrivera pas non
6 plus.

7 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

8 Alors pour la baie d'Hudson, le nombre d'enfants
9 placés en familles d'accueil pour une période de
10 plus de trente (30) jours pour deux mille dix-sept
11 (2017), deux mille dix-huit (2018), nous avons eu
12 trois cent quatre-vingt-trois (383) enfants qui ont
13 vécu une période d'hébergement en famille
14 d'accueil. Alors c'est quand même une variation
15 globale assez importante autour de cinquante-six
16 pour cent (56 %) entre deux mille treize (2013) et
17 deux mille dix-huit (2018). Ici, on a vraiment des
18 enjeux de recrutement des familles d'accueil, de
19 rémunération des familles d'accueil et de suivis et
20 d'évaluations de familles d'accueil pour lesquels
21 on est en cours d'implantation actuellement. Donc
22 trois cent quatre-vingt-trois (383) enfants, c'est
23 près de... c'est plus de cinquante pour cent (50 %)
24 des enfants qui ont vécu une période d'hébergement
25 en famille d'accueil sur le nombre d'enfants à

1 l'application des mesures. Le prochain tableau
2 nous indique en fait que c'est cinquante-neuf pour
3 cent (59 %) des enfants, principalement les enfants
4 cinq (5), onze (11) ans qui vivent une période
5 d'hébergement. Monsieur Lebon en a parlé plus tôt,
6 nos motifs de placements se font surtout sous
7 l'angle de la sécurité, assurer la sécurité de
8 l'enfant que sur l'angle du développement donc
9 c'est dans ce contexte-là qu'on procède à... la
10 plupart du temps à un retrait du milieu familial.
11 Pour nous, au Nunavik, la notion de famille
12 d'accueil est confiée à un tiers significatif.
13 Elle est très, très, très proche donc quand on
14 parle de famille d'accueil ici, on parle aussi...
15 pour nous, c'est dans le même ratio. On parle
16 aussi de confier à un tiers significatif. On a
17 très peu de familles d'accueil qui font partie
18 d'une banque de familles d'accueil comme on peut
19 connaître au sud alors lorsqu'on a une situation
20 avec un enfant, on va... notre processus est
21 toujours le même. C'est-à-dire qu'on va graviter
22 autour d'un enfant, on va regarder. Si c'est
23 possible, on va consulter les parents ou des gens
24 autour d'un enfant pour le confier à des personnes
25 significatives sinon on va regarder dans la

1 communauté, on va faire appel à la communauté
2 d'origine d'un enfant. On va regarder ensuite dans
3 les autres communautés de la baie d'Hudson et en
4 dernier lieu, on va faire appel à nos collègues de
5 l'Ungava pour voir s'ils ont des possibilités
6 d'héberger l'enfant donc c'est toujours le même
7 processus. C'est une nuance importante parce qu'au
8 plan provincial, les deux (2) statistiques sont
9 distinctes, c'est-à-dire placement en famille
10 d'accueil et placement auprès d'un tiers
11 significatif. Nous, c'est le même ratio. Donc au
12 plan provincial, là, c'est trente-huit point six
13 pour cent (38.6 %) famille d'accueil et tiers
14 significatif. Nous, c'est cinquante-neuf pour cent
15 (59 %) sur la baie d'Hudson. En ce qui concerne
16 les placements en centre de réadaptation, donc en
17 centre de réadaptation, nous avons eu en deux mille
18 dix-sept (2017), deux mille dix-huit (2018),
19 cinquante-deux (52) placements en centre de
20 réadaptation sous mesures judiciaires. C'est une
21 nuance importante parce que notre statistique tient
22 compte uniquement, là, des placements en vertu
23 d'une ordonnance donc c'est huit pour cent (8 %) au
24 total de notre population et principalement, bien,
25 ce sont des enfants, des jeunes de seize (16),

1 dix-sept (17) ans pour quarante-deux pour cent
2 (42 %) donc huit (8) jeunes sur dix-neuf (19) qui
3 ont vécu une période d'hébergement au centre de
4 réadaptation.

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 Nous, les enfants qui ont fait l'objet d'une mesure
7 de placements en familles d'accueil depuis trente
8 (30) jours donc on voit qu'il y a une progression à
9 peu près constante. On parle d'à peu près d'une
10 vingtaine de situations supplémentaires par année
11 donc pour l'année deux mille dix-sept (2017), deux
12 mille dix-huit (2018), on parle de cent soixante et
13 un (161) situations où est-ce qu'on a eu un
14 placement de plus de trente (30) jours ce qui
15 représente quand on compare admettons à deux mille
16 treize (2013), deux mille quatorze (2014) jusqu'à
17 deux mille dix-sept (2017), deux mille dix-huit
18 (2018), on parle d'une variation d'environ
19 cinquante-huit pour cent (58 %). Si on regarde un
20 peu la distribution des enfants qui sont placés
21 avec le nombre, dans le fond, on peut voir qu'il y
22 a soixante-treize (73) enfants comme par exemple
23 zéro (0), quatre (4) ans sur cent quatre-vingt-un
24 (181) ce qui représente quarante pour cent (40 %)
25 des enfants qu'on suit à l'application des mesures

1 au niveau du zéro (0), quatre (4) ans. Cinq (5),
2 onze (11) ans, on parle de cinquante-six (56) sur
3 cent soixante-cinq (165), donc trente-quatre pour
4 cent (34 %). Les enfants douze (12), quinze (15),
5 bien, trente (30) sur soixante-six (66), on parle
6 de quarante-cinq pour cent (45 %). Seize (16),
7 dix-sept (17) ans, on parle de deux (2) jeunes sur
8 douze (12) qui sont placés en famille d'accueil
9 donc on parle de dix-sept pour cent (17 %). Si on
10 regarde, dans le fond, au niveau des totaux
11 généraux, on parle, dans le fond, trente-huit pour
12 cent (38 %) de notre taux de placement, dans le
13 fond, dans la baie d'Ungava comparativement, dans
14 le fond, à trente-huit point six (38.6), le taux
15 provincial. Ça fait que c'est quand même une
16 donnée qui est surprenante, mais sur la baie
17 d'Ungava, on dit qu'on vient souvent fausser les
18 résultats au nord parce que tout est surmultiplié.
19 Au niveau des placements, on serait quand même
20 actuellement, dans le fond, dans la moyenne
21 provinciale. Donc au niveau... dans le fond, au
22 niveau de notre population d'enfants placés en
23 centre de réadaptation, c'est sûr qu'on a
24 trente-neuf (39) enfants sur quatre cent
25 vingt-quatre (424) enfants suivis à l'application

1 des mesures donc on a neuf pour cent (9 %) de nos
2 enfants qu'on suit qui sont placés en centre de
3 réadaptation. Si je me trompe pas, la moyenne
4 provinciale est de dix pour cent (10 %) donc encore
5 là, on n'est pas très, très loin des moyennes
6 provinciales. Petit tableau fortement intéressant,
7 dans le fond, on peut voir sur ce tableau depuis
8 deux mille un (2001) jusqu'à deux mille dix-huit
9 (2018), les enfants, les placements des enfants en
10 familles d'accueil à l'extérieur du Nunavik depuis
11 deux mille un (2001). C'est-à-dire sur les deux
12 (2) côtes, on a, dans le fond, actuellement, un
13 total de quatre-vingt-dix-neuf (99) enfants qui
14 sont placés à l'extérieur des deux (2) côtes et on
15 voit... quand on voit l'espèce de ligne rouge,
16 l'espèce de baromètre, ça coïncide dans le fond
17 avec... en deux mille sept (2007), dans le fond,
18 les ajouts à la loi, l'introduction des délais
19 minimaux, maximaux de placements donc c'est sûr que
20 ça vient jouer à ce niveau-là. En même temps, il
21 faut comprendre que c'est pas nécessairement des
22 enfants que les DPJ, les deux (2) côtes ont placés
23 au sud. Souvent, dans la majorité des cas, c'est
24 des familles d'accueil qui gardent un enfant depuis
25 plusieurs années qui travaillent au nord et après

1 trois (3) ans, quatre (4) ans, cinq (5) ans où
2 est-ce que l'enfant habite avec eux retournent dans
3 leur région natale et vous comprendrez qu'au niveau
4 de l'attachement, au niveau de tout ce que ça peut
5 créer comme situation, il est fortement difficile
6 de déplacer cet enfant-là dans une autre famille
7 d'accueil. Ça a comme pas de bon sens donc il y a
8 beaucoup d'enfants là-dedans qui ont pas été placés
9 par des DPJ au sud, mais qui ont quitté le nord
10 parce que leur famille d'accueil où est-ce que ça
11 faisait plusieurs années qu'ils vivaient, dans le
12 fond, s'en allaient au sud donc il y a une nuance
13 importante, je pense, à saisir à ce niveau-là puis
14 si on regarde au niveau de... excusez, Chantal. Si
15 on regarde, dans le fond, dans la dernière année,
16 on parle de deux mille dix-huit (18), on parle de
17 trois (3) enfants. Ça fait que ça devient un
18 peu... ça vient expliquer, dans le fond, je pense,
19 la philosophie des deux (2) DPJ aussi actuellement
20 présents. C'est clair que... puis la Régie
21 régionale, c'est la même position dans le fond.
22 C'est que si c'est possible, c'est de garder nos
23 enfants au nord. D'ailleurs, je fais une petite
24 parenthèse, les deux (2) DPJ actuellement, on va
25 peut-être en parler quand même un peu plus loin,

1 mais moi, sur ma côte, j'ai quinze (15) enfants où
2 est-ce que j'ai pas de place en garderie et où
3 est-ce que je suis obligé de fournir des services
4 de garderie sinon ça serait quinze (15) enfants qui
5 s'en iraient probablement au sud, donc à cause d'un
6 manque de place en garderie... c'est pas notre
7 mandat, mais en même temps si on veut garder ces
8 enfants-là au nord, bien, on a mis en place avec
9 l'aide de la Régie, dans le fond, une garderie
10 temporaire qui dure depuis trois (3) ans.

11 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

12 J'ajouterais sur ce point-là que de notre côté, les
13 enfants qu'on oriente vers « hors territoire » ou
14 vers le sud ce sont des enfants qui ont soit une
15 problématique de santé donc des enfants qui ne
16 peuvent recevoir les soins directement dans leur
17 communauté ou ce sont des enfants pour lesquels
18 malgré les différentes démarches qu'on a mis en
19 place pour recruter une famille d'accueil dans sa
20 communauté d'origine ou dans une autre communauté,
21 on n'y arrive pas. Donc c'est des enfants qui ont
22 vécu de multiples placements, déplacements pour
23 lesquels on fait le choix de mettre fin à ce
24 cheminement-là et de le stabiliser dans une famille
25 d'accueil. Alors ce sont pour nous les deux (2)

1 situations pour lesquelles on peut orienter un
2 enfant au sud. Il y en a pas beaucoup, mais
3 parfois, ça arrive.

4 **M. MARTIN CAREAU :**

5 Juste pour poursuivre dans le fond dans la même
6 veine, excellent commentaire, Chantal, je vais
7 ajouter aussi qu'il faut bien comprendre aussi
8 qu'il y a pas un enfant qui est placé en famille
9 d'accueil sans qu'on regarde dans le fond s'il y a
10 quelqu'un dans la famille. Quand on est obligé de
11 faire un placement, premier responsable, c'est
12 toujours le parent. Si le parent a des
13 difficultés, qu'il les reconnaît pas, qu'on est
14 obligé de faire un placement pour la sécurité d'un
15 enfant, c'est sûr qu'on va regarder au niveau de la
16 famille du milieu élargi et quand on trouve
17 vraiment pas de solution et puis qu'on a des
18 enfants qui restent sur de courtes durées de
19 placements de familles d'accueil en familles
20 d'accueil, à un moment donné, il faut arrêter ce
21 cercle-là parce que sinon on met en danger le
22 développement d'un enfant par notre propre système
23 parce qu'on n'a pas recruté encore assez de
24 familles d'accueil. On va en parler tantôt et dans
25 ce sens-là, ça devient problématique. Ça fait que

1 juste pour compléter, c'est une autre situation qui
2 pourrait arriver dans nos placements à l'extérieur.

3 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

4 Au niveau des tutelles et de l'adoption au Nunavik,
5 donc au niveau de l'adoption depuis deux mille un
6 (2001), trente-sept (37) enfants ont été adoptés à
7 travers le processus de la loi de la Protection de
8 la jeunesse au Nunavik. L'âge moyen de la
9 déclaration de l'admissibilité à l'adoption des
10 enfants est de quatre (4) ans. En ce qui concerne
11 les tutelles, six (6) tutelles ont été faites par
12 les DPJ et là, on ne parle pas de tutelles
13 suppressives, mais on parle plutôt de la tutelle
14 telle qu'on la connaît et évidemment, en ce qui
15 concerne la PL-113, il y aura la possibilité
16 maintenant pour le DPJ de faire appel à l'autorité
17 qui sera désignée pour procéder à l'adoption ou à
18 la tutelle coutumière pour un enfant et ce qui va
19 nous permettre de maintenir un enfant... de
20 préserver l'identité culturelle de l'enfant et de
21 maintenir, là, ses liens de filiation. Alors
22 évidemment, c'est des ajouts positifs qui seront
23 perçus positivement par nous et qui nous donnent
24 encore plus d'outils. Au niveau de l'adoption,
25 c'est un enjeu important, on est peu enclin à

1 procéder à des adoptions au Nunavik parce qu'on
2 n'est pas en mesure une fois que l'adoption est
3 complétée de s'assurer de la préservation de
4 l'identité culturelle chez les enfants. C'est un
5 enjeu important, donc on regarde toutes les autres
6 alternatives avant d'orienter un enfant vers
7 l'adoption. C'est notre position actuellement.

8 **M. MARTIN CAREAU :**

9 Alors on a la même position au niveau de l'adoption
10 au niveau de la baie d'Ungava. Ça fait qu'on parle
11 qu'on est plus enclin, on parle plus d'adoption
12 d'enfants inuits par une autre culture que les
13 Inuits.

14 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

15 Oui.

16 **M. MARTIN CAREAU :**

17 Je tiens à préciser que c'est dans ce sens-là quand
18 on dit qu'on est peu enclin. C'est qu'on va tout
19 regarder la famille, le milieu élargi et je veux
20 dire, c'est sûr que si on réussissait à développer
21 des familles d'accueil *futurement* adoptantes pour
22 les Inuits, on en serait très heureux, mais on a
23 déjà un problème de recrutement ce qui veut pas
24 dire que... on arrêtera pas de chercher puis de
25 recruter. Maintenant, c'est vraiment les adoptions

1 enfants inuits avec les gens d'une autre culture
2 qui pour nous est plus difficile au niveau de nos
3 croyances puis au niveau de la culture, au niveau
4 de la préservation pour les enfants. Ceci étant
5 dit, je vous amène au niveau des services LSJPA au
6 Nunavik donc pour les deux (2) côtes, nous avons...
7 dans le fond, pour les deux (2) côtes, nous avons
8 deux (2) intervenants sur chacune des côtes pour
9 l'ensemble des services LSJPA. Dans le fond,
10 quatre (4) (inaudible) intervenants pour l'ensemble
11 des quatorze (14) communautés. Deux mille dix-sept
12 (2017), deux mille dix-huit (2018), donc dans le
13 fond, il y a deux cent trente-six (236) jeunes qui
14 ont reçu des services en vertu de la loi sur le
15 système de justice pénal pour adolescents.
16 Inuulitsivik, dans le fond, cent quarante (140)
17 jeunes différents, Tulattavik, dans le fond,
18 quatre-vingt-seize (96) jeunes différents donc pour
19 un total de deux cent trente-six (236). Au
20 Nunavik... et on n'a pas d'OJA pour supporter
21 l'application des programmes extrajudiciaires. On
22 n'a pas d'organismes de justice alternative, dans
23 le fond, pour recevoir les jeunes, superviser nos
24 jeunes, offrir des... dans le fond, des travaux
25 communautaires et après ça de faire un rapport.

1 C'est les deux (2) DP, dans le fond, qui se
2 chargent du personnel, de trouver les places où
3 est-ce qu'on pourrait faire, dans le fond, faire
4 faire des travaux communautaires ou des mesures
5 réparatrices. Donc si quelqu'un veut venir au nord
6 et nous ouvrir deux (2) organismes de justice
7 alternative pour aider nos jeunes dans
8 l'accomplissement de leurs travaux communautaires,
9 on est très ouvert. Il y a quand même aussi sur la
10 baie d'Ungava... Chantal pourra peut-être plus en
11 rajouter de son côté, mais on a quand même un enjeu
12 extrêmement important où est-ce que ça fait
13 plusieurs années qu'on martèle le clou. On a
14 vraiment besoin d'aide, dans le fond, en ce qui
15 concerne les lieux de détention pour la clientèle
16 jeunesse parce que sur la baie d'Ungava, j'ai aucun
17 endroit pour... dans le fond, j'ai aucun lieu de
18 détention pour les pré-comparutions, donc ça
19 complique les choses et on est illégal dans le fond
20 parce que souvent, il y a des jeunes qui vont se
21 retrouver en cellules au niveau adulte, donc c'est
22 quelque chose qui me rend très mal à l'aise. C'est
23 illégal, mais on y travaille. J'ai eu une motion
24 de mon conseil d'administration v'là trois (3) ans
25 avec un montant d'argent. Vous comprendrez que

1 l'absence de logements et de bâtisses conformes
2 nuit parce que là, on n'a pas les gicleurs, on n'a
3 pas ci, on n'a pas ça donc c'est des coûts
4 extrêmement élevés. On me dit que prochainement,
5 il devrait avoir une place pour détenir les jeunes.
6 Ça fait longtemps qu'on travaille là-dessus.
7 J'espère que ça va pouvoir arriver dans la
8 prochaine année. Donc « absence de procureur »,
9 dans le fond, d'aider à la jeunesse dans le fond
10 pour les deux (2) côtes au niveau des services
11 LSJPA et absence de procureurs tout court à
12 Kuujjuaq. On a su il y a quelques semaines qu'il y
13 a... ça va tout se faire avec un procureur d'Amos.
14 Il n'y aura plus de procureur ici à Kuujjuaq. Donc
15 au niveau de la justice, pour nous, il y a quand
16 même des choses difficiles parce que dans le fond
17 une absence de procureur jeunesse puis une absence
18 de procureur, on comprendra que la masse des
19 dossiers jeunesse comparativement à la masse des
20 dossiers adultes, c'est pas la priorité au niveau
21 des procureurs puis on lance pas la pierre à
22 personne, là. C'est une réalité et on se l'ai fait
23 expliquer maintes et maintes fois avec les
24 procureurs qui sont venus à Kuujjuaq qui ont resté
25 des fois un an, des fois, deux (2) ans et à toutes

1 les fois, c'est le volume des dossiers qu'il y a à
2 la chambre criminelle adulte comparativement au
3 volume qu'on a au niveau des jeunes, bien, c'est
4 pas la priorité donc les dossiers, des fois sont
5 pas préparés... nécessairement plus préparés à la
6 dernière minute, mais c'est pas parce qu'ils
7 veulent faire ça, c'est que dans le fond, la tâche
8 pour eux autres est insurmontable. Il y a beaucoup
9 de volume donc ils ont moins de temps pour les
10 jeunes puis là, bien, on réalise qu'on n'aura pas
11 de... on n'a plus de procureur à Kuujjuaq.
12 Chantal, est-ce que tu voulais rajouter quelque
13 chose?

14 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

15 Oui, j'ajouterais en ce qui concerne la baie
16 d'Hudson pour les lieux de détention pré-
17 comparutions, nous avons à Puvirnitug un espace
18 dédié à la jeunesse pour répondre à ce besoin-là
19 donc nous avons deux (2) chambres et un autre
20 espace qui pourrait accueillir une troisième
21 personne. Évidemment lorsqu'on se retrouve dans
22 des petites communautés, pour nous, l'enjeu est le
23 même. Par contre, on utilise toujours des moyens
24 pour assurer la sécurité de l'adolescent.
25 C'est-à-dire qu'il est toujours accompagné, là,

1 d'un agent de sécurité ou d'une tierce personne
2 lorsqu'il doit être détenu, là, de façon urgente,
3 donc c'est un enjeu pour les petites communautés,
4 mais nous avons l'avantage d'avoir ce lieu-là à
5 (inaudible) de notre... Puvirnitug. Excusez-moi,
6 de notre côté.

7 **M. MARTIN CAREAU :**

8 Pour compléter, dans le fond, c'est un peu... dans
9 le sens que si je peux me permettre d'avoir un lieu
10 de détention adéquat à Kuujjuaq, c'est sûr que ça
11 règle... en tout cas, ça serait déjà quelque chose
12 de bien parce qu'au niveau des petites communautés,
13 bien, c'est sûr que je comprends qu'on va bâtir,
14 rénover des CLSC puis qu'on va penser à faire une
15 salle pour au moins accueillir une ou deux (2)
16 personnes, mais ça, ça va prendre du temps donc au
17 moins commencer à Kuujjuaq à avoir un endroit de
18 détention et par la suite, bien, à ce moment-là,
19 les gens qui doivent... qui partent des villages,
20 le lendemain s'en viennent en avion pourraient au
21 moins se ramasser dans un lieu de détention pour la
22 jeunesse et en même temps, il est clair que quand
23 ça se passe au poste de police, on a toujours... on
24 essaye de trouver un gardien ou un agent qui va
25 quand même surveiller notre jeune pour pas le

1 laisser tout seul parce que si la police a des
2 *calls*, bien, si on n'a pas de gardien, le jeune
3 pourrait se ramasser tout seul en cellule. Ça fait
4 que règle générale, c'est pas le meilleur lieu de
5 détention, mais on essaye de mettre aussi un
6 gardien pour... du un, un, dans le fond pour
7 surveiller notre jeune dans les petits villages
8 qu'il y a à Kuujjuaq.

9 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

10 En ce qui concerne la sécurisation culturelle,
11 pour la Baie d'Hudson, nous avons implanté depuis
12 la dernière année, les conseils de personnes
13 significatives, donc on vise tous les enfants zéro
14 (0), cinq (5) ans au risque de placement donc pour
15 l'instant, pour tous ces enfants-là, nous procédons
16 à un conseil de personnes significatives et tous
17 les enfants au risque de déplacement vers en...
18 régions ou vers le sud, nous avons implanté le
19 conseil de personnes significatives aussi. Le rôle
20 des *community workers* et des travailleurs, je
21 m'excuse, des travailleuses communautaires dans
22 chacune des communautés qui sont du personnel
23 local, c'est un rôle clé qu'on leur a donné dans
24 l'implantation de ces conseils de personnes
25 significatives pour faire le lien avec la

1 communauté, (inaudible) le Conseil et voir à
2 trouver des solutions pour les enfants donc on met
3 à contribution notre personnel local dans cette
4 orientation-là. On a aussi également ajouté des
5 éducateurs externes dans chacune des équipes, pas
6 dans chacune des communautés, mais il y a un
7 éducateur externe qui est dédié pour l'ensemble des
8 communautés, donc nous en avons quatre (4) sur la
9 Baie d'Hudson. Ce qu'on souhaite par cette
10 orientation-là, c'est de travailler plus
11 étroitement avec nos familles, de les accompagner
12 davantage, de mettre en place plus d'activités
13 d'accompagnement, de support, d'aide et de faire du
14 sens dans notre intervention, donc d'ajouter une
15 intensité de services auprès de notre clientèle;
16 « Implication des travailleurs communautaires dans
17 la prestation de services. »

18 Principalement, comme je vous disais, au
19 niveau des conseils des personnes significatives et
20 dans le secteur famille d'accueil en matière
21 d'évaluation de suivis, de support aux familles
22 d'accueil, c'est un mandat qui est moins
23 confrontant pour le personnel local, donc plus
24 facile à porter et donc on les implique davantage
25 dans ce secteur d'activités là. Nous avons

1 également collaboré au comité provincial, le projet
2 de vie, Premières Nations et Inuits. Évidemment,
3 nous mettons et nous mettrons en place les
4 modifications de la PL-99 et 113 qui vient
5 renforcer toute la notion de la préservation de
6 l'identité culturelle. Nous avons aussi participé
7 au processus de réflexion et nous continuons notre
8 participation au processus en vertu des
9 modifications qui pourraient être apportées en
10 vertu de l'article 37.5 de la loi de la Protection
11 de la jeunesse et nos intervenants collaborent
12 également à ce processus de réflexion là. Ils ont
13 participé à des focus groups et donc il y a une
14 belle mobilisation, Me (inaudible) viendra vous
15 présenter, je pense, demain, ce projet-là et le
16 dernier point, au niveau de la sécurisation
17 culturelle, c'est tout le caractère limitatif de
18 l'application de la PL-21. Encore là, demain, la
19 Régie régionale vous en parlera davantage, mais il
20 est clair que la PL-21 vient restreindre
21 l'accessibilité à certaines positions et à
22 certaines fonctions pour les Inuits, là, au niveau
23 de la Protection de la jeunesse.

24 **M. MARTIN CAREAU :**

25 Au niveau des formations des intervenants en

1 contexte inuit, on parle, dans le fond, depuis deux
2 mille huit (2008), dans le fond, une formation...
3 que ça se donne cette formation-là, dans le fond,
4 c'est la formation pré-départ donc une formation de
5 trois (3) jours actuellement qui est rendue à trois
6 (3) jours. Ça veut pas dire que ça changera pas,
7 mais pour l'instant, c'est trois (3) jours où
8 est-ce qu'on peut se préparer au niveau de la
9 culture. Avant d'arriver ici, il y a une
10 préparation qui se fait qui est très appréciée
11 d'ailleurs de l'ensemble de... tous nos
12 intervenants nous le disent quand ils arrivent, là.
13 Ils trouvent qu'ils ont été quand même assez bien
14 préparés et ça leur a permis même de faire mieux
15 leurs bagages aussi donc c'est une formation qui
16 est très appréciée. On a la formation aussi
17 « entrevue non suggestive », dans le fond, qui
18 depuis deux (2) ans, dans le fond, revient, là, à
19 peut-être deux (2) ou trois (3) fois par année, au
20 moins deux (2) fois à peut-être trois (3) cette
21 année, on va voir. C'est dans le fond en
22 collaboration avec la Régie et c'est une... vous
23 comprendrez qu'avec le turn over qu'on subit chacun
24 dans nos services, le fait que cette formation-là
25 revienne, elle est essentielle pour l'ensemble de

1 nos intervenants sociaux et c'est une formation qui
2 a été ouverte aussi à certains Inuits qui nous
3 accompagnent aussi dans certaines situations au
4 niveau de l'abus sexuel ou de l'abus physique au
5 niveau des divulgations donc tranquillement pas
6 vite, c'est quand même quelque chose qui est ouvert
7 au niveau de nos travailleurs inuits. La formation
8 Marie-Victorin pour nos travailleurs inuits aussi,
9 formation sur l'attachement, formation sur
10 l'attachement qui revient aussi régulièrement qui
11 demeure extrêmement importante et on a commencé à
12 l'ouvrir à certaines de nos familles d'accueil. On
13 commence petit, mais c'est à partir du moment où
14 est-ce que la formation va revenir, on souhaiterait
15 inscrire, dans le fond, nos familles d'accueil,
16 dans le fond, un nombre de nos familles d'accueil à
17 chaque fois que la formation revient parce que
18 c'est très important. On voit pas nécessairement
19 l'attachement de la même façon donc c'est vraiment
20 quelque chose qui est commencé et qui est super
21 intéressant et la formation sur l'estimation de la
22 dangerosité suicidaire, P-38, donc c'est clair que
23 nos intervenants, avant de faire la garde dans les
24 villages ou même à la maison (inaudible) à
25 Kuujjuaq, il y a toujours... ils ont toujours une

1 formation au niveau de l'évaluation du risque
2 suicidaire P-38 qui se donne à nos intervenants
3 puis aussi une formation au niveau *management* qui
4 se donne au niveau des... ça s'appelle « Inuit
5 Management Training », donc c'est accessible pour
6 l'ensemble de nos Inuits qui font plus un travail
7 administratif. Parenthèse, j'avais dit que j'en
8 avais quatre (4), dans le fond, Inuits qui
9 travaillent au niveau administratif donc c'est des
10 gens qui avec le temps, ils ont terminé dans le
11 fond, la formation parce que c'est vraiment quelque
12 chose d'intéressant.

13 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

14 J'ajouterais que concernant la formation Marie-
15 Victorin, c'est une formation qui est donnée au
16 nord. C'est une entente de collaboration qu'on a
17 avec le CÉGEP de Marie-Victorin et il y a deux (2)
18 volets, principalement deux (2) volets à cette
19 formation-là pour le personnel administratif et
20 pour le personnel clinique donc ça donne la
21 possibilité à nos intervenants ou à nos agentes
22 administratives d'aller chercher des crédits
23 *collégiaux* pour pouvoir se les faire reconnaître
24 par la suite et d'augmenter leurs connaissances et
25 leurs compétences dans leurs champs d'activités

1 respectifs. Donc personnel clinique, on parle des
2 travailleurs, travailleuses communautaires au
3 psychosocial, mais on parle également des
4 éducateurs en centre de réadaptation.

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 Merci, Chantal, de préciser. Je m'en voudrais de
7 pas souligner que j'ai une travailleuse inuite qui
8 a des dossiers à l'application des mesures qui a
9 gradué cette année. Dans le fond, elle a fait tous
10 les trainings, elle est allée à toutes les
11 formations et elle a gradué cette année. Elle
12 était excessivement gênée, mais c'est notre
13 première, dans le fond, qui a gradué puis tout le
14 monde en était bien fier.

15 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

16 Au niveau de nos collaborations, partenariats, nous
17 avons sur la baie d'Hudson un partenariat important
18 avec Saqijuq qui est un organisme qui vise la
19 déjudiciarisation, donc soit la déjudiciarisation à
20 différents niveaux en Protection de la jeunesse,
21 mais également en LSJPA et au plan criminel aussi.
22 Nous avons des collaborations avec les maisons de
23 la famille, principalement celles de Kuujjuarapik,
24 Inukjuak, de Puvirnitug et de Salluit,
25 collaboration avec les services sociaux.

1 Actuellement, sur la baie d'Hudson, on réfléchit à
2 notre façon d'offrir les services à notre
3 organisation de services. Il y a une
4 sensibilisation et il y a un changement de culture
5 à apporter sur la place que peut prendre et que
6 devrait prendre les services sociaux dans la
7 mission jeunesse. Nous avons aussi des
8 collaborations avec les Northern
9 Villages - les NV - particulièrement en ce qui
10 concerne l'application de sanctions
11 extrajudiciaires, donc on leur réfère des jeunes
12 qui font leurs travaux communautaires avec eux,
13 soit au gymnase soit avec la ville. Bref, on a des
14 collaborations avec eux, avec les policiers
15 évidemment, les milieux scolaires ou, dernièrement
16 il y a le rapport du Protecteur du citoyen qui a
17 été publié sur les différents enjeux, alors je vous
18 les... je vous les soulignerai pas, mais il y a des
19 enjeux importants quant à l'accessibilité à
20 l'éducation.

21 **M. MARTIN CAREAU :**

22 Au niveau de la baie d'Ungava, dans le fond, on est
23 heureux de collaborer depuis près de deux (2) ans,
24 en tout cas, un an et demi, sûr, peut-être proche
25 de deux (2) ans avec la maison de la famille

1 Quarmaapik qui, dans le fond, a vu le jour, dans le
2 fond, à George River. On a eu une entente de
3 collaboration. Là, on est en négociation pour la
4 deuxième entente, on a une excellente
5 collaboration. Il y a quelques mois, on a eu une
6 rencontre avec Quarmaapik et toutes les personnes
7 qui œuvrent auprès de Quarmaapik et c'est vraiment
8 intéressant. Notre président du conseil
9 d'administration, monsieur Gadbois était là. On a
10 rencontré ces gens-là et moi, je suis reparti avec
11 une promesse de ma part d'aller, dans le fond,
12 parler de leurs besoins à la Régie régionale
13 concernant... de parrainer un peu la demande
14 d'ajout d'éducateurs spécialisés et d'intervenant
15 social qui a été bien reçue d'ailleurs par la Régie
16 et je pense que c'est notre façon de démontrer à
17 quel point on veut que ça prenne de l'ampleur parce
18 que c'est des travailleurs inuits qui travaillent
19 avec les Inuits et c'est vraiment... c'est vraiment
20 un modèle qui va peut-être se développer, mais il
21 faut leur donner les moyens de bien se développer
22 et on parle... il y a toutes sortes de façons de se
23 développer. Il y a les études, mais il y a
24 l'expérience de vie, l'expérience de la culture et
25 des fois, on peut apprendre aussi avec comme du

1 *modeling*. Ça fait qu'à partir du moment où est-ce
2 qu'on peut observer d'autres types d'interventions,
3 bien, des fois, ça peut amener des gens à adopter,
4 dans le fond, d'autres façons de faire, développer
5 des techniques. Ça fait que c'est un modèle, je
6 pense, qui va prendre de l'ampleur. Vous allez
7 sûrement en entendre parler, mais c'est vraiment
8 une collaboration intéressante pour nous, la DPJ et
9 les services sociaux qui sont aussi dans ce
10 projet-là. On a aussi eu il y a quelques semaines
11 puis ça, c'est vraiment une collaboration qui
12 début, on a eu un appel du coordonnateur de Jeunes
13 Karibus, c'est comme ça qu'ils l'écrivent et dans
14 le fond, on est très emballé parce qu'on nous a
15 offert de travailler en collaboration, la
16 permission de parler à mes intervenants qui
17 travaillent à la LSJPA. Il y a pas de problème
18 avec ça. On va travailler en collaboration pour
19 faire un programme, dans le fond, de développement
20 d'habiletés sociales pour la clientèle LSJPA. Donc
21 quelle ne fût pas ma surprise, c'est un projet qui
22 est parrainé aussi par la Régie régionale donc
23 c'est clair, net et précis qu'on était un intérêt
24 commun. Dans le fond, ils sont en train de bâtir
25 une espèce de formation où est-ce que ça passerait

1 par un camp peut-être une semaine ou plus et là,
2 ferait travailler différentes... ça serait le
3 médium, dans le fond, pour travailler différentes
4 habilités sociales pour nos jeunes qui sont en
5 difficulté par rapport à ça. Ça fait que c'est ça
6 qu'on salive beaucoup. On va se tenir près, dans
7 le fond, de ce projet-là pour pouvoir peut-être,
8 j'imagine, au printemps peut-être commencer à
9 pouvoir offrir des camps pour développer des
10 habiletés sociales, mais c'est à suivre. C'est une
11 belle collaboration, donc j'ajouterai pas plus. Le
12 Northern Village, on collabore nous autres aussi
13 puis on utilise les différents organismes du milieu
14 pour essayer de trouver des places pour que nos
15 jeunes puissent accomplir leurs travaux, leurs
16 mesures réparatrices ou leurs travaux
17 compensatoires, donc c'est la même chose, bonne
18 collaboration des policiers. Si on se rappelle de
19 notre tableau, les policiers nous signalent à
20 trente-trois pour cent (33 %) l'ensemble des
21 situations, donc on parle du tiers pratiquement de
22 nos signalements donc il y a une collaboration, je
23 vous dirais, journalière avec les policiers.
24 Milieu scolaire, Chantal en a bien parlé. On a des
25 défis importants. Nous, les DPJ, on est

1 extrêmement préoccupés, on a une collaboration de
2 mieux en mieux. Il reste encore du chemin à faire.
3 Maintenant, ce qui nous fait peur le plus, c'est
4 quand on regarde qu'il y a des jeunes qui s'en
5 vont, admettons, au CÉGEP au sud, ils restent pas.
6 Il y en a pas beaucoup qui finissent. Ils
7 reviennent parce que la marche est excessivement
8 haute et ça, nous, ça nous inquiète par rapport à,
9 bien, c'est quoi l'espoir qu'on donne aux jeunes.
10 Est-ce qu'il a lieu? Puis bon, Chantal l'a
11 souligné, un rapport du citoyen. C'est clair qu'on
12 parlait beaucoup d'absentéisme scolaire dans ce
13 rapport-là. Qu'est-ce qu'on fait? Puis des fois,
14 l'absence de professeurs aussi pour un grand bout
15 de temps. Ça fait que qu'est-ce qu'on fait dans le
16 fond pour améliorer les services scolaires? Je
17 sais qu'il y en a qui travaillent, mais en même
18 temps, qu'est-ce qu'on fait pour donner de l'espoir
19 aux jeunes puis leur donner une ouverture sur une
20 multitude de possibilités? Donc ça fait partie,
21 dans le fond, des choses qui sont discutées, mais
22 je pense que le protecteur du citoyen a fait un
23 excellent rapport par rapport à la situation
24 scolaire dans notre région.

25 **MME CHANTAL LAVERDURE :**

1 Ce tableau représente une synthèse de cent
2 cinquante-neuf (159) dossiers que nous avons
3 analysé suite à différentes recommandations de la
4 Commission des droits de la personne et des droits
5 de la jeunesse, la CDPDJ, donc c'est une synthèse
6 de ces recommandations-là. Ce qu'on peut voir,
7 c'est qu'il y a trois (3) axes qui se démarquent.
8 La première, le plan d'intervention à dix-sept pour
9 cent (17 %), la deuxième, l'intensité des services
10 et la troisième, le respect des directives
11 ministérielles. Pour nous, ces trois (3)
12 sphères-là sont étroitement reliées. Elles sont...
13 l'intensité des services est étroitement reliée
14 avec le plan d'intervention pour bien identifier
15 les activités cliniques à mettre en place dans la
16 famille. Évidemment, c'est en lien avec nos enjeux
17 de recrutement de personnel qu'on vous a parlé un
18 peu plus tôt, de recrutement et de formation de
19 notre personnel, donc c'est principalement les
20 recommandations qui ressortent. Il y en a
21 d'autres, mais je vous le présente en synthèse.
22 C'est un graphique combiné pour les deux (2) côtes,
23 donc la baie d'Hudson et la baie d'Ungava.

24 **M. MARTIN CAREAU :**

25 D'accord. Donc nous sommes rendus à la portion

1 « défis de la Protection de la jeunesse au
2 Nunavik » donc on aurait pu en mettre pas mal plus.
3 On a choisi. Je vais essayer de vous résumer ça le
4 plus clairement possible donc dans le fond, on a
5 des enjeux de partenariat et d'interdépendance.
6 Vous comprendrez que l'accessibilité aux services
7 spécialisés en toxicomanie pour l'ensemble de nos
8 villages pour la clientèle adulte, mais aussi pour
9 les jeunes, ça demeure quelque chose à régler.
10 C'est un défi, l'accessibilité à ces services-là,
11 l'accessibilité en santé mentale et en crise
12 suicidaire. Dans le sens, on parle « prévention »
13 qui est pas notre mandat, mais qui fait partie du
14 mandat des services sociaux donc la prévention, le
15 le follow up, le suivi, l'intervention en situation
16 de crise, c'est toutes des choses qui, vous savez,
17 qu'on soit DPJ ou pas, on peut ne pas être touché
18 par la situation au nord au niveau des crises
19 suicidaires, des suicides, l'absence
20 d'accessibilité au niveau de toxicomanie, santé
21 mentale donc on peut pas... on peut pas ne pas être
22 touché par la situation qui comparativement à
23 l'ensemble du Québec est vraiment pas trop
24 reluisante à ce niveau-là, donc c'est clair qu'il y
25 a des enjeux importants à ce niveau-là, au niveau

1 de l'accessibilité de ces services-là. De plus, on
2 a aussi un défi de gestion en ce qui concerne nos
3 listes d'attente en Protection de la jeunesse,
4 continuité de services, besoin d'améliorer
5 l'intensité des services, rétention du personnel.
6 Chantal l'a tellement bien expliqué par rapport aux
7 plaintes de la Commission où est-ce qu'on avait
8 trois (3) enjeux qui étaient plus reliés. Dans le
9 fond, si on n'a pas de ressources humaines, c'est
10 clair qu'on va pas faire respecter les ordonnances,
11 qu'on donnera pas une intensité de services, donc
12 l'équation est pas dure à faire, donc c'est un défi
13 nécessairement super important au niveau de
14 l'amélioration, dans le fond, de la rétention puis
15 du recrutement du personnel et ainsi aussi avoir
16 des charges de cas décentes (inaudible). Si j'ai
17 trente-trois (33) dossiers puis j'en ai trente-six
18 (36), c'est dur de donner une intensité puis de
19 voir tous nos clients. Ça fait que c'est quand
20 même un défi important donc avoir le moyen de nos
21 convictions. Ça fait que si on veut s'améliorer,
22 il va falloir, oui, rajouter en première ligne,
23 mais consolider aussi certaines choses en deuxième
24 ligne.

25 « Valorisation et recrutement des employés

1 inuits, poursuite des travaux PL-21 », on va vous
2 en parler. Je pense que la Régie va vous en parler
3 un petit peu plus que nous par rapport au PL-21,
4 mais c'est quand même... on en a parlé un peu,
5 c'est difficile pour un employé inuit de venir
6 travailler à la DPJ. C'est extrêmement difficile,
7 (ils) subissent énormément de pression des amis de
8 la famille, de la population. Les Inuits qui
9 travaillent chez nous depuis plusieurs années nous
10 disent que ça a un peu changé, mais c'est quand
11 même pas une destination populaire. Ça fait que
12 c'est clair que si on veut se rapprocher davantage
13 puis que les services soient mieux compris avec la
14 langue maternelle de nos clients, à ce moment-là,
15 si on peut réussir à recruter plus d'Inuits, plus
16 d'interprètes, à ce moment-là, bien, c'est sûr
17 qu'il va y avoir une meilleure compréhension, une
18 meilleure implication, et je pense que c'est
19 quelque chose qui est vraiment important. On avait
20 une... - je vous fais une petite parenthèse. On a
21 eu, il y a quinze (15) jours, une rencontre avec
22 les Atikamekw dans le fond, à (inaudible) qui ont
23 travaillé depuis vingt (20) ans au niveau de
24 l'appropriation du 37.5. Ils sont venus nous
25 présenter un peu leur cheminement, leur façon de

1 faire. Il y a des choses extraordinaires qui ont
2 ressorti de ça. J'étais vraiment content de
3 participer à ça pour nous préparer, nous donner des
4 idées au niveau de 37.5 aussi, et pour les
5 Atikamekw. Je pense que c'est ça qu'il faut faire.
6 Les enfants, il faut les placer au centre de nos
7 décisions. Bien souvent, c'est l'argent, les
8 budgets et si on place les enfants au centre de nos
9 décisions, on risque d'aller mieux et les
10 Atikamekw, eux autres, la façon qu'ils traduisent
11 le mot « enfant » dans leur langue à eux, pour eux
12 autres, c'est une étincelle de lumière. J'ai
13 trouvé ça vraiment intéressant comme définition
14 d'un enfant. Je pense qu'on a beaucoup à apprendre
15 des autres cultures et là, ils m'ont appris quelque
16 chose que j'en suis pas revenu tellement que je
17 trouvais que c'était bien écrit, les « enfants ».
18 Si on travaille plus de trente (30) ans dans ce
19 milieu-là, c'est bien parce qu'on a des croyances
20 puis des valeurs par rapport à ça puis qu'il faut
21 continuer donc j'ai appris ça, mais j'ai entendu
22 aussi des anciens de (inaudible). Il y a deux (2)
23 anciens, deux (2) personnes différentes, une
24 madame, un monsieur qui nous ont dit aux DPJ...
25 Chantal était là aussi. Ils nous ont dit « on

1 comprend pas toujours ce que vous faites, on n'est
2 pas toujours d'accord avec ce que vous faites, mais on
3 veut que vous continuez à protéger les enfants. »
4 C'est un message quand même assez vibrant de
5 leur part puis ça démontre aussi... on doit écouter
6 par rapport à ça, mais en même temps, on nous dit
7 « bien, il faut continuer aussi à protéger les
8 enfants. » Ça fait que je trouvais ça intéressant
9 de le souligner. Au niveau... c'est ça qu'on a
10 parlé un peu tantôt, on parle aussi d'un défi au
11 niveau du besoin d'optimiser la préparation de
12 l'ensemble du processus judiciaire jeunesse,
13 développer des services de proximité jeunesse dans
14 toutes les communautés du Nunavik, développement du
15 secteur ressource, gros défis. Plus de familles
16 d'accueil, donc un meilleur recrutement, un suivi,
17 un *follow up*, un suivi de ces gens-là, un support
18 et une juste rémunération. Encore là, je
19 m'étendrai pas sur le sujet, il y en a d'autres qui
20 vont le faire, mais ça fait six (6) ans que je suis
21 ici puis ça fait six (6) ans que... ils en ont
22 parlé avant, là, mais ça fait six (6) ans qu'on en
23 parle et il est temps que les familles d'accueil
24 soient rémunérées selon, dans le fond, les autres
25 districts et aussi en lien avec le coût de la vie,

1 dans le fond, au nord. T'sé, on comprendra que si
2 on parle de cent trente pour cent (130 %) que ça
3 coûte pour vivre au nord pour les mêmes produits,
4 on va acheter une pinte de... bien, on parle pas
5 de... acheter une pinte de lait à Kuujjuaq, en
6 acheter une à l'autre bout du territoire à Wakeham
7 Bay, il y a encore une différence. Ça fait qu'il
8 faudrait pas oublier qu'entre les villages aussi,
9 la rareté et tout se fait par avion, un peu par
10 bateau donc le coût est... les vêtements, la
11 nourriture, les couches, tout ce qu'on peut
12 imaginer, c'est plus de trente pour cent (30 %)
13 donc c'est un enjeu extrêmement important et ça a
14 été ma surprise quand je suis arrivé. J'ai pas été
15 déstabilisé par la clientèle, j'avais l'impression
16 de revivre ce que j'ai vécu à Port-Cartier avec les
17 Montagnais à Maliotenam. C'est pas ça qui m'a
18 déstabilisé. Ce qui m'a déstabilisé, c'est à quel
19 point les familles d'accueil étaient sous
20 rémunérées puis on était mal organisé pour leur
21 donner du support et qu'en plus, ces gens-là
22 avaient le cœur... Chantal en a parlé, la plupart
23 de nos familles d'accueil, c'est des familles
24 d'accueil apparentées donc il y en a qui avaient le
25 cœur, des fois, de prendre trois (3) puis quatre

1 (4) de leurs petits-enfants. Les grands-parents
2 étaient pas rémunérés puis ils demandaient rien,
3 mais ils faisaient la job par exemple. Ça fait que
4 dans ce sens-là, il y a toutes sortes de choses.
5 Je pense qu'il y a des inégalités avec le reste de
6 la province puis il est temps que ça change au
7 niveau de nos familles d'accueil inuites.
8 « Détention des lieux... » « Développement des
9 lieux de détention exclusifs pour la clientèle
10 LSJPA », dans le fond, demeure un défi extrêmement
11 important. Les contraintes logistiques constantes,
12 on parlait de déplacements des transports,
13 l'accompagnement, t'sé, les réinsertions du sud au
14 nord, les visites et vous comprendrez que le gros
15 défi, on en parle depuis ce matin, on va en
16 entendre parler, le logement. Le logement pour le
17 personnel inuit, l'accessibilité à ces
18 logements-là, les logements pour le personnel plus
19 francophone, mais toutes les conditions de vie
20 reliées aux logements de toutes nos familles dans
21 chacune des quatorze (14) communautés, ça devient
22 un enjeu majeur puis je pense que tout le monde l'a
23 souligné aujourd'hui. Ça fait que dans ce sens-là,
24 ça serait l'ensemble des défis que nous avons à
25 vous proposer. Merci.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Merci. Est-ce que vous pensez qu'on va avec la
3 dernière présentation ou si on prend quelques
4 minutes et ensuite on...

5 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

6 C'est vous qui décidez. Soit qu'on prend quelques
7 minutes avant ou après la présentation de...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Je pense que... ça fait deux (2) heures qu'on
10 fonctionne, je pense à nos interprètes et je pense
11 au personnel en général. Je pense que ça
12 conviendrait qu'on prenne un maximum de dix (10)
13 minutes. Il faudrait que... regardez bien votre
14 heure et au plus tard dans dix (10) minutes, tout
15 le monde devrait être en place parce qu'on a quand
16 même... puis je veux donner le maximum de chance à
17 chacun de se faire entendre. J'en ai besoin.

18 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Donc il est onze heures dix (11 h 10), on va
20 reprendre à onze heures vingt (11 h 20) avec une
21 présentation d'environ dix (10), quinze (15)
22 minutes de madame Johnston et on va poursuivre avec
23 l'interrogatoire par la suite.

24 **LE COMMISSAIRE.**

25 Merci. Ça va? À tout à l'heure.

1 SUSPENSION

2 -----

3 REPRISE

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 The Commission is back in session.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 So, Me Richard, we... you're going to present the
8 next witness?

9 **M^e GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Yes. So we're going to continue with Mrs. Leigh
11 Johnston who's the interim director of the Direction
12 of regional rehabilitation services for young
13 persons with adjustment problems. So she's going to
14 present us her PowerPoint presentation and then,
15 we're going to continue with the questions for the
16 (inaudible), at DYP.

17 **M^{me} LEIGH JOHNSTON :**

18 Perfect. Good morning.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Good morning. I'm listening to you.

21 **M^{me} LEIGH JOHNSTON :**

22 Thank you. In terms of my background, I worked in
23 readaptation and child welfare for the past forty
24 (40) years, largely at Batshaw. I've been a manager
25 in the Health and Social services network since

1 nineteen ninety (1990). In those roles, I've been
2 responsible for readaptation, foster care,
3 application des mesures and family preservation
4 programming. In those roles, I worked with
5 (inaudible) a group dedicated to support aboriginal
6 children in foster places with non-aboriginal youth.

7 Also in my role, in application of measures, we
8 quickly realized that one (1) in ten (10) children
9 at Batshaw an application measures was autochtone,
10 one (1) in three (3) in foster care was autochtone,
11 and so we developed a specialized autochtone team
12 for application of measures.

13 I retired in twenty fifteen (2015) as the DG of
14 Batshaw and I went up to Puvirnituk in twenty
15 sixteen (2016) with Boscoville, to deliver a
16 training program for the rehab team in Puvirnituk.
17 And in twenty seventeen (2017), I was asked by
18 Ungava Tulattavik Health Center to come up as the
19 interim director or Regional rehabilitation services
20 for youth in difficulty, and here I am. In terms of
21 our installation, in Nunavik we have two (2)
22 preadolescent group homes, one (1) in Kuujjuaq, one
23 (1) in Kuujjuaraapik, two (2) adolescent group
24 homes, one (1) in Kuujjuaq, one (1) in Puvirnituk,
25 one (1) girls unit in Inukjuak and the boys unit in

1 Salluit. Children and youth are placed there
2 through the Youth Protection Act. The two (2)
3 preadolescent group homes are meant to house four
4 (4) boys and girls age six to twelve (6-12) and they
5 are for children who demonstrate behavioural
6 problems that cannot be managed at home or in a
7 foster home. The two (2) adolescent group homes are
8 meant to house eight (8) boys and girls age twelve
9 to seventeen (12-17). Again, these are for youth
10 that demonstrate behavioural problems that cannot be
11 managed at home or in a foster home. The girls unit
12 in Inukjuak is meant to house ten (10) girls age
13 twelve to seventeen (12-17). These girls have
14 suffered intense trauma and demonstrate severe
15 behavioural problems which cannot be managed in a
16 group home. Staffing ratio is higher than in a
17 group home and the building is more secure.
18 Similarly, the boys unit in Salluit is meant to
19 house eight (8) boys age twelve to seventeen (12-
20 17), and like the girls unit, their behaviours are
21 more severe and prevent their placement in a group
22 home. Staffing ratio is higher, and the building is
23 more secure, although this building requires many
24 renovations. As part of Nunavik's regional
25 resources, we also have a unit in Montreal for

1 adolescent boys who are placed under the Youth
2 Criminal Justice Act and boys placed under Youth
3 Protection who temporarily require intense
4 supervision. This unit is in Montreal because the
5 type of building and staff that is required are not
6 currently available in Nunavik. If we look at
7 readaptation placement over the last three (3)
8 years... sorry my eyes can't see that... we see
9 steady growth from a hundred and fifty-two (152) in
10 the fifteen-sixteen (15-16) year to up to two
11 hundred and fifteen (215) in the seventeen-eighteen
12 (17-18) year. When we look at Nunavik compared to
13 the rest of Quebec, in Quebec... in Quebec the
14 placement and readaptation rate is at zero... point
15 zero, zero, one (0.001), in Nunavik is at point zero
16 one eight (0.018) which means that Nunavik's
17 children and youth are eighteen (18) times more
18 likely to experience a readaptation placement than
19 their southern counterparts. At our regional
20 placements have also been increasing over the last
21 three (3) years. In twenty seventeen-eighteen
22 (2017-2018) we have the equivalent of fourteen point
23 two (14.2) children placed in the South, that's more
24 than a whole unit. Our population in our
25 installations, in the Kuujjuaq group homes for the

1 little kids, the occupancy rate last year a hundred
2 and thirty-six percent (136 %). And for the first
3 quarter of this years, a hundred and forty-five
4 percent (145 %). In the group for the adolescents
5 here in Kuujjuaq, an occupancy rate of ninety-eight
6 percent (98 %) last year, a hundred and forty-five
7 percent (145 %) for the first quarter of this year.
8 Kuujuaaraapik group home, similar numbers, a hundred
9 and seven percent (107 %), a hundred and thirty-six
10 percent (136 %). Puvirnitug group home, ninety-
11 eight percent (98%), a hundred and thirty-one
12 percent (131 %). Inukjuak girls, ninety-six percent
13 (96 %) and a hundred and two percent (102 %). For
14 Salluit, the boys unit ninety-nine percent (99 %)
15 and a hundred and forty-one percent (141 %) and the
16 boys unit in the South, eighty-two percent (82 %)
17 and eighty-six percent (86 %). What's worth knowing
18 about all of this is when you look at readaptation,
19 generally readaptation, eighty percent (82 %) is
20 considerated full. That gives you a marge de
21 manoeuvre to match youth to their appropriate
22 resources. So we see ourselves in a constantly
23 overpopulation since last year and what are the
24 consequences of overpopulation? The most important
25 consequences is that kids don't get the attention

1 they need. The youth end up being placed wherever
2 there's a bed with little consideration as to where
3 their needs would best be met. They're not pegs
4 that can be fit into holes, but when we're full like
5 that, that's what ends up happening. With
6 overpopulation, focus shifts from programming and
7 healing to managing and controlling, and that's not
8 a good thing for our kids. We require more staff
9 and there simply aren't any. When you look at the
10 number of staff that are assigned (inaudible), if
11 you start talking of population, a hundred and forty
12 five, a hundred and fifty percent (145-150 %), it
13 requires more staffing and they're not here. If we
14 bring more staff from the South, we don't have
15 housing for them. That was Mr. Lebon's point of
16 housing is not everything, but everything is about
17 housing. So staff end up doing overtime and people
18 working that many hours aren't at their best, the
19 children are not getting the treatment they deserve
20 when we're in this situation. In terms of cultural
21 safety, in Tulattavik's installations, fifty percent
22 (50 %) (inaudible) of the permanent full time
23 positions holders... permanent full time positions,
24 excuse me, are reserved for James Bay and Norther
25 Quebec Agreement beneficiary. The youths and their

1 families are supported and encouraged to speak in
2 Inuktitut. Occasionally, (inaudible) staff have to
3 ask for translation, and that's alright because this
4 is their home, not ours. Each group home and unit's
5 rule book, which is required by law, is available in
6 both Inuktitut and in English. They have a large
7 focus on all the land activities and you're going to
8 get to see really nice pictures about that.
9 However, on the land activities are reliant on the
10 upkeeps of recreational vehicles such as skidoos,
11 boats and four-wheelers. We do pay Inuit staff to
12 rent their personal equipment if they... if our
13 equipment is not functional. In most of our sites,
14 local Inuit hunters sell country food to the units
15 and group homes. We also bring in local residents
16 to help with cultural activities such as making
17 bannock, teaching throat singing and basket weaving.
18 Each group home or unit is equipped with sewing
19 machines and the necessary materials are trapped or
20 purchased. Here some examples of the kids making
21 bannock and eating country food. This is a group
22 home in Kuujjuaq. We look at some examples of on
23 the land activities, in Inukjuak, we're very well
24 equipped; many fishing trips by boat and ATV. Local
25 hunters provide caribou, sea urchins, belugas, goose

1 eggs, mussels. Picnics and tea gathering have also
2 been highlights this past summer. The Salluit group
3 home for Kuujjuaq adolescents have a strong on the
4 land activity program during all four (4) seasons:
5 trapping foxes, hunting, fishing and camping. The
6 foxes that they trapped, and you're going to see a
7 picture in a moment, provided the fox furs for
8 sixteen (16) parkas that were made by a group of
9 ladies in Salluit for the three (3) group homes. So
10 now, all of the kids in the group homes can
11 participate in winter camping activities. These are
12 the fox fur that we trapped last fall. These are
13 the kids skinning a muskrat. There's a young boy
14 going on his caribou shoot for one of the first
15 time. He and his worker, I think, bagged twelve
16 (12) caribous that day. The truck was full. And
17 other on the land activities in Salluit, slowly
18 we're accomplishing more on the land activities, but
19 our equipment there is quite dated and obsolete. We
20 rely heavily on the goodwill of the staff to use
21 their own equipment. A young lady out fishing. And
22 even in southern unit, we have northern activities.
23 So you can see here is a boy cutting out meat.
24 That's not his real face. They're cutting meat for
25 drying meat. Another young man sawing the steel to

1 make a gulu. Again, they're polishing, they're
2 doing the carving. We have a big carving program at
3 our Decarie site, a trained... an (inaudible) who is
4 trained to do and all the carving equipment, he also
5 comes North occasionally, to work with the staff up
6 here to do training and carving. The boys are very
7 proud of that, in each of the unit, you'll see the
8 kids make art... do their artisan work and they sell
9 their artisan work. They're a little bit upset
10 sometimes, they're beginning to pay for the
11 material, but that's alright. And this is... these
12 are the girls' beading, this is in a temporary unit
13 that we opened up as the annex at Decarie. And
14 that's it for my presentation.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Thank you. So I understand now we are going to the
17 questions.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Yes.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Do you have some of them?

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Yes, I do. I can maybe start with Mrs. Johnston.

24 Uh... when you talk about the... the occupancy

25 rates...

1 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

2 Uh-huh.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 ... of a hundred and forty-five percent (145 %)...

5 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

6 Uh-huh.

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 ... and you just said... you mentioned that eighty
9 percent (80 %) is considered full...

10 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

11 Uh-huh.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 ... so what's the solution in Nunavik for the
14 rehabilitation centers? How many more group homes,
15 how many more units do you need? What would be the
16 solution?

17 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

18 Monsieur Lebon and I have been working on that
19 (inaudible) over the last year and a half and what
20 we need are more installations. We see a youth
21 population is growing and unlike the rest of...
22 unlike the rest of Quebec, when your youth
23 population grows your troubled youth population also
24 grows. I think we also need to have more
25 preservation, family preservation work done to

1 prevent children from coming into care. One of the
2 challenges we face is that when we have these kids
3 who are placed, perhaps, in Kuujjuaq and their
4 families are in Salluit, how do you try and
5 consolidate the gains made by the children and the
6 families so that they match well? But there's...
7 there's a serious shortage of resources.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Um-hum. And... so there's a shortage of human
10 resources, but also of places, lodgings...

11 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

12 Absoletly

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 ... for the employees for the kids... everything...

15 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

16 Everything... Ideally, we would build more group
17 homes, more units and that takes more staff which
18 requires more housing so yes, it's a problem.

19 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

20 More training?

21 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

22 Yes, exactly.

23 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

24 How many more houses, units, or how many more group
25 homes would you need, you think?

1 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

2 Well, if you look at the fact that last year we were
3 at a hundred and twenty-four percent (124 %) overall
4 in Nunavik's resources with fifty-two (52) spots...
5 actually forty-two (42) and in Nunavut the other ten
6 are in the South, so that (inaudible) math on that,
7 but you know, you're looking at another two (2)
8 units most probably. And that doesn't count the
9 fourteen point two (14.2) kids that are placed in
10 the South in Batshaw and (inaudible) Montreal. They
11 should also be up here.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Um-hum. But there's no resources here. So that's
14 why there all in Montreal.

15 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

16 Well, (inaudible) we have a boys' unit as I said in
17 Salluit, a girls' unit in Inukjuak, but we do have
18 boys and girls placed one is Centre Jeunesse
19 Montreal and the other ten, right now, at Batshaw.
20 So their wish would be to take all those kids here
21 in Nunavik, see them on the territory. That, plus
22 we are, as you saw in part of the presentation of
23 Mr. Lebon, working towards opening up a girls' high
24 structured unit on the same site of the boys' site
25 at Décarie in Montreal...

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Um-hum.

3 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

4 And then, hopefully, we could repatriate some of the
5 girls who are at Batshaw into the same unit, because
6 of the problems when they're not placed with us,
7 they are a few Inuit kids amongst a whole lot of
8 non-Inuit kids. The staff there is, there's no
9 exposure to other Inuit, no exposure to adults Inuit

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 So it's difficult for cultural safety preservation?

12 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

13 Absolutely, they also have schooling issues because
14 a lot of the children up here don't have English
15 eligibility, they're not required to. Once they go
16 south, they're required to have English eligibility,
17 so their tutored rather than in school.

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Uh... as Mr. Commissioner mentioned yesterday, we
20 had two hundred and sixty-four (264) statutory
21 declarations that were taken here in Nunavik, and we
22 have a lot of those declarations that talk about
23 Youth Protection and the (inaudible). One of them
24 talked about a situation and I want your opinion on
25 that matter. It was a problem, an issue in a group

1 home where kids have met with their social workers
2 and they were kind of forced to sign voluntary
3 measures. They were threatened to sign them, if
4 not, a police officer would come and get them and
5 the court justice would take over. Did you hear
6 about any issues like that in your group homes?

7 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

8 No, I have not.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 That... that's a situation that we're going to hear
11 this week, so it's really the first time that you
12 hear about voluntary measures that would be kind of
13 forced and not voluntary.

14 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

15 It's (inaudible) the first time I will hear about it,
16 but the application of voluntary measures falls
17 under with Youth Protection personnel...

18 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

19 Yeah.

20 **Mme LEIGH JOHNSTON :**

21 ...not the group homes personnel, so I haven't heard
22 about it and certainly if I did hear about it, I'll
23 be alerting my colleagues.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Okay. Et vous, au niveau des DPJ, avez-vous entendu
2 ce genre de choses arriver? Donc des mesures
3 volontaires qui étaient en quelque part forcées par
4 les travailleurs sociaux?

5 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

6 Moi, de mon côté, je n'ai pas entendu ça. Uh...
7 j'ai pas entendu ça.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 O.K.

10 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

11 S'il y avait des mesures volontaires forcées, et
12 c'est clair que nous, bien en tous cas la... les
13 orientations c'est que, évidemment, on ne force pas
14 des gens à signer des mesures volontaires.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Um-hum.

17 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

18 Notre taux de mesures volontaires versus notre taux
19 de judiciarisation est vraiment... en fait, l'enjeu
20 c'est lorsqu'il y a un placement...

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 Um-hum.

23 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

24 ... le niveau de judiciarisation est beaucoup plus
25 élevé que la mesure volontaire. Lorsqu'on est dans

1 le cadre d'un suivi pour un enfant, le... je pense
2 qu'on est au plus de soixante-dix pour cent (70 %)
3 en mesures volontaires, mais lorsqu'il y a un enjeu
4 d'hébergement là, c'est là où, principalement, on se
5 retrouve à judiciariser nos dossiers.

6 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

7 Um-hum.

8 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

9 Mais non, je n'ai pas entendu ça.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Autant sur la Baie d'Ungava, Monsieur Careau?

12 **M. MARTIN CAREAU :**

13 Au niveau de la Baie d'Ungava, j'ai pas entendu ça.
14 C'est clair que toutes les orientations sont
15 discutées avec les chefs de service, que ce soit
16 volontaire ou judiciaire. C'est un peu la même
17 chose que Chantal, mais au bout de la ligne, le
18 parent a toujours le loisir de saisir le tribunal,
19 puis ça, on essaie de bien lui expliquer parce que,
20 il y a de la... de l'incompréhension peut-être, mais
21 habituellement, les gens ont toujours cette
22 possibilité-là de saisir le tribunal quand on leur
23 dit. Et d'ailleurs, on a commencé à implanter chez
24 nous, on appelle ça une espèce de trajectoire où
25 est-ce qu'une prise en charge partagée dans le sens

1 que, quand on est prêt à signer une mesure ou à
2 aller au tribunal, on implique... on appelle ça une
3 prise en charge personnalisée, donc on implique un
4 peu l'application des mesures. Et je veux dire,
5 s'il y a une signature de mesures volontaires, des
6 fois, l'intervenant qui... si on a réussi à dire ça
7 va être cet intervenant-là qui va avoir le dossier,
8 on le fait participer donc à la signature de la
9 mesure volontaire pour, justement, éliminer ce genre
10 de situation-là où est-ce qu'on se fait dire,
11 mettons, rendu à l'application des mesures, on se
12 ferait dire " Bien là, je me suis senti obligé ",
13 mais... Puis des fois, y a des situations qui sont
14 signées en mesures volontaires, mais que le
15 volontariat y est pas assez là puis on est obligé de
16 retourner au tribunal.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Um-hum.

19 **M. MARTIN CAREAU :**

20 Mais ça se fait des deux (2) côtés, là. Les gens
21 ont le loisir de faire ça.

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Hum, O.K.

24 **M. MARTIN CAREAU :**

25 C'est dans la Loi.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Puis, quand je vais poser des questions, vraiment,
3 sentez-vous à l'aise de répondre là, c'est la
4 personne qui est le plus concernée par la question
5 qui peut répondre, donc vous pouvez laisser votre
6 micro allumé, puis vous répondez quand vous vous
7 sentez concerné.

8 **M. MARTIN CAREAU :**

9 Merci.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 Si on regarde au niveau de la compréhension de la
12 loi, on voit dans les déclarations, et vous l'avez
13 mentionné également, y a vraiment une
14 incompréhension de la Loi de la protection de la
15 jeunesse au niveau des citoyens et encore plus
16 problématique au niveau des intervenants, je pense
17 qu'on a vu ça au niveau de la CDPDJ que même les
18 cadres et certains intervenants ne comprenaient pas
19 mal... comprenaient mal la Loi. Quels genres de
20 mesures correctives peuvent être prises afin que la
21 population, les parents, le jeune, comprennent bien
22 l'esprit de la Loi de la protection de la jeunesse?

23 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

24 Nous avons, de notre côté, débuter des dîners DPJ où
25 les gens sont nos collaborateurs internes parce que

1 cette incompréhension-là, oui elle se situe au
2 niveau de la population, mais également au niveau de
3 nos partenaires internes et externes. Donc on a
4 débuté des séances d'information à ce sujet-là et on
5 a aussi la responsabilité de fournir l'ensemble de
6 notre personnel d'ici la mi-janvier sur les
7 modifications de la PL-99 et l'ensemble de nos
8 collaborateurs également. C'est sûr que pour nous,
9 faire une formation plus... sur les modifications de
10 la Loi quand les gens saisissent plus ou moins bien
11 la Loi, donc on a un peu modulé cette formation-là
12 et ce sera une formation générale sur la Loi de la
13 protection de la jeunesse incluant les modifications
14 à la PL-99. Donc la formation est en cours. Notre
15 première... notre premier groupe sera formé la
16 semaine prochaine. Il y a des formations en
17 décembre et en janvier également. Donc c'est une
18 première mesure. On a choisi de former d'abord
19 notre personnel parce que c'est eux qui appliquent
20 la loi. Ensuite, y aura une mise à niveau pour nos
21 collaborateurs. On est en discussion, actuellement,
22 à savoir qu'est-ce qui va répondre à leurs besoins.
23 Et je le sais que dans le cadre des travaux de
24 (inaudible) abondent eu égard 37.5, il y a eu des
25 séances d'information auprès de la communauté et

1 auprès de personnes clés sur la Loi de la protection
2 de la jeunesse et les différents... les différents
3 enjeux. Alors oui, il faudra penser à un plan de
4 diffusion et un plan de... de communication face,
5 entre autres, aux modifications, mais à la Loi de la
6 protection de la jeunesse de façon plus générale.
7 Mais comme la porte d'entrée, actuellement, des
8 services jeunesse et la Loi de la... et la
9 Protection de la jeunesse il y a confusion dans les
10 rôles et responsabilités, donc il faut bien
11 redéfinir le rôle des Services sociaux et des
12 intervenants de première ligne, et ensuite, informer
13 les gens de notre... de nos responsabilités et de
14 notre rôle.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Um-hum. On m'a amenée, justement, sur cette fameuse
17 porte d'entrée qui est la Protection de la jeunesse.
18 C'est... c'est vraiment anormal, comme vous le
19 mentionnez, c'est pas supposé être la Protection de
20 la jeunesse qui est en première ligne. Au
21 contraire, elle doit être en deuxième ligne.
22 Comment intensifier les services? Comment avoir une
23 meilleure collaboration à la Protection de la
24 jeunesse avec ces services de première ligne-là?

1 Donc plus de prévention, plus de promotion. Qu'est-
2 ce qui peut être fait concrètement?

3 **M. MARTIN CAREAU :**

4 Pour... pour la Baie d'Ungava, dans le fond ce que
5 je peux dire, c'est qu'il y a quand même... y a une
6 collaboration avec les Services sociaux. On parle
7 pas d'un manque de collaboration. On parle plutôt
8 d'ajout de ressources parce qu'actuellement, dans
9 certains villages, on a des gens qui travaillent aux
10 Services sociaux que la clientèle c'est zéro -
11 quatre-vingt-un (0-81) ans ou plus.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Um-hum.

14 **M. MARTIN CAREAU :**

15 Et dans le fond, il y a pas un intervenant dédié à
16 la jeunesse nécessairement. Donc vous comprendrez
17 que ça, je pense qu'il faut - je pense que monsieur
18 Lebon l'a bien expliqué - il faut... il faut
19 investir, on est rendu à réinvestir dans la première
20 ligne pour la renforcer, la développer davantage
21 avec un accès à différents services, là. C'est ça
22 que le... que les clients ont besoin. Ce qui va
23 diminuer possiblement, la porte d'entrée au niveau
24 de la LPJ où est-ce qu'on pourra stabiliser... on

1 sera pas toujours en manque de ressources et en
2 débordements et en...

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 En crise?

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 ... et en crise, donc ça pourrait, à ce moment-là,
7 venir rendre les services plus accessibles, dans le
8 fond, en première ligne pour la population en
9 générale.

10 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

11 Moi, j'ajouterais qu'il faut spécialiser notre offre
12 de services, organiser notre offre de services. On
13 l'a vu dans certains dossiers où on... où on pose
14 des actions non concertées et on pense qu'on a donné
15 le bon service, mais finalement, les services sont
16 morcelés d'une direction à l'autre ou avec certains
17 collaborateurs, entre autres, les milieux scolaires
18 aussi. Donc je pense qu'il faut tracer des
19 trajectoires de services. Il faut diversifier et
20 spécialiser notre offre de services, donc avoir des
21 services, on a parlé de nos enjeux de services en
22 psychologie, nos services en dépendances, les
23 services en santé mentale, donc peut-être développer
24 une approche par programme. Donc moi je pense
25 qu'une réflexion d'organisation des services et

1 de... d'injecter les bons services au bon endroit,
2 et oui, il faut miser sur la prévention. Il faut
3 miser sur les services aux jeunes enfants de zéro-
4 cinq (0-5) ans est primordial, de mon point de vue.
5 Donc une intensité de services pour ce groupe d'âge-
6 là. Je pense que ça pourrait donner des résultats
7 intéressants.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Et de diminuer le nombre d'enfants pris en charge
10 par la Protection de la jeunesse?

11 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

12 Oui.

13 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

14 Mais au-delà d'organisation des services, l'enjeu
15 majeur, de ce que je comprends, c'est le
16 recrutement. Si on veut avoir plus des services
17 spécialisés, si on veut avoir plus de psychiatres,
18 de psychologues, de travailleurs sociaux, de
19 psychoéducateurs, on les nomme, l'enjeu c'est le
20 recrutement? Est-ce que je comprends bien?

21 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

22 Il y a un enjeu de recrutement, tout à fait. Et je
23 pense qu'il faut aussi réfléchir à l'extérieur de
24 nos schèmes habituels parce que l'ensemble du Québec
25 a des enjeux de recrutement, nous c'est plus

1 accentuer parce qu'on est au nord, parce qu'on a des
2 conditions de travail différentes, parce qu'on est
3 aussi isolés de notre réseau, donc le recrutement
4 est encore plus difficile pour nous. Mais c'est un
5 enjeu provincial, à ce moment-ci. Moi, je pense
6 qu'il faut réfléchir à des façons d'offrir les
7 services autrement et de... de... donc oui, il y a
8 un enjeu de recrutement, évidemment, mais il y a je
9 pense aussi un enjeu d'organisation de services et
10 d'ajouts de services. Quand je disais plus tôt que,
11 à l'application des mesures, en moyenne les
12 intervenants ont quarante-cinq (45) dossiers, ça
13 c'est si tous mes postes sont comblés, donc tous mes
14 postes (inaudible), à titre de responsable au
15 dossier. Donc si mon plan de poste est comblé à
16 soixante-dix pour cent (70 %), comme c'est souvent
17 la norme, bien je me retrouve en haut du... de ce
18 nombre-là parce que ce sont des intervenants en
19 place qui viennent parer.

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Monsieur Lebon?

22 **M. ANDRÉ LEBON :**

23 Bien écoutez, je pense qu'il y a un enjeu aussi,
24 actuellement là, dans le continuum de services, il y
25 a un enjeu entre une certaine stratégie qui commence

1 à exister, d'information, je vais prendre des enjeux
2 comme dépendance, santé mentale, etc. En première
3 ligne, il commence à y avoir un peu plus
4 d'information qui est donnée ou de campagne de
5 sensibilisation. Par contre, il y a comme pas
6 d'intermédiaire entre « on fait une campagne de
7 sensibilisation », puis après on tombe un peu dans
8 le néant. Alors, les... le travail de la première
9 ligne dans la fonction d'accompagnement des gens est
10 déficient, et actuellement il y a un besoin énorme
11 d'accroître ce travail-là d'accompagnement, et
12 d'accompagnement dans leur langue, parce qu'on le
13 voit par... on a des statistiques sur le nombre
14 d'appels qui sont faits le soir et les fins de
15 semaines autour des idéations de suicide. Alors,
16 vous avez des appels qui sont cochés « idéations
17 suicide », à « tentative de suicide » ou
18 malheureusement parfois « suicide réalisé ». Puis
19 actuellement là, quand ces téléphones-là rentrent,
20 la solution c'est « où est-ce qu'on peut
21 l'envoyer? »

22 La police... on a trois choix: la police,
23 l'hôpital ou la Protection de la jeunesse, selon
24 l'âge. Alors ça là, il y a comme... puis quatre-
25 vingts pour cent (80 %) ou quatre-vingt-dix (90 %)

1 de ces téléphones-là sont au niveau des idéations
2 suicidaires. Ils sont souvent des mécanismes
3 répétitifs. C'est les mêmes personnes qui font
4 plusieurs appels, mettons, sur une période d'un
5 mois. À la lumière de ces lectures-là, c'est clair
6 qu'il faut avoir une stratégie de pouvoir être
7 présent s'il y en a, de pouvoir leur parler dans
8 leur langue et on parle beaucoup de travail
9 spécialisé, c'est vrai que ça prend du traitement
10 pour les gens qui en ont le plus besoin. Mais il y
11 a un autre niveau qui manque, là je vais faire une
12 image là, mais un peu comme l'accompagnement des AA.
13 Il y a un niveau d'accompagnement qui est que
14 « quand je suis préoccupé par ça, quand je suis
15 envahi par ça, je peux parler à quelqu'un puis
16 parler dans ma langue, je peux recevoir ce premier
17 niveau de réponse à mon besoin. » Ça, actuellement,
18 ça fait... on constate là, c'est un chaînon manquant
19 actuellement. Il y a des chaînons manquants comme
20 ça là.

21 Il faut se rappeler que les services jeunesse,
22 hein, sur Tulattavik ont été initiés, j'ai donné la
23 date dans le document ça fait pas si longtemps, puis
24 les services jeunesse du côté de l'Hudson,
25 actuellement, en deux mille dix-sept (2017), le

1 portrait qu'on faisait c'était beaucoup
2 d'intervenants sont encore zéro - cent (0-100) ans
3 dans les petites communautés parce qu'y a pas de
4 volume. Ça c'est un autre problème. On veut une
5 diversité d'acteurs pour accompagner, mais on a des
6 petits volumes. Alors ça devient difficile quand on
7 conjugue recrutement, logement, formation de ces
8 gens-là, ça devient difficile d'avoir les ressources
9 humaines qui collent aux besoins à cause des petits
10 nombres. Alors, il faut développer des stratégies,
11 puis actuellement bien la bonne nouvelle, c'est qu'y
12 a une réflexion qui est commencée puis y a des
13 gestes, mais il y a définitivement un (inaudible).

14 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

15 Um-hum. Um-hum. Il y a beaucoup de parents dans
16 les déclarations statutaires qui disent que, puis là
17 pour reprendre leurs termes, « on enlève nos
18 enfants. » On l'a entendu beaucoup aussi, au niveau
19 des Premières Nations. Donc ça revient aussi à
20 cette incompréhension de la Loi, mais les parents
21 disent qu'ils n'ont pas de services, que « nos
22 enfants sont enlevés parce qu'on n'a pas de
23 services », puis que, après ça, ils se pensent
24 totalement sans contrôle sur leur vie et ils

1 abandonnent très rapidement. Comment faire pour
2 aider ces parents-là?

3 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

4 Moi, je vous dirais que je... je comprends
5 ce sentiment-là chez les parents. D'une part parce
6 qu'il y a quelque chose qu'on réanime actuellement
7 et qu'il faut continuer à réanimer sur la
8 responsabilité parentale et malgré que le DPJ soit
9 impliqué dans la vie des enfants, bien le premier
10 responsable, ça demeure le parent. Donc c'est
11 quelque chose qu'on anime actuellement. Et même
12 auprès de nos collaborateurs, où on réaffirme cette
13 valeur-là. On a parlé d'intensité de services. On
14 a parlé de mobilité de personnel, on a parlé de...
15 que nos intervenants pouvaient rester en moyenne un
16 point six (1.6) ans, bien oui, ça amène des trous de
17 services. Ça amène une faible intensité
18 d'intervention dans certains dossiers. Ça crée une
19 difficulté dans la confiance entre nous et la
20 population dans les services qu'on peut rendre.
21 Alors je comprends le... je comprends la perception,
22 je comprends le sentiment. Maintenant, est-ce que
23 c'est comme ça de façon généralisée dans tous les
24 dossiers? Je ne crois pas (inaudible)...

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 On l'espère pas.

2 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

3 Non, c'est ça. Dans une proportion quand même
4 probablement importante *auquelle* il faut... je ne
5 crois pas que ce soit des cas isolés, mais je ne
6 crois pas que ce soit la majorité, non plus. Donc,
7 oui, il faut s'attaquer à ce... à ce problème-là.

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 Monsieur Careau avait quelque chose à...

10 **M. MARTIN CAREAU :**

11 Dans le fond, pour... compléter au niveau de la Baie
12 d'Ungava finalement, nous, il se peut qu'il y ait eu
13 des situations de ce genre-là, sauf que c'est clair
14 que les gens sont surpris d'apprendre qu'on... on
15 n'est pas juste là pour placer les enfants, puis on
16 les veut pas nécessairement. Ça, on le répète
17 constamment. Je veux dire quand les gens veulent
18 collaborer avec les services, puis dans le fond
19 qu'ils ont une accessibilité pour régler leurs
20 problèmes puis qu'on est là pour les aider, c'est
21 sûr que le turnover, ce que Chantal a expliqué, je
22 le répéterai pas, vient jouer, dans le fond, dans la
23 relation qu'on peut établir avec les gens.

24 (Inaudible) quelqu'un qui veut collaborer, puis qui
25 veut... qui fait des efforts, qui va en thérapie, on

1 va être là pour le supporter. Mais effectivement, à
2 cause du turnover, il peut y avoir des dossiers, il
3 y a une expression qui dit des dossiers qui tombent
4 dans les craques là, c'est pas l'fun. Il y en a,
5 mais je veux dire nous, les Inuits sont surpris
6 d'apprendre que c'est les parents les premiers
7 responsables. C'est ce qu'on leur répète « c'est
8 vous qui êtes responsables. » Pour moi, comme DPJ
9 et comme père de famille comme tout le monde, pour
10 moi ce que je pense, c'est que les enfants, la
11 meilleure place pour les enfants c'est avec leur
12 famille. C'est la première prémices, mais au bout
13 de la ligne quand on doit sortir un enfant, c'est
14 une question de sécurité. S'il y a de la non-
15 collaboration, on n'a pas le choix d'agir dans ces
16 situations-là. Mais on a quand même des situations
17 où est-ce qu'on a des réussites, où ce que les gens
18 ont fait les efforts nécessaires, ils ont fait ce
19 qu'ils avaient à faire, puis les enfants ont pu
20 retourner. Mais malheureusement, il reste des
21 situations où est-ce qu'on n'a pas de collaboration.
22 Je veux dire, c'est sûr qu'il faut toujours...
23 jamais lâcher prise, mais on est pris avec ce genre
24 de situation-là, mais c'est pas généralisé parce que
25 ce serait quand même épeurant, mais il y en a. On

1 peut pas dire qu'il y en n'a pas. Et je veux juste
2 revenir, ça démontre à quel point... je veux juste
3 revenir au début, vous avez posé des questions par
4 rapport, dans le fond, la méconnaissance de la loi,
5 qu'est-ce que vous allez faire? Mais encore là, on
6 nous attribue, à la DPJ, la responsabilité de faire
7 connaître la loi. On a une partie de
8 responsabilités, je voudrais juste pas qu'on oublie
9 les procureurs, ils ont aussi une responsabilité,
10 quand ils représentent leurs clients, pour bien
11 expliquer la loi. Fait que dans le fond, il y a
12 une... il y a quand même une responsabilité partagée
13 aussi à ce niveau-là. Je voulais juste le
14 souligner. Parce que je pense que bien des fois, à
15 cause de notre situation où est-ce que les gens sont
16 isolés dans les villages, la distance, les moyens de
17 communication, il y a des situations qui, parfois
18 dans le fond, sont préparées peut-être quelques
19 minutes ou quelques heures avant une comparution.
20 Bien c'est plus difficile aussi pour la clientèle.
21 C'est difficile aussi pour les procureurs. Fait que
22 c'est quand même quelque chose là, qui est présent
23 au niveau de la représentation.

24 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

25 Je note.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Monsieur Lebon? Monsieur Lebon avait quelque chose
3 à...

4 **M. ANDRÉ LEBON :**

5 Je veux ajouter deux choses là-dessus, là. À votre
6 question, qui était très claire, la réponse très
7 claire c'est, il y a deux... il y a deux (2) actions
8 qui sont nécessaires: il faut accroître le soutien
9 aux familles naturelles, puis ça se fait par l'ajout
10 d'éducateurs dans les équipes autant en Protection
11 de la jeunesse qu'en première ligne, à partir de là,
12 les parents vont sentir qu'ils sont mieux soutenus.

13 Puis deuxièmement, c'est la participation à la
14 décision; puis ça c'est les conseils de famille dont
15 a parlé Chantal, qui sont en démarrage actuellement.
16 Quand les gens vont être impliqués dans la décision,
17 qu'on va pouvoir élargir ça à plus large que juste
18 les parents naturels mais aux personnes
19 significatives qui tournent autour de l'enfant ou
20 aux personnes qui pourraient être des personnes
21 faisant partie de la solution, on va... d'ailleurs,
22 ce qui est commencé donne déjà des bons résultats,
23 mais il faut l'élargir et le systématiser.

24 Puis dans les autres établissements où ils y
25 ont accru ce genre de présence, notamment les

1 Attikameks, il y a eu une chute spectaculaire du
2 nombre d'enfants qui ont été retirés des familles ou
3 qui ont été judiciarisés parce que la participation
4 et la collaboration ont amené une meilleure
5 compréhension, a redonné le pouvoir aux parents.
6 Parce que c'est bien beau leur dire « on vous dit
7 que c'est vous qui avez le pouvoir. » Puis l'autre
8 chose qu'il faut se rappeler c'est que, la grande
9 majorité... les suicides au Nunavik, c'est quatre-
10 vingt-quinze pour cent (95 %) en état d'ébriété...
11 intoxiqué. Les abus - on parlait d'abus physique,
12 du côté de l'Ungava on parlait de négligence - sont
13 souvent liés à des situations d'intoxication, et
14 cette intoxication-là elle est temporaire. Et une
15 fois que tu as protégé l'enfant, parce que c'était
16 impossible de le laisser dans sa famille, une fois
17 qu'il est placé, les choses s'enchaînent. Donc il y
18 a une autre stratégie qui s'appelle la vérification
19 terrain, qui est quand la situation de crise arrive,
20 si on se rend présent pour trouver une solution sur
21 le fait même, il y a des alternatives qui peuvent
22 être développées puis on peut éviter le placement.
23 Parce qu'une fois que le placement est placé, c'est
24 un... je dirais c'est quasiment le bras dans
25 l'engrenage.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Um-hum.

3 **M. ANDRÉ LEBON :**

4 Autant au niveau procédure, parce qu'il y a
5 des règles là, en Protection de la jeunesse, on
6 doit... hein?

7 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

8 Sévir.

9 **M. ANDRÉ LEBON :**

10 Alors donc, voilà. Et ça je pense ça devient plus
11 clair. Puis Mina, avec le travail qu'elle fait,
12 j'ai hâte qu'elle en parle demain mais, cette
13 invitation-là, à la population, et notre attitude de
14 dire « on vous invite, on insiste, puis amenez les
15 gens autour », ça ça peut faire une réelle
16 différence.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Um-hum.

19 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

20 Je voulais vous sensibiliser sur toute la démarche
21 lorsqu'on dit que les Inuits se reconnaissent peu
22 dans la Protection de la jeunesse, dans cette loi-
23 là. Il y a toute la démarche au tribunal qui est
24 d'une grande lourdeur et dans laquelle les Inuits ne
25 se reconnaissent pas du tout. Donc pour nous, de

1 notre côté, c'est la cour itinérante en Protection
2 de la jeunesse qui vient à (inaudible) et tous nos
3 clients, on les déplace vers (inaudible) durant cette
4 cour-là. C'est d'ailleurs cette semaine, la semaine
5 de la cour. Et ça demande une logistique
6 importante, mais on expose également nos familles et
7 les enfants à des contextes de vie des... parce que
8 déjà, des familles sont en surnombre dans les
9 maisons et on les place dans ces situations-là pour
10 l'hébergement à (inaudible) durant la cour dans un
11 processus qui leur ressemble pas et qu'ils ne
12 comprennent pas. Donc il y a... il y a quelque
13 chose aussi à regarder à ce niveau-là pour que ça
14 fasse plus de sens et que les gens s'approprient la
15 décision... la décision finale.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Je vous amène maintenant sur le terrain du
18 recrutement des familles d'accueil. Vous le dites
19 vous-même, c'est un enjeu majeur, mais c'est aussi
20 en recrutement des familles d'accueil Inuites que
21 des familles d'accueil blanches. On a beaucoup de
22 dossiers... vous avez beaucoup de dossiers où il y a
23 des enfants Innus qui sont quand même placés dans
24 des familles d'accueil blanches, donc allochtones,
25 des travailleurs qui habitent à Kuujjuaq, par

1 exemple. Comment faire pour garder le lien de la
2 préservation culturelle, autant dans les enfants qui
3 sont placés ici sur le territoire dans les familles
4 blanches qu'à l'extérieur? Donc vous avez parlé des
5 quatre-vingt-dix-neuf (99) dossiers des enfants
6 placés à l'extérieur du territoire. Comment faire
7 pour garder ce lien, cette préservation culturelle?

8 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

9 On a différentes... différentes façons de faire,
10 actuellement, à ce niveau-là. D'abord, pour les
11 enfants qui sont au Nord dans des familles blanches,
12 on leur demande que les enfants soient inscrits à la
13 garderie de la communauté. Je vous dirais que ce
14 n'est pas possible dans toutes les situations. En
15 fait, les enfants de zéro - six (0-6) mois ne sont
16 pas éligibles à la garderie, donc ils sont... ils
17 sont avec la famille blanche à domicile. Les
18 enfants qui sont d'âge scolaire, bien ils
19 maintiennent le lien avec leur culture de cette...
20 de cette façon-là et continuent à parler Inuktitut
21 également. Et la plupart des enfants qu'on
22 maintient au Nord, même dans des familles blanches,
23 c'est qu'on souhaite le retour dans leur famille,
24 donc comme je vous dis, c'est pas dans tous les
25 dossiers, mais on tente de favoriser les contacts

1 avec la famille et le retour avec la famille. Donc
2 ça c'est pour les enfants qui restent au Nord. Pour
3 les enfants qui sont au Sud, les enfants Inuits au
4 Sud, on demande que les familles d'accueil... on
5 demande deux visites annuelles dans la communauté
6 d'origine de l'enfant et on assure là l'ensemble des
7 frais de déplacements là de la famille d'accueil et
8 de l'enfant, et également l'hébergement et
9 l'ensemble là des besoins autour de la visite. Est-
10 ce qu'il y a des familles qui résistent? Oui, il y
11 a des familles qui résistent, il y a des gens qui ne
12 souhaitent pas revenir au Nord pour toutes sortes de
13 raisons. Et c'est un combat pour nous. Alors il y
14 a des choses à attacher plus étroitement avec nos
15 partenaires de Sud, entre autres là, dans le suivi
16 auprès de ces familles d'accueil-là. Il y a aussi
17 un organisme à Montréal qui est une ressource
18 communautaire, je crois, qui offre des services pour
19 les enfants... les enfants Inuits et les familles
20 d'accueil auxquelles on réfère également à cette
21 ressource-là. C'est les moyens, actuellement, que
22 nous... on met de l'avant. J'ajouterais que
23 parfois, pour certains enfants dans des centres de
24 réadaptation au Sud, on a organisé des visites avec
25 une community worker qui est allée porter de la

1 nourriture, qui est allée rendre visite à cette
2 enfant-là pour répondre à des besoins spécifiques
3 là, de l'enfant. Alors on s'ajuste en fonction
4 des... des besoins spécifiques, également.

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 Chantal, a très bien résumé la situation. Je veux
7 rajouter, quand même, quelques affaires, dans le
8 fond. Il est clair que souvent, le DPJ, il y a ça
9 dans le fond, ça se voit aussi au Sud, mais on le
10 voit plus ici où est-ce qu'on est obligé de mettre
11 notre pied à terre pour qu'il y ait des visites.
12 Parce que des fois, on a compris on en a parlé
13 tantôt là, faire le lien avec la loi qui a changé au
14 niveau de l'adoption, retrouvailles, les nombreuses
15 demandes là, qui affluent de toutes parts pour
16 connaître nos parents, dans le sens que nous, ce
17 qu'on essaie d'expliquer à nos familles d'accueil,
18 même ceux qui sont au Nord, c'est que c'est
19 important que l'enfant, il connaisse c'est qui ses
20 parents. Et si les parents... des fois les parents
21 désirent garder un lien, ils ont toutes sortes de
22 difficultés mais ils désirent garder un lien, puis
23 dans le fond ils font un cheminement. C'est peut-
24 être pas assez rapide pour reprendre l'enfant, parce
25 que l'enfant s'attache dans un autre milieu, mais en

1 même temps ces visites-là sont importantes pour
2 l'enfant. Parce qu'un moment donné, bien, c'est
3 clair qu'il va comprendre là, t'sé, il sait que ses
4 parents ont des difficultés, point à la ligne, à
5 mesure qu'il va grandir, puis si le contact se
6 maintient, bien c'est rassurant pour cet enfant-là.
7 Et c'est très difficile, on a vu même dans la
8 Commission dans certains dossiers « droits du parent
9 vs le droit de l'enfant », bien je pense que nous on
10 est là aussi pour respecter les deux. Et quand
11 c'est possible puis que c'est pas néfaste pour un
12 enfant, on veut que ces contacts-là aient lieu, on
13 les organise au Sud. Il y a des familles d'accueil
14 qui descendent du Sud qui s'en viennent au
15 Nord - des fois ça prend des escortes, des fois ça
16 prend des situations particulières où est-ce qu'il
17 va y avoir de la supervision dépendamment, mais - il
18 y a des visites, même dans ce contexte-là, qui vont
19 se faire, puis on va continuer à le faire. Parce
20 que si... même au Sud c'est la même chose. Si, le
21 parent, c'est ça qu'il a à offrir, bien, on peut pas
22 ne pas en tenir compte, là. Je suis désolé. Puis
23 c'est sûr qu'on a eu quelques situations qu'on a mis
24 notre pied à terre avec la Commission par rapport à
25 ces situations-là. Puis il y a le droit des

1 parents, il y a le droit des enfants, mais au bout
2 de la ligne, tant que c'est pas néfaste à un enfant,
3 bien il faut... il faut organiser ces visites-là.

4 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

5 Donc vous faites référence à la Commission, non pas
6 la nôtre mais la CDPDJ, pour que tout le monde
7 puisse...

8 **M. MARTIN CAREAU :**

9 C'est en plein ça.

10 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

11 ... bien comprendre. Au niveau de la rémunération
12 des familles d'accueil. Je pense que c'est monsieur
13 Lebon qui a abordé cette question-là au début.
14 Combien sont rémunérées les familles d'accueil par
15 jour, ici, au Nunavik?

16 **M. ANDRÉ LEBON :**

17 Bien, je peux prendre la parole parce que c'est DPJ
18 qui sont concernés puis c'est eux qui le font sur
19 une base quotidienne, là. Mais quand on a monté le
20 dossier pour le ministère là, les taux qui sont
21 versés ici variaient mettons entre vingt-huit
22 dollars (28 \$) puis plus ou moins trente-deux (32),
23 trente-quatre dollars (34 \$). Ça c'était le prix
24 qui était versé à la famille d'accueil.

1 Par contre, quand on faisait le... quand on
2 faisait l'équation entre les coûts qu'on payait pour
3 les jours des enfants placés, on s'apercevait que ça
4 nous coûtait plus cher que ce montant-là parce qu'en
5 complément de ce qui est versé à la famille
6 d'accueil, il y a des dépenses qu'on absorbe;
7 mettons on fournit le lait maternisé, on va fournir
8 les couches, on va fournir certains... des fois on
9 va donner des bons d'achat pour la CoOp tout ça,
10 pour que les gens se fassent... puissent faire un
11 marché, un magasinage. Alors quand on a établi ce
12 qu'on payait au Nunavik pour nos familles d'accueil,
13 on est arrivé à une moyenne de quarante piastres
14 (40 \$) par jour par enfant, ce qui ne fait pas de
15 distinction là, entre plus jeune et niveau de
16 difficultés. C'était une moyenne de quarante
17 dollars (40 \$) par jour.

18 Alors ça non plus, ça n'aide pas pour le
19 recrutement, parce que c'est certain que si vous
20 avez déjà... prenez un ou deux enfants
21 supplémentaires puis vous recevez ces montants-là,
22 c'est difficile de faire face ne serait-ce qu'au
23 coût de la vie; là on est en deçà du prix payé
24 ailleurs au Québec, d'une part, puis on est... puis
25 on est dans un lieu où ça coute plus cher.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Um-hum.

3 **M. ANDRÉ LEBON :**

4 Fait que c'est certain que la... la négociation
5 qu'on a qui devait se terminer bientôt, on l'espère,
6 qui verrait à nous payer correctement, actuellement
7 sur la table c'est... on semble d'accord pour verser
8 un montant de quatre-vingts dollars (80 \$) par jour.
9 Et le montant qui a été octroyé aux Commissions des
10 Premières Nations...

11 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

12 Donc la CSSSPMQL?

13 **M. ANDRÉ LEBON :**

14 Voilà.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 (Inaudible) au niveau des commissions là.

17 **M. ANDRÉ LEBON :**

18 Maintenant c'est ça. Alors Commission Santé et
19 Services Sociaux Premières-Nations Québec Labrador.
20 Il y a eu, pour toutes les autres réserves qui sont
21 payées par le Fédéral, un montant de quatre-vingts
22 (80) qui a été octroyé. Et nous, ce qu'on faisait
23 valoir c'est qu'à ce quatre-vingts dollars (80 \$)
24 là, sur lequel on s'entendait comme forfait de base,
25 on pensait qu'il fallait ajouter un montant pour le

1 coût de la vie comme... Alors là, pour nous, il y a
2 une différence là, qui joue selon les modes de
3 calcul parce qu'y a trois (3) modes de calcul qui
4 ont été déposés au ministère, ça jouait entre vingt-
5 deux (22) et vingt-huit dollars (28 \$) de plus. Ça
6 nous met autour de cent dollars (100 \$)

7 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

8 Um-hum.

9 **M. ANDRÉ LEBON :**

10 Alors ça, ça devrait pouvoir faire une différence.
11 Par contre, ce qui ne fait pas de différence, c'est
12 quand la famille est déjà à quinze (15) dans un
13 logement qui peut en contenir cinq (5) parce qu'il y
14 a des limites physiques de l'eau qui est fournie
15 chaque jour puis du sewage qui est rempli par quinze
16 (15) personnes, à midi c'est fini. Ça va pas rendre
17 les choses plus faciles.

18 Par contre, ça vient aussi avec des exigences.
19 Quand on élargit, quand on parle de famille élargie
20 ou de surpopulation, ça veut dire que si j'héberge
21 mon beau-frère, etc. J'élargie le nombre de
22 personnes qui peuvent être à risque pour un enfant
23 que je place et souvent, c'est pas le noyau chez qui
24 on place qui est le problème, mais s'il arrive ou
25 revient notamment de purger une peine ou tout ça,

1 revient un beau-frère, revient un frère, revient une
2 sœur, à ce moment-là, il faut déplacer l'enfant
3 parce que là on a un problème, c'était un ancien
4 abuseur ou c'était... Alors la complexité de ça est
5 vraiment quelque chose à gérer, mais c'est certain
6 que si on peut être plus attrayant, il y a des gens
7 qui vont accepter plus facilement de recevoir les
8 enfants.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Donc ce que je comprends c'est qu'en ce moment, en
11 deux mille dix-huit (2018), une famille d'accueil au
12 Nunavik est payée une valeur de quarante dollars
13 (40 \$) par jour?

14 **M. ANDRÉ LEBON :**

15 Oui.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 La CSSSPNQL avec les Autochtones non-
18 conventionnés...

19 **M. ANDRÉ LEBON :**

20 Ont le double.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 ... sont payés quatre-vingts dollars (80 \$) par
23 jour, le double.

24 **M. ANDRÉ LEBON :**

25 Exact.

1 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

2 Et ce quarante dollars (40 \$) là ne tient pas en
3 compte le trente pour cent (30 %) environ du coût de
4 la vie au Nord, au Nunavik. Et ça peut même, comme
5 monsieur Careau l'a bien expliqué, ça peut même être
6 différent de communauté en communauté?

7 **M. ANDRÉ LEBON :**

8 Exact.

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Donc du quarante dollars (40 \$), il faudrait avoir
11 au moins, vous dites, cent dollars (100 \$) par jour
12 pour avoir une valeur plus réaliste par rapport aux
13 coûts ici?

14 **M. ANDRÉ LEBON :**

15 Absolument.

16 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

17 Est-ce que j'ai bien compris?

18 **M. ANDRÉ LEBON :**

19 (Inaudible).

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 On peut... on peut... il faut pas (inaudible) sur ça
22 pour qu'on puisse bien comprendre. On va... je vais
23 embarquer avec la Régie régionale demain, au niveau
24 de la négociation avec le gouvernement provincial,

1 mais je voulais au moins bien comprendre, pour la
2 Commission, vos besoins.

3 **M. ANDRÉ LEBON :**

4 Oui.

5 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

6 Je pose la question a monsieur Lebon, mais je
7 comprends que...

8 **M. ANDRÉ LEBON :**

9 J'aimerais aussi ajouter une chose, parce que quand
10 on place un enfant, souvent, ce qui est un
11 déterminant pour que la famille accepte de prendre
12 l'enfant, c'est l'accès aux services
13 complémentaires. Puis là on parle d'un montant
14 d'argent, c'est définitivement un enjeu. Il faut le
15 nommer, puis il faut en parler, puis il faut dire
16 que c'est inacceptable.

17 Après ça, les critères de recrutement. On a
18 mis des critères de reconnaissance qui étaient plus
19 serrés parce qu'effectivement, il y a des enjeux qui
20 peuvent pas être discutés, ou discutables; s'il y a
21 un abuseur dans leur famille, s'il y a quelqu'un de
22 violent dans la famille ou déjà condamné... C'est
23 clair, ça exclut une famille.

24 Mais l'autre élément c'est l'accès à des
25 services de garde, accès à certains services

1 complémentaires là, de soins, parce qu'il y a des
2 gens... Alors je vous donne un exemple. Il y a des
3 gens de la DPJ qui vont dans une famille d'accueil
4 donner une injection à l'enfant sur une base
5 régulière parce que la famille a dit « moi, je fais
6 pas ça les injections puis tout ça. » Alors pour
7 obtenir le placement, il fallait être capable de
8 fournir l'accompagnement. C'est une illustration
9 que ça vient aussi avec un complément de soutien à
10 la famille d'accueil, compte tenu du niveau élevé de
11 risques des enfants qu'on place.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Um-hum.

14 **M. ANDRÉ LEBON :**

15 Alors ça il faut pas le minimiser non plus, parce
16 que quand on demande à une famille de se
17 compromettre, il faut être capable de se dire « avec
18 le niveau d'enfant que je te place, ça vient avec un
19 soutien. »

20 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

21 Um-hum.

22 **M. ANDRÉ LEBON :**

23 Essentiellement, l'accès au milieu de garde et
24 l'accès à ce type de services là est déficient.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Et vous l'avez mentionné vous-même, au niveau du
2 critère de reconnaissance des familles d'accueil,
3 est-ce que c'est modulé par rapport aux réalités
4 nordiques?

5 **M. ANDRÉ LEBON :**

6 La réponse c'est oui. Oui, dans le sens qu'on est
7 incapable d'appliquer les critères du Sud, d'avoir
8 une chambre privée pour l'enfant, d'avoir... Il y a
9 des choses comme ça là: accès à une salle de bain,
10 ils sont... il y a une... T'sé, toutes les maisons
11 au Nunavik sont des logements construits par l'État.
12 Ils répondent aux règles et aux normes provinciales
13 de ces maisons-là, mais qui correspondent pas
14 forcément à la réalité d'avoir cinq (5), six (6),
15 sept (7) enfants. Donc il y a... dans ce sens-là,
16 oui, il y a une adaptation, et ça on a réussi à le
17 faire comprendre au gouvernement, que si leurs
18 exigences étaient d'avoir une chambre pour l'enfant
19 placé alors que les cinq (5) autres enfants de la
20 famille en ont... partagent la même chambre...

21 Évidemment, il y a ce genre de choses-là qui
22 font l'objet de... d'adaptation, je dirais.

23 Par contre, les transports... t'sé, on dit
24 « visite ». On dit « on place un enfant, on
25 voudrait qu'il garde un lien avec sa famille. »

1 Bon. La bonne nouvelle c'est que, selon les
2 statistiques, au-delà de soixante-dix pour cent
3 (70 %) des enfants qui sont placés sont placés dans
4 leur communauté d'origine. Ce qui est déjà une
5 bonne nouvelle. Après ça ils sont placés... si
6 c'est pas possible, ils sont placés dans leur
7 région, mettons l'Hudson versus l'Ungava. Après ça
8 ils sont placés au Nunavik. Il reste, vous l'avez
9 vu, quatre-vingt-dix-neuf (99) jeunes qui se sont
10 retrouvés au Sud, puis comme Martin l'a expliqué,
11 c'est pas forcément parce qu'on plaçait au Sud, mais
12 au départ ils étaient placés au Nord, chez des
13 personnes blanches qui ont quitté vers le Sud.
14 Alors dans ce sens-là, vous voyez qu'il y a un
15 effort, mais quand on veut garder un lien... t'sé,
16 le transport au Nunavik, ça coûte cher, fait que si
17 t'es pas dans ta même communauté, garder un lien
18 avec ta famille, bien, c'est pas dans le budget de
19 la famille d'accueil de payer un voyage à cet
20 enfant-là ou de payer aux parents une visite. Alors
21 juste au niveau de la logistique là, il y a des
22 enjeux. Fait que le cent dollars (100 \$) là, il y
23 en a qui s'arrachent les yeux au Sud quand ils
24 entendent parler de ça là, mais c'est zéro puis une

1 barre comme effet. On se rend compte que, à sa face
2 même là, ça se justifie.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Il y a, dans le journal La Presse, le douze (12)
5 novembre deux mille dix-huit (2018), un titre qui
6 est assez frappant: « Au Nunavik la DPJ est écorchée
7 par un coroner. » Il y a eu des suicides d'une...
8 une jeune fille, Rhoda Tunu Parr de Salluit, qui
9 s'est suicidée. Et ce qui est expliqué dans ce...
10 dans ce journal, c'est que c'est dû à des graves
11 dysfonctionnements des services sociaux. Que
12 c'était une fille qui était suivie en Protection de
13 la jeunesse. Elle n'avait jamais eu droit à une
14 évaluation psychologique, donc il y avait un suivi
15 inégal en Protection de la jeunesse.

16 Monsieur Fabien Pernet a également été cité en
17 disant, « c'est un manquement inacceptable et
18 profondément regrettable de la part du réseau de la
19 santé et des services sociaux du Nunavik. » Avez-
20 vous quelque chose, en tant que DPJ, à ajouter sur
21 ce genre de situation qui peut se produire, ce genre
22 de situation dramatique?

23 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

24 Bien c'est sûr que, effectivement, c'est une
25 situation dramatique. Il y a eu des actions qui ont

1 été... qui ont été prises par la suite. Ça met en
2 lumière, encore là, notre intensité de services.
3 C'est de ça que... c'est de ça que ça parle avec
4 des... des absences de... de certains membres du
5 personnel non remplacés à certains moments, donc il
6 y a eu, effectivement, quelques manquements à ce
7 niveau-là. Au niveau du suivi, des recommandations,
8 des évaluations psychologiques, on en a parlé
9 tantôt, au niveau de la rétention de... pas juste de
10 la rétention, mais de la sélection des postes de
11 psychologues, ça fait... moi, depuis que je suis là,
12 le poste n'a jamais été comblé à temps plein par une
13 personne, malgré de multiples affichages et c'est
14 cette personne qui est à contrat avec nous qui nous
15 offre des services d'évaluation. Donc
16 effectivement, c'est une situation où on n'a pas
17 donné suite, il y a pas eu de respect de
18 l'ordonnance à cet égard-là.

19 Il faut dire que tout est plus compliqué au
20 Nord, puis j'excuse rien quand je dis ça, mais je
21 vous donne un exemple. On planifie la visite du
22 psychologue pour faire ces évaluations, il doit
23 voir, par exemple dans la semaine, cinq (5) enfants
24 dans trois (3) communautés différentes. Et là, ben,
25 y a un blizzard. Le vol ne se rend pas dans la

1 communauté, et je suis pas en train de vous dire que
2 ça concerne une situation spécifique, mais c'est
3 une... c'est des situations auxquelles on fait face
4 régulièrement dans l'organisation de nos services.
5 Donc, finalement, il peut pas rendre le service. Il
6 part parce qu'il peut pas se rendre. Il revient
7 deux (2) mois plus tard. Deux (2) mois plus tard,
8 il peut arriver d'autres choses. Reste, c'est pas
9 simple au Nord, dans l'organisation de tous les
10 services spécialisés. Maintenant, oui, on donne des
11 services en matière d'évaluation, mais en matière de
12 suivi psychologique, comme on n'a pas de psychologue
13 sur place, on ne peut pas offrir un suivi
14 psychologique une (1) fois par mois, voir un enfant
15 une (1) fois par mois. On pourrait le faire de
16 façon ponctuelle, mais je suis pas sûre que ça vise
17 les objectifs qu'on souhaiterait. Donc je sais pas
18 si je réponds à votre question, mais il y a
19 différentes choses. Si vous faites référence à cet
20 article-là, c'est dur de recevoir ce type... d'être
21 confronté, les intervenants sont touchés par... ont
22 été touchés par cette situation-là, mais par aussi
23 la publication de l'article. Donc c'est un peu
24 regrettable.

1 Évidemment, on tente de mettre des moyens en
2 place pour pas que ça se reproduise, mais je suis
3 obligée de vous dire qu'il y a des enjeux
4 d'intensité de services et... et on fait face,
5 parfois, à ce type de situation.

6 **M. MARTIN CAREAU :**

7 Bien pour notre part, je pense que c'est clair que
8 pour nous aussi, au niveau de l'Ungava, ça peut
9 arriver chez nous, autant sur la Baie d'Ungava que
10 la Baie d'Hudson, ce type de situation regrettable,
11 donc même au Sud, ça l'arrive. Et même s'ils les
12 ont les services, tous en place, en quelque part
13 dans notre système, des fois échappent des jeunes
14 adultes, des enfants. C'est ça qui est difficile et
15 je pense que tout le monde est préoccupé par le
16 taux, dans le fond, le taux suicidaire par rapport
17 à, t'sé, si on se compare au Québec là, on bat tous
18 les records. Bon, c'est pas toujours une bonne
19 affaire, mais à toutes les fois qu'on annonce que
20 quelqu'un s'est suicidé, souvent les gens vont se
21 dire... vont essayer de trouver un responsable.
22 Oui, on a une responsabilité parce qu'on offre des
23 services, puis oui, y a des trous de services puis
24 on essaie de les combler, mais on a des partenaires
25 aussi. Puis souvent, le monde vont dire « Ah! Ouf!

1 Je l'ai quasiment échappé belle. » Mais nommez-moi
2 pas à la Commission demain matin au niveau du Québec
3 parce que je vais savoir où aller vérifier pour tous
4 les centres jeunesse puis tout le monde peut avoir
5 des difficultés avec ça.

6 Le problème c'est qu'au bout de la ligne,
7 un décès d'un enfant ou d'un jeune adulte, c'est un
8 décès de trop. Ça démontre à quel point que notre
9 région a besoin, on en a parlé d'en nos
10 présentations, et on a besoin d'un service de crise,
11 on a besoin d'un service d'évaluation fonctionnel
12 pour tout le monde. Évaluation, service de crise,
13 puis follow-up. Puis oui, que c'est dur d'avoir des
14 psychologues. On a quand même réussi à avoir des
15 ententes avec le CLSC pour certaines situations
16 criantes de notre côté où est-ce qu'on a pu référer
17 certains jeunes, dans le fond, aux psychologues du
18 CLSC, mais ça fait un (1) an là, un an et demi (1 ½)
19 qu'on réussit à faire ça, mais on est toujours à la
20 recherche de prospects, mais c'est jamais une bonne
21 nouvelle pour personne. C'est super triste pour...
22 pour la famille qui vivent ces deuils-là puis qui
23 peuvent même pas non plus recevoir de l'aide parce
24 qu'elle est pas disponible, que ça s'accumule de dix
25 ans en dix ans, bien j'ai un malaise là. Oui, on

1 est responsable, mais je pense qu'on est responsable
2 collectivement de faire des actions et, je veux
3 dire, le DPJ peut être responsable - il a le dos
4 large - mais je pense qu'il faut regarder plus loin
5 que ça. Ça nous prend des services
6 d'accompagnement, d'évaluation et de follow-up. Les
7 gens en ont besoin. Ceux qui font des tentatives de
8 suicide ou qui subissent de la violence ou des abus
9 sexuels, des abus physiques, c'est... c'est nos
10 parents tantôt ça. Et s'ils ont pas eu de services
11 spécialisés, c'est... le DPJ voudrait bien les
12 fournir. J'ai tellement hâte là d'avoir un
13 psychologue qui se promène dans les villages. Je
14 rêve peut-être en couleur, mais je pense que nos
15 familles puis nos jeunes ont besoin de ces services-
16 là.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Um-hum.

19 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

20 Si vous me permettez, j'ajouterais un... un dernier
21 point. À ce jour, dans la communauté de Salluit, la
22 charge de cas... j'ai deux (2) intervenantes à
23 l'application des mesures et j'ai cent trois (103)
24 dossiers actifs. La moyenne provinciale devrait
25 être autour de dix-huit (18) dossiers par

1 intervenant à l'application des mesures. Et le lien
2 que je faisais avec les services d'évaluation versus
3 le suivi en psychologie, bien si on se permet de
4 faire des évaluations, il faut qu'on ait les moyens
5 d'assurer le suivi des recommandations et le suivi
6 des enjeux qui sont soulevés par cette évaluation-
7 là. Donc actuellement, on fait des évaluations,
8 mais comment on en assure le suivi?

9 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

10 Au niveau de la LSJPA, on l'a un peu moins abordée,
11 donc je peux plus faire appel au directeur
12 provincial en vous, vous avez mentionné,
13 Monsieur Careau lors de la présentation qu'il y a
14 pas d'OJA. Il y a pas... il manque des services au
15 niveau des adolescents contrevenants au Nunavik, au
16 niveau, d'ailleurs, de l'application des mesures
17 extra judiciaires. Quelle est votre vision, en tant
18 que directeur provincial, de ce manque de services
19 au Nunavik au niveau LSJPA?

20 **M. MARTIN CAREAU :**

21 Ma vision pour amener des services? C'est-tu?

22 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

23 Ça peut être une vision de solutions (inaudible).

24 **M. MARTIN CAREAU :**

1 Oui, c'est ça. Bien dans le fond, l'absence de...
2 si on parle des OJA, l'organisme référant, dans le
3 fond, si on en avait une, puis là c'est nos
4 intervenants qui... qui transigent avec les
5 organismes pour essayer d'avoir, dans le fond, la
6 possibilité là qu'ils puissent effectuer les mesures
7 réparatrices, mais le fait d'avoir... on espère un
8 jour avoir un OJA parce que, il y a tout
9 l'accompagnement du jeune par rapport à sa mesure,
10 l'accomplissement de ses travaux, la supervision des
11 OJA, puis eux autres, ils envoient un rapport aussi
12 à l'intervenant qui est... qui doit, dans le fond,
13 s'assurer que la mesure est lue dans un délai bien
14 précis. Bien je pense, je veux dire, en quelque
15 part, ça démontre le sérieux de... parce que t'sé,
16 on veut déjuridiciariser les situations le plus
17 possible, puis je pense le fait d'aller dans ce
18 type... dans la recherche de ce type de mesures-là
19 avec une bonne supervision, je vais vous dire, quand
20 je suis arrivé, il y avait des situations... parce
21 qu'on a des délais à respecter, puis y avait, v'la
22 six (6) ans, plus de six (6), on voyait beaucoup de
23 dossiers qu'y procédaient pas parce que, dans le
24 fond, le délai de prescription était passé. Bon,
25 fait que c'est sûr qu'on a mis l'accent là-dessus.

1 À partir du moment qu'on a commencé à bien s'occuper
2 de ces situations-là, puis qu'on n'a pas dépassé les
3 délais pour dénoncer si le jeune ne fait pas ses
4 mesures, on a un délai, donc si on ne dépasse ces
5 délais-là, puis que le jeune accomplissait pas ses
6 mesures, on pouvait alors le dénoncer, mais si on
7 fait pas ce qu'on a à faire, puis que le délais est
8 dépassé, on peut pas le dénoncer. Fait qu'il est où
9 le sérieux? Mais finalement, maintenant à ce
10 niveau-là, le taux de récidive depuis une couple
11 d'années, il a descendu pas mal parce que les gens
12 le savent maintenant qu'on va dénoncer s'ils font
13 pas leurs travaux. Fait que tout ce suivi-là, toute
14 cette supervision-là demeure importante, puis oui,
15 on aurait besoin d'un organisme communautaire qui
16 pourrait, dans le fond, recevoir nos jeunes, les
17 accompagner. Et dans le fond, des fois, ça pourrait
18 même amener un jeune à se trouver un emploi parce
19 qu'il a fait ses travaux à telle place, puis que ç'a
20 été bien supervisé, tout le monde est satisfait,
21 puis que finalement... on a vu ça par le passé où
22 est-ce que des gens ont quand même pu se trouver des
23 emplois. Fait que c'est un grand besoin parce que
24 c'est tous... c'est nos intervenants qui le font.

25 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

1 Est-ce qu'y a des ajouts pour la Baie d'Ungava?

2 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

3 Je rejoins les mêmes propos que mon collègue.

4 Effectivement, deux... moi, actuellement, j'ai deux

5 (2) intervenantes pour l'ensemble de la Baie

6 d'Hudson, donc multi... multi-tâches pour l'ensemble

7 des fonctions LSJPA, donc parfois elles sont agents

8 de liaison, parfois elles sont... elles assurent les

9 suivis probatoires, parfois elles dirigent vers les

10 (inaudible) extrajudiciaires, et d'autres fois, bien

11 elles font des rapports pré-décisionnels. Donc

12 c'est... c'est beaucoup et c'est... ça fait appel à

13 plusieurs formations et connaissances là pour

14 exercer l'ensemble de ces tâches-là.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 Um-hum. Et au niveau, également, du lieu de la

17 détention pré-comparution pour les jeunes

18 adolescents contrevenants, vous l'avez mentionné par

19 vous-même. Vous avez également mentionné à juste

20 titre que c'était quelque part illégal, selon

21 l'article 30 de LSJPA qui nous dit très clairement :

22 « L'adolescent visé doit être tenu à

23 l'écart de tout adulte détenu ou placé

24 sous garde. »

25 **M. MARTIN CAREAU :**

1 Oui.

2 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

3 Ici, au Nunavik, les adolescents contrevenants sont
4 placés sous garde avec les adultes.

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 Bien, aux mêmes endroits que les adultes, des fois
7 dans une cellule plus reculée avec un gardien, mais
8 je veux dire, il est quand même pas supposé être là,
9 mais on n'en a pas de lieux de détention. C'est sûr
10 que je pourrais être (inaudible) à la critique, mais
11 ça fait plus de six (6) ans, dans le fond, que je
12 suis ici, puis que dans le fond, on essaie de
13 trouver des solutions, et je veux dire, c'est
14 complexe, là. C'est pas... ça prend des
15 installations sécuritaires, donc avec des normes
16 supérieures au niveau des constructions. Je suis
17 pas en train de nous descendre, là. Je suis en
18 train de dire que c'est... ça l'air bien compliqué
19 d'avoir, dans le fond, un endroit, puis je le sais
20 que ça l'est, mais j'en ai besoin d'un quand même et
21 je suis pas pour dire que j'en ai un quand j'en ai
22 pas, mais je lance pas la pierre à personne. C'est
23 qu'il faut juste arriver à trouver une solution,
24 puis il y a des gens qui y travaillent, pour qu'on
25 puisse avoir un endroit de détention qui respecte la

1 loi, qui respecte nos jeunes contrevenants Inuits.
2 Puis ça, bien oui, je l'ai à cœur, puis je suis
3 déchiré, là, quand je reçois un appel là. Je fais
4 de la garde, là. Je reçois un appel, là, puis que
5 j'ai une demande de détention là puis c'est un
6 village, là. C'est sûr que je vais m'assurer qu'il
7 y ait un gardien. C'est pas si évident que ça, mais
8 je veux dire, j'ai pas le choix de le détenir à
9 cause des délits, puis au niveau du respect de la
10 loi, protéger la société, j'ai pas le choix. Mais à
11 toutes les fois que je fais ça, bien moi j'ai...
12 j'ai le cœur qui déchire. C'est la même fois... la
13 même chose que quand on a une annonce d'une personne
14 de la population qui s'est suicidée. C'est un poids
15 qui s'ajoute tout le temps, et là, on veut avoir les
16 solutions par rapport à ça. Ça prend des budgets
17 supplémentaires pour qu'on soit capables d'avoir un
18 endroit convenable qui respecte les droits des
19 adolescents, des adolescentes en LSJPA. Mais oui,
20 je pourrais être (inaudible), puis oui, je suis
21 illégal, puis ça fait pas mon affaire de vous le
22 dire, mais c'est la réalité de mes jeunes
23 contrevenants, puis j'espère qu'on va pouvoir régler
24 cette situation-là dans les prochains mois,

1 prochains... prochaines années. Mais ça prend une
2 solution.

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Avec du support financier?

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 Puis... puis c'est pas moi qui vas régler ça tout
7 seul parce que, vous pourrez poser la question à la
8 Régie régionale, ça sera pas faute d'avoir essayé.
9 Puis la Régie aussi, en lien avec tout ça, on a
10 regardé différents scénarios, mais il y a toujours
11 une contrainte, là, de règles ou de budget ou bien
12 de... ça fait que dans... là on repart sur d'autres
13 choses, là, mais il va falloir que ça se règle.
14 C'est tout.

15 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

16 ... solutions, vous avez mentionnez, Madame
17 Laverdure, que vous aviez deux (2) places je pense à
18 Puvirnitug au niveau du lieu de détention, mais pour
19 les petites communautés c'est la même chose?

20 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

21 Même chose. Je dirais, toutefois, que les
22 adolescents ou adolescentes ne sont jamais hébergés
23 dans la même cellule ou dans le même lieu, là. Il y
24 a vraiment une distinction à ce niveau-là. C'est
25 dans le même lieu physique, là, mais pas le même...

1 la même cellule. Et on s'assure vraiment que...
2 que, comme on disait plus tôt, que l'enfant soit
3 accompagné, là, d'une personne. Soit un agent de
4 sécurité ou une personne, là, qui peut... une
5 escorte, là, qui peut assurer la surveillance de
6 l'adolescent ou l'adolescente. Ce sont les mêmes
7 enjeux. C'est sûr que pour nous, on a des outils
8 différents qui est Puvirnitug, mais il en demeure
9 pas moins que les petites communautés sont exposées
10 aux mêmes... aux mêmes difficultés.

11 **M. MARTIN CAREAU :**

12 Merci. Je veux juste rajouter, aussi, qu'il faut
13 comprendre que dans la loi, au niveau... je pense
14 que vous connaissez tout ça, Maître, mais au niveau
15 LSJPA, aussi, avant d'autoriser, dans le fond,
16 une... une détention, il faut regarder si on
17 pourrait pas faire ça ailleurs. Donc on va
18 consulter les parents quand c'est possible. Et
19 souvent, à cause des délits commis, à cause de
20 l'état de crise, tout ça, les parents nous... bien
21 dans le fond, on va dire aux parents où est-ce qu'il
22 va aller, là, parce que le parent il est pas en
23 mesure de contrôler son jeune, là. Et là, à ce
24 moment-là, on lui dit où est-ce qu'on va envoyer le
25 jeune, qu'on va mettre un gardien. Le parent est

1 mis dans le coup, mais c'est pas l'idéal. Je veux
2 dire, c'est sûr que, ils sont pas dans'même cellule
3 avec un adulte, mais il y a des adultes à côté, là.
4 T'sé, y sont dans le poste des fois. Dans certains
5 postes, il y a pas douze (12) places, là. Des fois
6 il y a deux (2) puis trois-quatre (3-4) places.
7 Donc on essaie de mettre les mesures de sécurité.
8 Et souvent, le parent est avisé et dans le fond,
9 s'il peut pas lui non plus en prendre charge, bien
10 dépendamment des délits, bien, on n'a pas le choix
11 de, malheureusement, d'utiliser cette façon-là.

12 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

13 Vous en faites pas, j'ai presque terminé. On va
14 avoir une pause bien méritée pour le dîner.

15 **M. MARTIN CAREAU :**

16 C'est correct.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Vous avez mentionné aussi, plus tôt, le conseil des
19 personnes significatives autour de l'enfant, un
20 meilleur... un plus grand empowerment, pardon, des
21 Inuits. Dans les déclarations, au contraire, on a
22 eu beaucoup de grands-parents qui ne se sentaient
23 pas inclus dans les décisions de la Protection de la
24 jeunesse et même surpris de savoir que leur enfant,
25 finalement, était placé dans une autre communauté et

1 qu'ils n'avaient pas été informés. Êtes-vous au
2 courant de ces situations des grands-parents qui, un
3 peu en désespoir de cause, lèvent la main une fois
4 que l'enfant est placé?

5 **M. MARTIN CAREAU :**

6 En tous cas, moi je peux vous dire que c'est
7 possible qu'il y ait eu des situations, mais comme
8 je l'ai dit plus tôt, toutes les situations, si on
9 doit effectuer un placement, on regarde c'est quoi
10 la famille élargie, puis c'est quoi les
11 possibilités. On parle des grands-parents, mais on
12 parle des oncles, des tantes aussi. On regarde...
13 des fois, c'est pas des milieux qu'on pourrait le
14 faire. On l'évalue. Des fois oui, ça fonctionne
15 dans la famille élargie, mais les grands-parents,
16 moi, j'ai un exemple qui va toujours me rester dans
17 tête, même quand je vais prendre ma retraite.
18 J'avais une grand-mère, justement, qui avait
19 quatre... cinq... pardon, elle a cinq (5) de ses
20 petits-enfants qu'elle garde. Je veux dire, c'est
21 sûr que là on a été mis à contribution, mais cette
22 madame-là, cette grand-mère-là demandait rien à
23 personne, puis malheureusement, ses enfants
24 fournissaient pas les allocations familiales. Elle
25 se débrouillait.

1 Quand ç'a été porté à notre attention, c'est
2 sûr qu'on a collaboré. Mais t'sé, ça a pas de sens,
3 là. Puis il y a aussi des situations où est-ce
4 qu'on... les grands-parents vont être consultés,
5 mais ils ont pas la capacité; parce que d'accueillir
6 un autre enfant quand ils accueillent déjà les
7 enfants d'un autre de leur fils ou d'une autre de
8 leur fille... Est-ce que oui... je veux dire,
9 habituellement, en tous cas dans la plupart des
10 situations, on regarde la famille élargie, les
11 grands-parents, il y en a qui contribuent. On se
12 demande des fois comment ils font, mais ils
13 contribuent sans penser que des fois, il y a deux-
14 trois (2-3) familles dans la maison puis qu'il y a
15 trois (3) enfants de plus. Mais il y a beaucoup de
16 générosité à ce niveau-là, des grands-parents, et
17 ça, en est même triste parce que des fois, ils
18 [n]'ont plus la capacité, ils ont pas l'aide de la
19 famille élargie. Fait que oui, ça se peut que ça
20 arrive.

21 Mais j'ai vu bien d'autres choses aussi, qui
22 arrivent, où ce que les grands-parents sont reconnus
23 et puis ils font leur possible, puis ils en font
24 même trop. Puis il y en a qui sont épuisés, puis
25 ils [ne] peuvent plus le faire. Fait que ça, ça

1 amène d'autres problèmes et ça amène, des fois, des
2 déplacements.

3 Mais, oui, c'est possible. Mais
4 habituellement, comme je vous l'ai dit, puis comme
5 je vous le répète, nous on les veut pas... on veut
6 pas de placement. Si on est obligé de faire des
7 placements, c'est pour des raisons de sécurité. Je
8 veux dire, s'il y a une bonne place dans la famille
9 élargie, c'est sûr qu'on va prioriser ça. Mais on
10 (inaudible) pas toutes les situations. J'étais pas
11 là dans... v'là dix (10) ans. J'étais pas là v'là
12 quinze (15) ans. Et, je veux dire, c'est sûr que
13 c'est un rappel continué avec nos jeunes
14 intervenants. Il faut absolument faire le tour de
15 la famille élargie et les grands-parents quand ils
16 le peuvent.

17 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

18 Um-hum.

19 **Mme CHANTAL LAVERDURE :**

20 Moi, j'ajouterais effectivement, c'est une valeur.
21 Il faut solliciter les grands-parents. Il faut
22 solliciter les gens qui sont significatifs pour
23 l'enfant ou pour la famille et trouver des solutions
24 à l'intérieur même du réseau là de l'enfant. Est-ce
25 qu'il a pu y avoir des situations où, effectivement,

1 il y a eu des échappées par rapport à ça? J'ai
2 entendu une situation, il y a quelques années.
3 Récemment, j'ai rien entendu par rapport à ça.
4 Maintenant, là où ça peut se jouer, par contre,
5 c'est dans le cadre des mesures de protection
6 immédiates où parfois, en contexte d'urgence, on n'a
7 pas nécessairement accès à toute l'information qui
8 concerne l'enfant, et donc, si on ne connaît pas
9 bien la communauté ou les différentes relations, il
10 est possible qu'on ait pu procédé à des placements
11 en urgence pour une période de vingt-quatre (24)
12 heures ou quarante-huit (48) heures chez une
13 personne qui n'était pas reliée à l'enfant. Ça
14 c'est possible. Maintenant, lorsque les personnes
15 se manifestent, on en tient toujours compte, même si
16 c'est durant la fin de semaine ou à l'extérieur des
17 heures de bureau, on sort... les intervenants
18 sortent et interviennent. Ils vont rencontrer ces
19 gens-là là pour recadrer l'intervention. Mais c'est
20 possible.

21 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

22 J'ai une dernière question avant de prendre une
23 pause (inaudible)...

24 **LE COMMISSAIRE :**

1 Peut-être qu'avant on (inaudible) aux autres
2 avocats...

3 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

4 Totalement. Totalement. Ça va être (inaudible) mes
5 questions. Au niveau des enquêtes systémiques de la
6 CDPDJ, je regarde monsieur Lebon, parce que je sais
7 que lui était là avant, donc il y a eu une enquête
8 systémique pour lésions de droits en deux mille dix-
9 sept (2017), un suivi en deux mille onze (2011). Il
10 y a un rapport de la CDPDJ qui est sorti en deux
11 mille dix (2010), donc ça fait quand même huit (8)
12 ans et je vais les citer et j'aimerais avoir votre
13 opinion sur la question :

14 « Tout en reconnaissant l'ampleur des
15 efforts et des changements
16 organisationnels observés au cours des
17 dernières années, la Commission insiste
18 sur la fragilité de leurs résultats et
19 leurs précarités. »

20 Est-ce que c'est encore le cas, aujourd'hui en
21 deux mille dix-huit (2018)? Et comment faire pour
22 qu'il y ait le moins possible ou sinon plus de
23 lésions de droits pour les enfants au Nunavik?

24 **M. ANDRÉ LEBON :**

1 La précarité là, ça existe encore. Juste pour vous
2 donner, là - tantôt j'ai parlé du bilan des dix
3 (10) dernières années - un survol, il est passé
4 quatre (4) DPJ sur chaque côte, il est passé cinq
5 (5) directeurs de la réadaptation, et là, si vous
6 faites la démystification de ça, au niveau des
7 postes cadres, au niveau des intervenants, alors
8 oui, il y a une précarité parce que quand vous avez
9 été là comme moi, témoin pendant dix (10) ans, pas
10 toujours au niveau des opérations, mais j'ai été
11 témoin dans ces dix (10) années-là, j'ai vu des
12 efforts... D'ailleurs, si vous lisez le bilan de
13 deux mille dix (2010), ce qui est frappant c'est
14 qu'il y a des choses qui ont été mises en place sur
15 lesquelles, trois (3) ans plus tard, on avait
16 régressé. Pas parce qu'ils avaient pas été mises
17 en place, mais parce qu'il y a pas eu de continuité
18 ou de *continuum*.

19 Moi, mon espoir actuellement, il tient à trois
20 choses. La première chose, c'est que la Régie
21 régionale a une solidité qu'ils ont jamais eue par
22 la passé, et actuellement font un travail de
23 documentation et de monitoring des situations, des
24 services rendus à la population comme ç'a jamais
25 été fait. Alors, au moins, bien documenter, ça

1 aide deux (2) choses: ça aide à bien poser le
2 problème, puis ça aide à voir dans le maillon là,
3 dans les maillons manquants de la chaîne de
4 services. Fait que ça c'est la première nouvelle.

5 La deuxième nouvelle c'est la sécurisation
6 culturelle. Puis là, ça a l'air flagorneur, mais
7 il y a une nouvelle génération de personnes au
8 Nunavik. Vous regarderez l'âge de Mina Beaulne,
9 vous regarderez l'âge de Susan Nulukie, vous
10 regarderez l'âge du maire de Puvirnituk qui
11 s'appelle Tunu Napartuk, uh... de Kuuujuaq. C'est
12 une nouvelle génération, je dirais, dans la
13 trentaine, qui prennent des postes clés puis qui
14 s'investissent. Puis la différence c'est qu'ils
15 sont très attachés à leurs valeurs culturelles,
16 mais ils ne sont pas dans la victimisation, ils
17 sont dans la recherche de solutions.

18 Pour l'essentiel, ce sont des femmes en grande
19 majorité, mais dans le social puis dans
20 l'éducation, c'est un patron un peu connu que ce
21 sont des femmes. Alors donc, moi, c'est mon
22 deuxième élément d'espoir, puis c'est le fait que
23 ces gens-là, actuellement, sont dans les postes de
24 commande et on leur fait plus de places avec

1 (inaudible) leadership de Minnie Grey est
2 exceptionnel par rapport à ça.

3 On a parlé, tantôt, du Comité des partenaires à
4 Makivik. Ça s'est passé pendant que Minnie Grey
5 était à Makivik, donc ce leadership-là, il est
6 essentiel. Et il y a actuellement le troisième
7 point, c'est qu'il y a actuellement des initiatives
8 dans les communautés. Remarquez que c'est un bel
9 exemple de mouvement communautaire où la population
10 est plus consciente des enjeux larges de jeunesse
11 et ça amène des initiatives qui sont inspirantes.
12 Alors, moi, quand je conjugue ces trois (3) choses-
13 là, je conclus qu'il y a plus de chances que les
14 revendications soient faites connectées sur les
15 vrais besoins de la population, parce qu'elles
16 émanent davantage des gens qui sont collés à la
17 population; 2) parce qu'on est mieux documentés
18 puis qu'on peut mieux nourrir l'argumentaire avec
19 des faits, avec non pas des cas d'espèces, la
20 dernière entrevue dans La Presse, mais avec des
21 portraits de situations qui sont documentés. Je
22 pense qu'on est mieux placés pour revendiquer puis
23 exiger du gouvernement des soutiens à la véritable
24 hauteur.

1 La dernière chose, puis ça c'est toujours
2 tendancieux parce que voyez-vous, un article dans
3 le journal ça peut faire un dommage épouvantable,
4 mais ça peut être un cas d'espèce. C'est pas que
5 ça existe pas, mais je dis que le danger de
6 construire sur des situations *ad hoc*, c'est
7 dangereux par rapport à une lecture plus globale de
8 la population. Et moi là, actuellement, je pense
9 que dans certaines revendications, là, il faut
10 ramener le portrait régional du Nunavik, il faut le
11 transposer dans un reflet qui est compréhensible
12 par le Sud. Alors je vous donne un exemple. Il y
13 a plus de signalements d'enfants zéro - dix-sept
14 (0-17) dans le village de Puvirnituk qu'il y a de
15 population de jeunes de zéro - dix-huit (0-18) ans.
16 C'est pas tous les jeunes qui sont signalés, mais
17 il y a des jeunes qui sont suffisamment signalés.
18 Une situation comme ça, si vous la transposez...
19 là, on fait pas grand cas parce que c'est une
20 centaine (inaudible) d'enfants. Mais si on
21 appliquait ça à la ville de Chicoutimi, à la ville
22 de Rimouski, puis on disait « il y a plus d'enfants
23 à Rimouski signalés qu'y a d'enfants dans notre
24 population », moi je pense que le gouvernement se
25 bougerait les fesses. Alors moi, il y a quelque

1 chose par rapport à ce portrait-là qui est... je
2 pense ça va prendre plus de... alors il y a, à
3 l'interne, une mobilisation plus grande pour être
4 connecté, puis ça c'est fondamental, puis j'ai dit
5 mes espoirs, mais il y a une agressivité, aussi,
6 vis-à-vis du gouvernement pour dire « Écoutez, là,
7 on est loin. La population est en grand besoin
8 parce qu'y a un cumul de facteurs de risque. » Ça
9 là, même un gouvernement peut comprendre ça. Le
10 cumul de facteurs de risque, là, c'est dans la
11 santé, c'est dans le social. Les policiers peuvent
12 vous en parler, il y a plein de choses qu'on...
13 Alors bref, c'est pas juste de l'anecdote, c'est
14 documenté, et je pense qu'il faut être plus
15 agressif dans nos revendications. De plus en plus,
16 je dirais que le Nunavik met son pied à terre dans
17 ses revendications et ça augmente les chances
18 d'obtenir les services. Ça c'est mon opinion
19 personnelle. Vous avez demandé une opinion
20 personnelle.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Je pense qu'à ce stade-ci, je vais offrir à
23 Me Arteau s'il a des questions?

24 **Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :**

1 J'ai pas de questions, Monsieur le Commissaire, mais
2 je vais prendre quand même quelques secondes pour
3 remercier madame Johnston, monsieur Lebon, madame
4 Laverdure et monsieur Careau d'avoir livré ce
5 témoignage-là. C'est généralement pas un exercice
6 facile que de témoigner devant une Commission,
7 encore moins pour des sujets aussi sensibles que
8 ceux-là. Et sincèrement, ils l'ont fait avec
9 beaucoup de brio, beaucoup de clarté et beaucoup de
10 transparence et je voulais les remercier.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Um-hum. Me Laganière? Me Boucher? Me Robillard?

13 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

14 Aucune question, je vous remercie Monsieur le
15 Commissaire.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 J'aurai pas de questions. Merci beaucoup pour vos
18 témoignages.

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 Aucune question également. Merci!

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors Me Richard, merci pour la présentation et vos
23 questions.

24 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

25 Merci à vous.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 C'était pertinent. Je voudrais remercier maintenant
3 nos témoins. Je vous remercie beaucoup d'avoir
4 partagé avec nous. Comme dit Me Arteau, c'est pas
5 toujours facile de venir aborder des questions très
6 sensibles dans le cœur d'une population qui vit ces
7 situations sensibles. Et je vais être bref parce
8 qu'il est quand même une heure moins quart (12 h 45)
9 et si j'essayais de résumer tout ce que vous m'avez
10 dit, j'en aurais pour longtemps et c'est pas parce
11 que je le ferai pas que j'ai pas entendu ce que vous
12 m'avez dit. Disons que je suis pas... je vais vous
13 dire, d'abord, que je suis pas surpris d'entendre ce
14 que j'ai entendu. Pas du tout surpris. On a eu
15 plusieurs échos. Me Richard a fait allusion à
16 certains... certaines déclarations qu'on a eues. Et
17 la Commission fonctionne depuis décembre deux mille
18 seize (2016) et je peux vous dire qu'on a des
19 équipes qui ont fait les quatorze (14) villages avec
20 madame Grey, avec Lucie Grey, entre autres, ils ont
21 fait le tour, ont rencontré deux cent soixante (260)
22 personnes, deux cents (200) dossiers... deux cent
23 soixante (260) dossiers ont été ouverts. Il y a des
24 gens qui ont témoigné. Il y en a qui ont témoigné à
25 Kuuujjuarapik la semaine passée. Il va en avoir

1 cette semaine. Il y en a qui étaient venus
2 témoignés à Montréal, à Val-d'Or. Je pense à Minnie
3 Grey, entre autres, qui était venue aux deux (2)
4 endroits. Et je vais simplement mentionner que je
5 suis heureux d'entendre que la Régie régionale a de
6 l'emprise, est en mesure de poser des problèmes, de
7 les identifier. Ça, c'est une bonne étape parce que
8 ça doit venir du milieu. Les besoins doivent être
9 connus par le milieu. Et je pense que, quand on
10 parle des gouvernements, bien à un moment donné
11 c'est d'entendre ce que les gens du milieu ont à
12 dire. Peut-être qu'il est temps de cesser de venir
13 faire les choses pour les gens et leur imposer des
14 schèmes de pensée, d'appliquer des mesures qui sont
15 bâties pour ailleurs. Il est peut-être temps, en ce
16 qui concerne les Premières-Nations et les Inuits,
17 que les gouvernements s'assoient avec eux, puis pas
18 rien qu'avec une nation. Il y a en a onze (11)
19 nations. Bien, elles sont pas toutes pareilles.
20 Les Innus ont des différences avec les Inuits. Je
21 pourrais vous dire ça. Je pense vous avez dû le
22 voir. Les Anishinaabes, les Attikameks, les
23 Micmacs. Tu sais, tout le monde a des différences.
24 Alors il faut s'asseoir avec chacun, puis dans les
25 nations, il y a des différences entre les

1 communautés. On l'a abordé ici aussi, aujourd'hui.
2 Il y a des petites communautés, il y en a des plus
3 grosses. Il y a des communautés plus éloignées,
4 plus isolées, avec des problèmes particuliers. Il
5 faut s'asseoir avec chacun, avec les leaders, les
6 gens de la population, connaître les besoins et
7 offrir le support pour que ces gens-là soient en
8 mesure de faire ce qui s'impose pour donner une
9 qualité de services à leur population. Pourtant
10 c'est simple, mais c'est complexe à la fois. Ça va
11 demander beaucoup d'énergie parce que ce qu'on
12 constate, à la Commission, c'est qu'il y a beaucoup
13 à faire. Il y a des changements à faire. On va se
14 dire les vraies choses, là. (Inaudible)... quand on
15 est ici, là, on a maltraité ces gens-là pendant
16 longtemps. Ici peut-être que c'est depuis moins
17 longtemps parce que l'arrivée est plus récente. On
18 a encore des Elders qui viennent nous conter le
19 massacre des chiens, les écoles résidentielles, ces
20 choses-là, le changement de vie que ç'a occasionné,
21 mais il faut le savoir. Puis le reste de la
22 population au Québec, c'est pas certain qu'ils sont
23 au courant de ça. Et qu'ils voient les conséquences
24 que ç'a eu sur la façon de vivre des gens et
25 l'impact qui est pas guéri encore. Alors, les

1 dégâts qu'on a faits, là... puis quand je dis
2 « on », je m'inclus, t'sé. Les dégâts qu'on a
3 faits, bien, il faut venir écouter ce que les gens
4 ont à dire ici, puis comprendre leurs besoins. Et
5 ensuite, faire ce qui doit être fait pour corriger
6 du mieux possible pour les aider à se reprendre en
7 main. Qu'on vienne pas me dire qu'il faut faire
8 égal. C'est pas vrai. Il faut être équitable. Ça,
9 ç'a été mentionné, je pense, ce matin. Équitable,
10 ça ça veut dire que quand on n'est pas au même
11 niveau, là, bien il faut faire plus pour arriver à
12 un moment donné à une égalité. Là on est à ce
13 stade-là. J'espère qu'au gouvernement, ça été dit,
14 je pense que monsieur Lebon a été... j'utiliserai
15 pas la même expression mais je pense qu'au
16 gouvernement, bien, il est temps qu'on s'assoit avec
17 les gens de la Régie puis avec les gens des
18 communautés, qu'on fasse ce qu'il faut faire. Puis
19 c'est sûr qu'il faut faire plus. On nous a parlé ce
20 matin, tout l'avant-midi, qu'il manque de
21 ressources. Évidemment un manque de ressources pour
22 quoi? Bon, manque de fonds, manque de personnel,
23 manque d'attraction et de rétention. Et quand on
24 n'est pas capable d'avoir des gens pour occuper une
25 position, bien on fait quoi? Bien on offre plus.

1 Hein? On offre des avantages qui vont faire une
2 stimulation pour que les gens puissent venir. Plus
3 d'effets. Puis j'ai pas inventé ça moi. Mais si on
4 fait rien, on va se revoir dans cinq (5) ans puis on
5 sera pas plus avancé qu'on est là. Il faut faire
6 plus. Je vois pas dans quelle langue je pourrais le
7 dire, mais...

8 **Me GENEVIÈVE RICHARD :**

9 En Inuktitut.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Est-ce que ça correspond à ce que vous pensez, en ce
12 qui me concerne, les témoins? Il faut faire plus.
13 Puis plus, bien coudon, ça vient pas de la lune, là.
14 On vit au Québec ici. Le Nunavik... tout le monde
15 est fier au Québec, de la belle grande province - on
16 dit que la France entre je sais pas combien de fois
17 dans la province là, et on est fier du Nord puis
18 de... on envoie des cartes postales partout de nos
19 belles affaires, nos igloos, des tipis puis des
20 choses comme ça puis...

21 Mais pourtant, ces régions-là, il y a du monde
22 qui vit dedans, là. On est au Nunavik, on est chez
23 les Inuits. Hein? Des êtres humains. Hein?
24 Pourquoi on fait pas... parce que oui, il faut faire
25 plus qu'ailleurs, parce que plusieurs raisons. Et

1 on part de plus loin pour des raisons qui sont
2 historiques, des comportements qu'il y a eus. Il
3 faut faire plus. Puis il faut le faire et le faire
4 avec, pas pour. Il faut regarder avec ces gens-là.

5 Moi... c'était un cri du cœur. Le fait de
6 refléter ce que j'entends, là, ça fait depuis... on
7 a mis sur pied la Commission puis on a commencé à
8 entendre des gens en juin deux mille dix-sept
9 (2017). C'est la trente-huitième (38^e) semaine, là,
10 si je me trompe pas, d'audiences qu'on a. Et je
11 peux vous dire que j'en ai entendu des choses. Des
12 choses tristes, puis parmi les choses tristes, bien,
13 j'ai comme l'impression que c'est au Nunavik que
14 c'est le plus triste. Fait qu'il faut se réveiller,
15 il faut faire quelque chose. Puis on a quoi?
16 Treize (13) à quatorze (14) mille personnes qui
17 vivent dans les quatorze (14) villages. Je pense
18 que - je vais peut-être me répéter, c'est pas le
19 première fois que je le dis, et je vais le redire
20 probablement cette semaine - il faut faire quelque
21 chose, puis j'espère qu'on nous entend. On a des
22 représentations du gouvernement, il y a des
23 procureurs du gouvernement, des gens du Secrétariat
24 aux Affaires autochtones. On a des gens qui peuvent
25 transmettre le message et aussi, vos témoignages qui

1 sont quand même frappants, vont être sur notre site
2 Internet.

3 Ici, c'est un petit peu plus lent au point de
4 vue Internet, là. Les cent (100) quelques millions
5 qui seront dépensés pour la fibre optique, c'est pas
6 encore fait, mais... alors ça prend un petit peu
7 plus de temps avant que ça aille sur notre site,
8 mais ça va y aller. Alors les gens pourront vous
9 réécouter. S'ils sont pas certains d'avoir bien
10 entendu, ils pourront prendre le temps de vous
11 réécouter tranquillement, et j'espère, mettre en
12 application vos besoins, vous donner les ressources.

13 Là, je veux pas parler des familles d'accueil
14 dont il y a des discussions, je suis bien heureux
15 d'entendre ça, qu'on a une compensation, il y a le
16 coût de la vie. T'sé, il faut... il y a un besoin,
17 il y a un manque de ressources, il y a des gens qui
18 en souffrent.

19 T'sé, moi j'ai entendu des cas, peut-être pas
20 nécessairement juste ici, là, mais dans d'autres cas
21 des gens des Premières Nations, « je suis allé à la
22 DPJ pour demander de l'aide puis ils m'ont enlevé
23 mes enfants. » T'sé, ça fait mal quand on entend
24 ça. On veut de l'aide, alors les gens se disent
25 quoi? « Bien, j'irai pas, j'ai peur. » C'est des

1 choses que j'ai entendues ça, t'sé. Pas tout à fait
2 ici là, mais je l'ai entendu ailleurs.

3 Je vous le dis, ces choses-là, il faut vraiment
4 être sensibles à ça, puis apporter des services de
5 première ligne. J'ai entendu, ça été répété à
6 plusieurs reprises ce matin, on n'a pas les
7 services. Comment est-ce qu'on peut améliorer la
8 situation si on n'a pas les outils pour corriger la
9 situation? Puis si on les a pas, bien, il faut
10 s'organiser pour les avoir. Si on se fait dire
11 qu'il y a pas de... je crois on parlait de
12 possibilité d'être libéré ou d'avoir un congé
13 nordique, c'était pas possible alors que ça aurait
14 pu l'être, si je comprends bien, avant une certaine
15 époque, et que là, ça [ne] le serait plus, bien, il
16 faut que ça change ces choses-là, pour que les gens
17 puissent... il faut leur donner le goût de venir
18 ici, leur donner le goût de rester.

19 On nous dit que c'est un point six (1.6) années
20 la moyenne là, de rétention, là. À Hudson/Ungava,
21 je l'ai pas entendu, ça doit se ressembler. Bon
22 bien, t'sé. Alors je veux pas être trop long. Je
23 vais vous laisser aller dîner, mais j'espère qu'on
24 vous entend. En tous cas, moi je vous promets une
25 chose, c'est que je vais répéter ce que j'entends

1 puis je vais l'écrire à un moment donné, au cours
2 des prochains mois.

3 **M. MARTIN CAREAU :**

4 Merci, (inaudible).

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Vous êtes... je vous remercie encore d'avoir partagé
7 avec nous, puis je vous souhaite d'obtenir ce qui
8 vous manque pour faire ce que vous souhaiteriez
9 faire et qui correspond aux besoins des gens...

10 Bon. Merci beaucoup, on va aller dîner. On reprend
11 (inaudible) deux heures je pense pour (inaudible).

12 **LA GREFFIERE :**

13 Oui, à deux heures (14 h) je pense.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors à tout à l'heure.

16 SUSPENSION

17 -----

18 REPRISE

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 The Commission is back in session.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 So welcome back. Me Elassal?

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Um-hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 You will present the next witnesses?

2 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Yes. We have with us three (3) people who will
4 share... the testimony will be on midwife practice
5 in Nunavik, mostly... Actually, essentially on
6 Hudson Bay. So we have the pleasure to have Brenda
7 Epoo, in the middle, who is a midwife and the
8 Coordinator at Inuulitsivik Health Center. She's in
9 Inukjuak. We also have a student on her right,
10 Elisapi Tukulak who is studying to become a midwife.
11 And we also have Serge Provençal, who is the
12 Director of Hospital Services at Inuulitsivik Health
13 Center. So I understand that you prepared a
14 PowerPoint presentation for us, so we can know more
15 about the practice of midwife. So before we start,
16 I will ask the clerk to swear you in.

17 -----

18

19

20

21

22

23

24

25

VOLUME 163
20 NOVEMBRE 2018

LEIGH JOHNSTON, ANDRÉ LEBON,
CHANTAL LAVERDURE, MARTIN CAREAU
ET FABIEN PERNET

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13

1 Mme Elisapi Tukulak,
2 Étudiante, Maternité de Puvirnitug
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 Mme Brenda Epoo,
6 Coordonnatrice, Inuulitsivik Health Center
7 Affirmation solennelle

8 -----
9 M. Serge Provençal,
10 Directeur, Hospital Services Inuulitsivik Health Center
11 Affirmation solennelle

12 -----

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Welcome, all of you!

15 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

16 Thank you.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 I'm very happy to have you with us to explain the
19 subject of midwife.

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Yes.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Me Ellassal, your witnesses.

24 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Yes, maybe before we start, I will file into

1 evidence the PowerPoint under P-1131 and... so...
2 and I understand, Mrs. Epoo you which to start
3 first with the presentation, so we listen to you.

4 - PIÈCE COTÉE P-1131 -

5 **Mme BRENDA EPOO :**

6 Thank you. We're going to talk about making a
7 difference in remote Inuit communities, the
8 Innulitsivik midwifery services in Hudson Bay. You
9 already understood (inaudible...) I'll talk about
10 the history and philosophy in Hudson and Elisapi
11 will talk about education program and Serge will
12 talk about the challenges and what we need. The red
13 part is Nunavik. We serve the Hudson Bay area. We
14 serve seven (7) communities. We have about...
15 Inuit people in Canada live in Nunavut, Nunavik and
16 (inaudible). We are part of Northern circumpolar
17 people. The population of Inuits is about sixty-
18 nine thousand (69 000). We live above the Tree
19 Line. Our communities are only accessible by plane.
20 Our traditional culture and way of life are still
21 strong, like hunting and fishing. We are living
22 with the impact of colonialism and (inaudible). (?)
23 philosophy, midwifery services started in ninety
24 eighty-six (1986) in Puvirnitug, prior to midwifery
25 regulations in Canada. We grow to include two (2)

1 centers we call maternity in Inukjuak and in
2 Salluit. Inukjuak opened in nineteen ninety-eight
3 (1998) and Salluit opened in two thousand four
4 (2004). Women from smaller communities come to
5 birth centers at thirty-seven (37) to thirty-eight
6 (38) weeks or thirty-six (36) weeks. The
7 maternities were inspired by the (inaudible) Women
8 Organization to stop sending pregnant women to
9 southern hospitals. This was (inaudible) in Inuit
10 culture (inaudible) from colonialization. For the
11 women's group... because... (inaudible) that because
12 there was a lot of new (inaudible)... the violence
13 got too big (inaudible) And women were isolated
14 without their family and often women came back home
15 with no more husband or spouse because the situation
16 was too long and he got another wife. That one,
17 Provincial Evacuation Policy for all pregnant women
18 began in nineteen seventy (1970) with the assumption
19 that will southern healthcare would be better for
20 Inuit women and families. Births away from home
21 increase social and medical risks. Women lost self-
22 confidence and confidence in birth. Communities
23 lost traditional knowledge about birth and
24 midwifery. Family stress because the mother was
25 away for four (4) to eight (8) weeks. They had a

1 poor diet away from home. Substance abuse
2 increased, and high risk of intervention in birth,
3 loneliness, lack of information, support and respect
4 and lost of cultural values and means. Background:
5 we are fourteen (14) midwives and we serve seven (7)
6 villages on Hudson Bay Coast, about six thousand
7 seven hundred (6 700) altogether. The largest
8 Health Center is in Puvirnitug with twenty-five (25)
9 in-patient beds, an emergency strip landing.
10 Doctors are available twenty-four/seven (24/7) in
11 Purvi and then in Inukjuak for the period of nine
12 (9) to five (5). They take turns by phone for the
13 smaller communities. The blood tests, laboratory
14 and newborn admissions are in Puvirnitug only. And
15 obstetrical consultations are in Montreal.
16 Caesarian section available in Montreal by plane,
17 fifteen hundred (1 500) to twenty-five hundred
18 (1 500) in kilometers away. And average transport
19 time is eight (8) hours if weather is permitted.
20 History and philosophy; Innulitsivik Health Center
21 is governed by an Inuit (inaudible) Board, it's
22 committed to education of Inuit health workers and
23 community development. There are consultations with
24 Inuit Elders, childbearing women and young women to
25 establish the maternity. The Innulitisvik Health

1 Center and midwifery service is supported by the
2 community leaders, (inaudible) and nurses. It's
3 dedicated to preserve and (inaudible...) traditional
4 Inuit midwifery knowledge and skill. The first
5 Inuit midwifery students were selected by the
6 community and (inaudible) midwives are hired to
7 support development of midwifery service. One of
8 the leaders, Mina Tuluvak, said "We tried to find
9 teachers who understood that their role is to teach
10 and not to lead". Midwives and students have worked
11 together as a team to provide care. Midwifery led
12 in disciplinary model that was the leader of care
13 for maternity (inaudible) and newborn care.
14 Midwives work closely with Health Services. They do
15 prenatal, postnatal and newborns and sexual health
16 care for the whole operation. Midwives have a
17 (inaudible)scope of practice in the community health
18 for women and baby care. Place of birth; low risk
19 births are planned in Inukjuak and Salluit. Low and
20 medium risk are planned in Puvirnituuq, weather
21 permitting. Midwives in our villages have to be
22 prepared to give the birth at all level of risk.
23 Weather, pre-term labour and emergencies may not
24 allow transfer. The outcome (inaudible): Studies
25 from two thousand (2000) to this year. Method; we

1 did a retrospective review of all births from two
2 thousand (2000) to two thousand fifteen (2015).
3 Statistic forms are completed at each birth and at
4 six (6) weeks post-partum. They are into Access
5 database and check for completion by comparing
6 (inaudible...) the data. Outcomes for two thousand
7 (2000) and two thousand seven (2007) was published
8 in twenty twelve (2012). This is the first
9 presentation of the... no... of the two thousand
10 eight (2008) and two thousand fifteen (2015) data.
11 Place of birth and birth attendants. We studied
12 (inaudible)for two thousand seven hundred twenty-
13 five (2 725) births. Eighty-six percent (86 %) of
14 births were in Nunavik. Sixty-three percent (63 %)
15 in their own village. Inukjuak, seventy-six percent
16 (76 %), Puvirnitug ninety-three percent (93 %),
17 Salluit sixty-seven percent (67 %). Fourteen
18 percent (14%) of those births were outside of
19 Nunavik, in Montreal or other southern hospitals.
20 These are the teachers, nurses, doctors or
21 (inaudible) who come up here to work. Eighty-six
22 percent (86 %) of births were attended by midwives,
23 seventy-five (75 %) were attended by Inuit midwives
24 and fourteen percent (14 %) attended by doctors and
25 less than one percent (1 %) attended by the nurse.

1 Demographics and risk factors. Average age is
2 usually twenty-five (25) years old and (inaudible)
3 about twenty (20) years old. Ninety-nine percent
4 (99 %) are Inuits, seventy-three percent (73 %) are
5 (inaudible). Midwives are... yes... midwives care
6 for all levels of risks. Common risks factors are
7 anemia, STI, ear infection, (inaudible), alcohol,
8 (inaudible), diabetes (Inaudible) birth.
9 Spontaneous vaginal birth ninety-seven percent
10 (97 %). Augmentation of six percent (6 %).
11 Caesarian, (inaudible) and one point nine percent
12 (1.9 %). That's only in Montreal. Epidural four
13 point five percent (4.5 %) only in Montreal.
14 Preterm birth ten point four percent (10.4 %)
15 (Inaudible) two point five percent (2.5). Twenty
16 point nine percent (20.9%). (Inaudible) that's
17 normal weight of birth rate (inaudible)

18 **M. SERGE PROVENÇAL :**

19 Those are complications that we've seen but I think
20 we can skip over that.

21 **Mme BRENDA EPOO :**

22 No. Skip?

23 Average birth rate, thirty-three (Inaudible...) less
24 than thirty-seven (37) weeks, thirty point six
25 percent (30.6 %) (Inaudible) birth retardation one

1 point six percent (1.6%) of cases, low birth weight
2 four point nine percent (4.9 %) of cases are
3 gestational age and nine point seven percent (9.7 %)
4 cases (inaudible) in one point four percent (1.4 %)
5 of cases. (Inaudible...) anomalies in one point
6 eight percent (1.8 %) cases and there were
7 (inaudible)of death. Perinatal mortality is seven
8 point seven per thousand (7.7/1000), twelve point
9 nine (12.9) in Nunavik. Most of our perinatal death
10 are preterm babies. Transfers. Twenty-three
11 percent (23 %) of births involve transfers. Thirty
12 percent (30 %) of transfers are to POV and seventy
13 percent (70 %) are to Montreal. Forty-three percent
14 (43 %) transfers are antenatal (inaudible), fourteen
15 percent (14 %) (inaudible), three point eight
16 percent (3.8 %) maternal post-partum, ten percent
17 (10 %) neonatal. Six percent (6 %) of transfers are
18 (inaudible)...enregistrement 20181120-3 à partir de
19 16min17 jusqu'à 16,40)
20 Ten percent (10 %) of all cases involve (inaudible)
21 transfer. These are the reasons or why we transfer.
22 Elisapi will take over.

23 **Mme ELISAPI TUKALAK :**

24 Nuvavik's student quote: (inaudible)

1 "I wanted to see babies being born. I wanted to
2 help women stay in the community for birth and stay
3 with their families." Midwifery tells me I would be
4 very upset if I couldn't give birth in Salluit
5 because I would not have anyone around me to help
6 when I go into labor. I need a lot of help, it
7 comforts me. Midwifery education in Nunavik
8 (inaudible) started before the resolution of
9 midwifery in Canada. Students midwives learn in
10 their own communities. Natal cares unit is offered
11 as part of the midwifery service, a program that is
12 recognized by the Ordre des Sages Femmes du Québec
13 for registration as a midwife. We are supported by
14 a faculty from Midwifery education programs at that
15 universities across the country. Students learn
16 from midwives and interprofessional team. Ways of
17 learning. Our program has the competency based
18 curriculum, has learning through mentorship and
19 practice, has consistent with (inaudible)
20 midwifery education program. It's adapted for
21 realities of practice in remote settings. It's
22 adapted for expanded roles in scope of (inaudible)
23 Canadian midwives. Has Inuit culture as the
24 foundation of practice and education. Structure of
25 the program. Prenatal skills listed are signed off

1 by mentors as (inaudible) performed with assistant
2 or a consultant. Structure modules works as (?)
3 academic learning at four (4) levels. Students keep
4 a birth journal and birth evaluations. Students
5 binders are reviewed regularly. Students do final
6 oral, written and (inaudible) exams for graduation.
7 Students (inaudible) at least forty (40) primaries
8 and sixty (60) as baby midwives, most at ten (10)
9 over one hundred (100) birth in graduation. I mean
10 five (5) graduations. Inuit knowledge and ways of
11 learning. Learning is Inuktitut whenever possible.
12 Learning starts with observations (inaudible) than
13 being told. Learning is by doing clinical care and
14 hands on practice. We use storytelling, oral
15 teaching and case reviews. Most mentors are Inuit
16 midwives who passed on cultural knowledge about
17 pregnancy, birth and caring for baby. Students also
18 learn from the community Elders. Program is
19 flexible to students, family roles and participation
20 in community and culture. Expanded roles and scope
21 of practice. Students learn community health role
22 of midwives. They participate in and get health
23 education and health promotion activities. Students
24 and midwives work in close partnership with Public
25 Health workers and teachers on sexual health,

1 nutrition, addictions and FASD. Students midwives
2 are very active in community education, through
3 school and community events. Students learn well
4 women care, Pap, STI screening and contraception.
5 Expanded role and scope of practice. Students are
6 educated to play an expanded role in emergency care.
7 Students do neonatal resuscitation program in
8 Nunavik's Emergency Skill workshops at least every
9 two (2) years. Students must have Nunavik Emergency
10 Skills workshops in neonatal resuscitation before
11 graduation. Students must show that they are able
12 to lead care in emergencies and complex cases before
13 graduation and that they can work with
14 interprofessional team. For examples, students
15 learn to (inaudible) care prior to transfer in
16 preterm labor, preeclampsia, postpartum hemorrhage
17 and care of preterm babies. At Innulitsivik
18 Emergency Skills workshops, adaptation of
19 (inaudible)), ESW alarm and also neonatal
20 resuscitation to remote practice. Focus on when to
21 transfer, management of priority transfer. Expanded
22 scopes for midwives. Vacuum, manual removal of
23 placenta, incubation, umbilical vein
24 catheterization, care during miscarriage.
25 (Inaudible) of local education. We have no

1 dedicated funding for teachers. Education is
2 supported by the clinical budget. It is a challenge
3 for a mentor midwives to balance clinical care
4 responsibilities and education. There are few
5 resources for students midwives working in remote
6 settings, work and learning with (inaudible) with
7 cross language and culture. Strength of local
8 education. Students get financial support from the
9 Regional Government and Health Board and are
10 employed members of the health care team. Local
11 education provides access for women who are
12 responsible for families and have strong ties to the
13 community. Seventeen (17) graduates from four (4)
14 villages and ten (10) students. Local education is
15 part of (inaudible) Inuit culture and language.
16 Midwives are community leaders. We have much less
17 reliance on southern health workers and a more
18 stable team. Midwifery education in our community
19 means keeping families together. All benefit from
20 collaboration with the interprofessional team and
21 midwives across Canada. Local education is part of
22 the reconciliation and healings from colonization
23 and residential schools. Nunavik Midwifery
24 Education is a model for the local education of
25 indigenous midwives. Nakurmiik...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Nakurmiik.

3 **Mme ELISAPI TUKALAK :**

4 So, I'll continue with another presentation. What
5 makes Innulitsivik Midwifery work? Because
6 childbirth was a normal part of everyday life, women
7 grew up hearing stories about births. Through these
8 stories, knowledge was passed from one generation to
9 the next. It is a very precious thing to give
10 birth. It needs to be shared within the community.
11 It is good for everyone. Salluit's Elder. Care in
12 our land, in our own culture. Help provided in
13 Inuktitut language by women. Cultures that give
14 birth as the health... healthye part of life.
15 Culture that values women strength and ability to
16 give birth. Culture of family support during labour
17 and birth. Community concensus to reverse the harm
18 cost by the evacuation policy. Confidence in birth
19 and in returning birth trough the community. Pride
20 in preserving and using traditional Inuit midwifery
21 skills. Pride in local education. Health,
22 security, risks and meaning are defined within the
23 cultural context. Ongoing communities discussions
24 and acceptance of risks and benefits of birth in the
25 remote community. Inuits work with these risks

1 differently. Priority is community, (inaudible)
2 rather than risks management. Risks are evaluated
3 in relation to the culture and the reality of the
4 North. It takes into account our women strength,
5 support and risks of leaving the community in
6 addition to practical risks factors. Our choice is
7 to be with our families. Whether in joy or in pain,
8 traditional way of living was without blame when
9 something happens. Inuit leadership. "With all the
10 changes and women going South, the common knowledge,
11 the things everyone knew about childbirth and health
12 began to disappear. People became very dependent on
13 health care services. We knew birth had to come
14 back to the North. Our aim was to revitalize that
15 common knowledge and community involvement around
16 the birth process to put the responsibility back in
17 the hands of the Inuit", Akinisie Qumaluk quote.
18 Southern staff turnover is high in northern health
19 care. Our goal was to care for our own people.
20 Inuit leadership. Maternity initiated by
21 communities with ongoing input. Innulitsivik is
22 governed by an Inuit board. Innulitsivik is
23 committed to the education of Inuit health workers.
24 Inuit midwives are leaders in the administration of
25 perinatal services and education of midwives. Inuit

1 midwives are community leaders, role models and a
2 bridge between cultures. Local leaders strongly
3 support the midwifery services. Midwifery led into
4 inter-disciplinary model of care combined
5 traditional and modern approach to care. Expanded
6 scope and role of practice including all (inaudible)
7 women care. Midwives follow our pregnant women
8 regardless of medical condition or social situation.
9 Careful screening for appropriate place of birth.
10 Perinatal committee : midwives, students and doctors
11 (inaudible) all cases at thirty-two (32) to thirty-
12 four (34) weeks pregnant. Careful monitoring of
13 outcomes with ongoing learning and improvement.
14 Collaboration with the inter-professional team.
15 Respect for local midwives, support from all
16 (inaudible) and (inaudible) support from southern
17 Canadian and International midwives. Integration
18 with NACAM and CAM. Local midwifery education, key
19 to a sustainable culturally sensitive service.
20 Traditional pathways to learning. Curriculum not
21 separate from lived experience and life is sometimes
22 messy. On the job prevention model respect the
23 social nature of learning and draws on cultural,
24 practical and individual knowing as well as
25 theoretical and academic knowledge. Flexible

1 program and support for the needs of the students
2 and their families. Local midwives provide
3 stability and sustainability of perinatal services
4 where turnover of health workers is high. Learning
5 is just another part of life. Challenges. Quote
6 from Lizzie Tamara:

7 "We have a lot of good teamwork with the
8 other health workers care, but sometimes,
9 it is not always so easy. Mostly because
10 here southern people see these things the
11 same way we do, which is not bad really,
12 it's just different and it takes
13 patience."

14 Part of the role of the Inuit midwife is translating
15 ideas from western medicine into practice in our own
16 communities. This is far more difficult than
17 translating words from one language to another, and
18 is an invaluable skill which should be developed for
19 the benefit of all. Changing times, changing
20 values. Challenges. Increased exposure to workers
21 with little exposure or understanding of Inuit
22 history, values, social, political or environmental
23 concepts (inaudible) of colonist attitude.
24 Increasing southern oriented administration at
25 Innulitsivik tends to devalue language and northern

1 perspective. Continuous lack of funding (inaudible)
2 in Inuit administrative staff, (inaudible) growing
3 population and lack of space in all three (3)
4 maternity. Care is often segmented from South to
5 North... North to South, sorry. "One of the
6 biggest challenges faced so far has been about
7 honouring the Inuit vision even in our own land", a
8 quote by Harry Tulugak. Challenges. But we are
9 rebellion and determined people. Quote from Jusapie
10 Padlayat:

11 "I can understand that some of you may
12 think that birth in remote areas is
13 dangerous. And we have made it clear what
14 it means for our women to birth in our
15 communities. And you must know that a
16 life without meaning is much more
17 dangerous."

18 To bring birth back to the community is to bring
19 back life. This story has no ending. We are
20 ongoing. Nakurmiik! Any questions?

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 You have questions, Me Ellassal?

23 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Nakurmik! Thank you! I knew you wanted to say a
25 few words regarding challenges, Mr. Provençal?

1 **M. SERGE PROVENÇAL :**

2 Yes, definitely. As you seen the... the education
3 program that we have has been started in nineteen
4 eighty-six (1986) and then, this education program
5 is only supported by some funding from the
6 Regional... from the Régie régionale and also from
7 the hospital. But we don't have any support from
8 any educational institution as well too. So we rely
9 a lot on outside sources to come and help the
10 program as well too, so we take in consideration the
11 contribution of doctors coming from the South, and
12 also, we have southern midwives that come. We call
13 them southern because they come from the South and
14 often, some other provinces. Right now, this has
15 been a challenge that we've been having in order to
16 recruit midwives to come and work up North, because
17 we need English speaking midwives to come. And
18 then, unfortunately, with... I'm not pointing
19 fingers, but there is rules now with the Ordre des
20 Professions du Québec and the Order of Midwives of
21 Quebec as well too. There's the French proficiency
22 test that the midwives coming full time to work up
23 North need to address and to do, and this is making
24 difficult to be able to recruit, and often, you know
25 that the institution that's providing the education

1 for midwives in Quebec is in French as well too. So
2 that it makes it difficult to have English speaking
3 midwives because you know that the second most
4 spoken language after Inuktitut up North in Nunavik
5 is English and then, in order to have good relations
6 and good understanding and good communication, we
7 need English speaking midwives to come and
8 contribute to the program. And like I said, those
9 English speaking midwives that come, they also
10 contribute to the education program as well too. As
11 that wasn't mentioned into the PowerPoint, but you
12 know that the education program is solely supported
13 by Innulitsivik. And then, there's... the education
14 is not recognized by the Ministry of Education as
15 well too. It's recognized through the curriculum,
16 that's approved by the Order of Midwives, but that's
17 as far as it goes. And then, this is a little bit
18 of nonsense to a certain extent to be able to... not
19 to get the recognition as all the time that
20 everybody is putting in, in order to get the
21 certification. That's one of the challenges that we
22 have, but also, there's the question of funding as
23 well. We know the program of education is pretty
24 much not the same since nineteen eighty-six (1986),
25 but we've been functioning within the budgets that

1 we have. And then, we're coming at a crossroad
2 where we want to make sure that the educational
3 program in midwives... or midwifery keeps on going.
4 And then, funding is becoming a little bit of a
5 necessary as well too. The fact that we need to
6 have the program to keep evolving. We want to
7 always have a heart and the care that we're
8 providing and we want to make sure that we always
9 have the best practices to the best care of our
10 users as well too. And in order to do that, well,
11 we need to evolve. In order to evolve, we need
12 resources to help us to make the program updated or
13 keep it updated, that's more like it what I wanted
14 to say. That being said, it's just that it
15 represents a challenge and we need resources to help
16 us, but the thing is we need resources to help us to
17 keep it alive, but not to tell us what to do because
18 it's... We have the best example of the way of
19 education that is rarely corresponding to the Inuit
20 values and culture as well, which is being a hands-
21 on a situation. And then we have success stories
22 right here. We have Brenda that's here and we have
23 a lot more. We have a student like Elisapi and we
24 have more to come. We have twelve (12) right now
25 that... students that is in progress. And the fact

1 that they're able to come and study to be able to
2 study in their own community, that makes
3 opportunities for them to complete the program as
4 well. For sure, sometimes, the education program is
5 a little bit longer because they're women, mostly,
6 and then they have children, so they'll stop for a
7 while, stay with the little one, and come back into
8 the program. And this is a great success story
9 to... as example for the community, other women
10 within the communities as well, and also,
11 opportunity for somebody to have a goal, to have
12 studies and to have achieve a goal and to have a
13 career to be able to pursue and support their family
14 as well too. So this is great opportunities for
15 them and we've seen, into the communities now
16 it's... I think we need to be able to bring that
17 kind of education up North as well to facilitate
18 because, as you've probably seen overall the times
19 that any other witnesses spoke that higher
20 education, we don't have a lot of, unfortunately, of
21 Inuit children that will complete education further.
22 The fact that we keep everybody within the community
23 and work, they have a better chances of success as
24 well too because there's children that say,
25 youngster that say "Oh! I want to be a doctor, I

1 want to be a nurse, I want toa be such and such",
2 and then when they realized the amount of work
3 that's related and that they have to go abroad in
4 order to get their education, it's often... they see
5 that as a goal that's unachievable. Ans the one who
6 are going down, are having issues as well too and
7 then, they cannot... they come back and they don't
8 complete their program because they're uprooted from
9 their communities and go South as well. Those are
10 the challenges, but also like I said, right now
11 we're at the crossroad where the program we wanted
12 to see evolve. And then, we also have a lack of
13 resources. We talked about outside resources like
14 expertise that can come and contribute to the
15 program, but also we're at a point where also
16 spacewise we're having issues. The three (3)
17 maternities that we have, they're evolving within
18 the establishment. We have some in Salluit that is
19 within the CLSC. Inukjuak within the CLSC and the
20 one in Puvirnituk that's in the hospital, but if you
21 were to see the space where they work on a daily
22 basis and where they do the education, it's... it's
23 amazing how they can achieve to do it, because it's
24 so in such proximity that it's not quite necessarily
25 a good milieu for learning as well too. So we've

1 been turning around and then, we would like to be
2 able to have a contribution with, like Kativik
3 School Board in order to support us to have their
4 spaces and the resources in order to have places
5 where we can do ongoing education. We do have their
6 support. (Inaudible) make it available, but
7 unfortunately, there's always funds that attached to
8 that, and that's normal that each establishment
9 wants to make their facility workable, then they
10 need to fund it to be able. The other thing is it
11 puts a burden as well too on our budget that is too
12 restricted as well too. Like I said, Innulitsivik
13 Health Center along with the Régie that's provide us
14 some money as well too, but it's like challenging in
15 order to perform and to have the program evolve.
16 Another aspect that we have as well too is the non-
17 recurrent budget that we have for the students. The
18 students that we have right now, we apply, we...
19 it's... we get money from... a grant from Kativik
20 Regional Government through the correct program and
21 every year, we have to repeat the same step, the
22 same step in order to get the funding. What that
23 funding does? It pays half the salary of the
24 students to be able. So, at the same time, we're
25 providing jobs for those students and then... and

1 then we provide the education as well. But this
2 year, we didn't have it. And it has a big impact as
3 well too on our resources, on the fact that we were
4 having an extra income to help us to finance the
5 student program. Unfortunately, now we don't have
6 it. So we're just going to have to scrape here and
7 there in order to make sure that things will be
8 able to continue. Did I forget something
9 (inaudible)?

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 And if I bring you regarding the location, the place
12 where you do your activities, the education. Do you
13 face any challenges?

14 **M. SERGE PROVENÇAL :**

15 Absolutely, like I was saying earlier, it's just
16 like... it's in proximity. So you have the daily
17 activities of the maternity happening at the same
18 time where you have educational programs happening.
19 So, often, you get disruption that's going to come
20 and then, it will influence the education, so things
21 will be put aside because it's not the proper or I
22 mean, it's not the proper environment right now to
23 continue. So this is an issue. It would be great
24 if we could have a resource where students and
25 teachers could be able to go and then... and do the

1 teaching as well outside, so that way it would make
2 a proper environment for everybody to be able to
3 learn.

4 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

5 And Elisapi, if I ask you a question. What is the
6 impact on your life, on your family, of being able
7 to study to become a midwife in your community?

8 **Mme ELISAPI TUKALAK :**

9 Oh! It's wonderful! It's nice not... not leaving
10 my family and my daughter behind for what I want to
11 become and I look forward to graduate in my
12 community. Is that the answer you were looking for?

13 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Yes, it is. I... so we see there's a beautiful
15 positive impact on your so.

16 **Mme ELISAPI TUKALAK :**

17 Yes. Yes.

18 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

19 You are a pioneer in midwifery in Canada as you were
20 there before the Ordre professionnel des sages-
21 femmes started. Do you think that your program
22 could be transferred to other professions, such as
23 social workers or, you know, other social services,
24 health workers as well to allow workers to stay
25 there and be educated here to become professionals?

1 **Mme ELISAPI TUKALAK :**

2 Of course. Yes. I think... I think it would help
3 everybody to bring back... I mean, to bring more
4 resources in communities too. And to learn what
5 they want to become in their own community. Is
6 that...

7 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

8 That answers my question, yes. I won't have any
9 questions on this, if you have other things you wish
10 to share with us.

11 **M. SERGE PROVENÇAL :**

12 I think it's... the last question, I think it's
13 quite pertinent because we see that... you know,
14 that one of the mission of the Health Center along
15 with the James Bay Agreement, is to be able to
16 provide education and support the local population
17 in order for one day, again to be able to take over
18 the services. And right now, with the Midwifery
19 Program, that's what we're seeing, but I think,
20 definitely, like Elisapi said, that it could
21 definitely be expanded and then, to other type of
22 profession that could come up North as well.
23 Unfortunately, we don't see as many. Now, we see
24 midwife. We have one (1) student from Puvirnitug
25 that just started in nursing, but this is one (1) in

1 so many that we could see. I think if we can bring
2 that type of educational program up North, we...
3 definitely, it would give goals to those youngsters
4 to be able to work towards something, but also doing
5 it locally and then, instead of uprooting them and
6 sending them down South where, often, it's not
7 successful for them to be able to complete their
8 program.

9 **Mme BRENDA EPOO :**

10 I think that they have nursing and medical
11 (inaudible) positions. If they had a similar
12 program in their own community, I think they'd make
13 a big difference to the community, for the people.
14 I think most times the southern people don't really
15 understand a person. If I want to speak Inuktitut
16 and I want to be understood, I would be very clear
17 to make the person understand. But with the second
18 language, you don't... you don't always say
19 everything right, everything that you meant to say.

20 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Um-hum.

22 **M. SERGE PROVENÇAL :**

23 So it's the fact that you have to express yourself
24 in a second language, you can't always be able to
25 bring forward what you really mean to say.

1 **Mme BRENDA EPOO :**

2 And the... if a person, nursing or a doctor, in
3 their own language, like I said, to make sure that
4 people understand the prevention, (inaudible) and
5 stuff like that.

6 **M. SERGE PROVENÇAL :**

7 If I may, I would like to add a little something
8 too. We spoke about the educational program that we
9 have for midwives. It's a program that we're known
10 throughout the world. Everybody is looking at us,
11 and then, we have people from Australia, we have
12 people from Nunavut. We have, recently, somebody
13 from Iqualuit that just contacted us to see how
14 everything was going and that was evolving and how
15 do we proceed and all those things. This is fine,
16 this is great. We have a great program. We have a
17 great success. The only thing is to be able to
18 grow, to be able to continue. We need to get
19 funding in order to in order to make sure that we
20 can keep up to it and for that as well, too. You
21 know, I was talking about the education program, but
22 you know, those midwives, we have some that went to
23 Guatemala, went to B.C., went to different
24 conferences and this is also every year. It's a
25 challenge to be able because we always try to send a

1 senior midwife with students to give them chances to
2 expose them for opportunities and... of learning as
3 well too. And then, every year, even those ladies,
4 they do fundraising and do activities in order to
5 help finance those programs, but they do such great
6 work locally, it's... it's difficult to be able to,
7 yeah, to raise money in order to... for them to be
8 able to attend some conferences as well too because
9 I think it's not recurrent budget that makes it
10 difficult, so that way, we'll always have to fight
11 in order to make sure that we can have the funding
12 in order for them and for everybody to attend.

13 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

14 The recognition from Health and Social Services
15 (inaudible), I guess, would help you to receive
16 funding, more recurrent funding?

17 **M. SERGE PROVENÇAL :**

18 Well I guess if we would have a recurrent funding,
19 for sure, just like support, recognition, but even
20 by the Ministry of Education and then... Yes, we
21 are recognized by the Order of Midwifery in Quebec,
22 but that's as far it goes. But if that success
23 story, if you could have more funding to support it
24 and to make sure that evolve and then, it just would
25 be great in order to make sure that we could see it

1 growing and then even spreading it throughout
2 because the goal is, eventually, to have a maternity
3 in every community, if we can. But for that, we've
4 even been approached by the Kuujjuarpiq, and also
5 the Cree Nation in order to, maybe, have... trying
6 one (1) of their student, but that's also on top of
7 everything, but we're starting to spread throughout.
8 But the other thing is just like to be able to make
9 it viable for the years to come. (Inaudible).

10 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Hum. Thank you very much! Nakurmiik!

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 We'll ask other counsels if they have questions. Me
14 Laganière?

15 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

16 No questions. Thank you very much!

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Boucher?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 I won't have any questions. Thank you!

21 **Me DENISE ROBILLARD :**

22 I don't have questions. Thank you!

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Me Arteau?

25 **Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :**

1 I don't have any questions. Thank you very much?

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 No? So now, I will thank you very much for sharing
4 with us. It's interesting and it's obvious that
5 people in the North, in Nunavik, women in Nunavik
6 will prefer to give birth in Nunavik, in their own
7 communities, if possible. And for that, they need
8 midwives. Then you try to give education to persons
9 interested to become midwife like Elisapi. And
10 Elisapi, I congratulate you for the work and I
11 understand that you will graduate pretty soon?
12 Yeah? I wish you a nice career as a midwife in your
13 community and maybe in other communities if needed
14 and maybe to help others to become midwife in the
15 future, like Brenda is doing. Women need you and I
16 understand they also need some help, some funding
17 and recurrent funding. Because I understand it's
18 difficult to plan if you want to go to conference
19 and go elsewhere if you... the funding is not
20 recurrent, it's... how can you reserve places in
21 conferences and decide who's going to go there?
22 It's necessary to plan. It's a way to be well
23 organized. So I wish you get the funding. I hope
24 people are listening to you and understand the
25 importance of the development of midwifery in

1 Nunavik and elsewhere. I heard the same thing in
2 Eeyou Istchee, the Cree. The women, Cree women
3 prefer to give birth in their own territory.
4 (Inaudible) it's according to the culture and it's
5 obvious that women that have their own people beside
6 them when they give birth it's easier instead of
7 going South for four (4) or eight (8) weeks, as I've
8 seen on the presentation. They are away, they feel
9 alone. It's surely it's not easy to do that. So
10 congratulations! You're doing a great job and I
11 hope it will come to you and you get everything you
12 need to develop the Midwifery of Nunavik. I wish
13 you the best. Thank you for sharing with us!

14 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Thank you!

16 **M. SERGE PROVENÇAL :**

17 Thank you very much!

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 We'll suspend now, a few minutes before going with next
20 witness.

21 SUSPENSION

22 -----

23 REPRISE

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 The Commission is back in session.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 So welcome back! Me Crépeau, you will present the
3 next witness?

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Yes, Mr. Commissioner. It is Johnny Oovaut who's
6 there, who will testify as a... he has something to
7 say regarding personal matters and one regarding his
8 work as a town manager in Quaqtq. So I think you
9 can ask the witness to swear in.

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 M. Johnny Oovaut,
2 Témoin citoyen
3 Assermentation sur la Bible

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Welcome! We'll listen to you carefully.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay. So good afternoon, Mr. Oovaut. Maybe you'd
9 like to... we'd like you to just present yourself.
10 Who you are, where you come from, where do you live,
11 and then we'll talk a little bit about your story,
12 after that.

13 **M. JOHNNY OOVAUT :**

14 Okay. Thank you! Let me first say that I'm happy
15 for this opportunity to speak here because I've been
16 trying to bring attention to this problem that we
17 have in Quebec, in Nunavik. My name is Johnny Alec
18 Oovaut. My Inuit name is (inaudible). I was named
19 after my mother's father. I'm sixty-six (66) years
20 old. I was born in a tent in July, that was before
21 clinics. So that was in nineteen sixty-two (1962).
22 I've lived most of my life in the community of
23 Quaqtaq and I was adopted by David and Lizzie
24 Oovaut, from my mother's first cousin.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay. And you have lived most of your life in
2 Quaqtaq?

3 **M. JOHNNY OOVAUT :**

4 Yes.

5 **Me PAUL CRÉPEAU :**

6 Okay. Just tell us a little bit of what you did...
7 I know at one point you worked as a police force.
8 Just tell us your parcours?

9 **M. JOHNNY OOVAUT :**

10 I was a constable for the Sûreté du Québec for nine
11 (9) years. I worked in Puvirnituk for two (2)
12 years. I was the chief constable there with other
13 police officers under my party. At the time of
14 nineteen ninety-three (93) to ninety-five (1995) and
15 we couldn't keep native officers, so we started
16 hiring non-native police officers to which today
17 that is almost all we have, is non-native officers
18 'cause it was very difficult to keep Inuit officers.
19 'Cause we were arresting relatives, brothers,
20 sisters and so on. So it was very difficult to
21 retain Inuit officers. And I was a police officers
22 for nine (9) years. I was also a mayor in the
23 community of Quaqtaq for nine (9) years. I won five
24 (5) consecutive elections. This was beginning in
25 the year two thousand (2000) to two thousand nine

1 (2009). Right now, I'm municipal town manager and
2 many other things that I do. I'm also... I was also
3 one of the... I'm also one of the preachers in our
4 church, also. I had a ministry called Men Arise to
5 try and help Inuit men overcome their life issues
6 and we did that since two thousand seven (2007) and
7 we visited all Inuit communities to try and help the
8 men who want to participate. So we tried to help
9 everyone in the communities with any problem under
10 the sun. And our motto was "Leave no man behind".

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 Okay. Yesterday we had Mrs. Eva Deer testify
13 regarding her work with the Healing Center. Are you
14 related or do you work with her? Or in relation
15 with the work she does?

16 **M. JOHNNY OOVAUT :**

17 I'm a musician. I have a band. I produced eleven
18 (11) country gospel CDs professionally, so I assist
19 her by playing music to relax people and to make
20 people feel comfortable. But sometimes I speak
21 because there are many things men will not talk
22 about in public and they will not talk about it to
23 anyone because they're ashamed and a big
24 embarrassment in their life.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Would you like to add other things regarding this
2 work that you're doing with men or...

3 **M. JOHNNY OOVAUT :**

4 The biggest problem, the angriest men has been those
5 that have been sexually assaulted by other men.
6 Especially those that have been raped. They are
7 very violent. They're some misogynistic men who
8 hate women. Those are the men that I've noticed and
9 we've also met a couple of murderers. So we try to
10 help men. We try to help the offenders because most
11 of the help people get around the world is for the
12 victims, but we've tried to help the victimisers to
13 to try and help them stop doing the things they're
14 doing. And we've tried to make them feel welcomed.
15 We don't look at color. We don't look at religion.
16 We don't look at the preferences, we just see them
17 as human beings who need help. And I realized that
18 if we can help them, that the community problems
19 will be reduced. And we've tried to emphasize that
20 they must take leadership in their homes to be good
21 fathers, to lead their children, to communicate with
22 their children and to make the effort to learn
23 because, also, we have a lot of men who are ashamed
24 that they cannot go hunting and fishing
25 traditionally. And that is due to the fact of the

1 assimilation policy of the Federal Government and
2 they were... they did not get the chance to learn
3 how to do traditional activities. But I tell them,
4 "As long as you're alive, and as long as you are
5 breathing, you still have time to learn these
6 things".

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay. But this is not, I believe, the thing that...
9 the things that brings you to... in front of the
10 Commissioner. I think you have a very personal
11 story to tell Commissioner Viens.

12 **M. JOHNNY OOVAUT :**

13 Yes. This happened about approximately two (2)
14 years ago in my home community. I have three (3)
15 sons and I have a daughter that I adopted... that we
16 adopted from my stepdaughter. My daughter was
17 seventeen (17) years old at the time and I'm a
18 municipal town manager so I... I supervise the town
19 services. And it was very close to five o'clock
20 (5:00 pm) when the phone rang and it was my daughter
21 calling to tell me that the social service worker
22 was at my house and my daughter was almost
23 hysterical crying and she said, "The social worker
24 is in my room. She just walked in and went upstairs
25 and walked right into my bedroom". So I said,

1 "Okay, I'm coming". It was five o'clock (5:00 pm)
2 and it was quitting time and I was about to go home.
3 So I said, "Okay, I'm coming right now", and I did
4 go home. And when I entered, there was a police
5 officers, KRPF police officer, standing in my porch
6 just outside the interior door. And the... but the
7 social worker was inside my house. My wife and I
8 bought a house in nineteen ninety-eight (1998), so
9 we have our own house. And my daughter... my
10 daughter had some issues at school and as you are
11 probably aware there's lot of issues with bullying
12 and my daughter has special needs and because of
13 that, she was getting bullied. And because people
14 didn't understand her, they would... they would
15 bully her. There's a word in Inuktitut which is (en
16 Inuktitut). (en Inuktitut) is when you notice
17 somebody and you pick up that person as a target.
18 So she was targeted very often for that reason. So,
19 apparently, there had been a letter found, a note.
20 I wouldn't call it a letter, it was a small note
21 about the size... this size and it was talking about
22 ending their life. It was written in English and
23 I... it was shown it to me but I don't recall the
24 exact words that it was talking about ending their
25 life. But nobody signed it. We didn't know who...

1 who wrote that letter. But because that particular
2 day my daughter had been having a problem with
3 another girl, the social services assumed that it
4 was my daughter who had written the letter and just
5 went to my house. I wasn't too happy with that
6 because I know my rights and I know that you
7 cannot... I certainly wouldn't enter you house,
8 wherever you live, I wouldn't walk in and just do
9 whatever I want in your house. In fact, you would
10 call the police and have me arrested for trespassing
11 and break and enter. But she did that. She just
12 walked in, and I felt so much like there was an
13 invasion of privacy. It's like being seen naked.
14 It felt like I was being seen naked by someone that
15 I did not give permission to see me like that. And
16 for her to enter my house like that, I... it showed
17 a very high lack of respect for my people, for me,
18 and for my daughter. She's lucky we did... I...
19 tried to keep a level head because I would have
20 kicked them both off physically.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay. I'm sure about that.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 I have no doubt.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 (Inaudible)... your daughter... that letter was...
2 do you remember... Have you been told where it had
3 been found?

4 **M. JOHNNY OOVAUT :**

5 It was found in the school premises. I believe it
6 was found on the floor or on the ground.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay.

9 **M. JOHNNY OOVAUT :**

10 One of the two.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 And it wasn't signed? Was it signed?

13 **M. JOHNNY OOVAUT :**

14 It wasn't written to anybody and it wasn't signed by
15 anybody.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 Okay. And did it relate in any way to your
18 daughter?

19 **M. JOHNNY OOVAUT :**

20 It can relate to anybody.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 To anybody? But it is at your home and at your
23 daughter... in your daughter bedroom that the social
24 worker came to that afternoon?

25 **M. JOHNNY OOVAUT :**

1 Right.

2 **Me PAUL CRÉPEAU :**

3 Had you been asked if she... if she could come in
4 your home?

5 **M. JOHNNY OOVAUT :**

6 No.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Advised, told that they would go to your place?

9 **M. JOHNNY OOVAUT :**

10 No.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 And you are a town manager, you are known in town?

13 **M. JOHNNY OOVAUT :**

14 Right. It's a very small community about four
15 hundred and thirty (430) people.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 And that social worker, did you know her before?

18 Did she knew you who you were?

19 **M. JOHNNY OOVAUT :**

20 I knew she worked there, but I never dealt with her.

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay.

23 **M. JOHNNY OOVAUT :**

24 She's still working there.

25 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 Okay. And you, at that time, did you... was your
2 wife's... were you living with your wife?

3 **M. JOHNNY OOVAUT :**

4 No, my wife was away. My wife has a travelling job,
5 so she travels often. My wife, myself and my
6 daughter, we live in the house.

7 **Me PAUL CRÉPEAU :**

8 Okay. Do you know if any...if that social worker
9 tried in any way to reach you or, either you or your
10 wife, to ask you permission to go to your place?

11 **M. JOHNNY OOVAUT :**

12 She did not because I said " How come you didn't
13 tell me, you know my phone number? How come you
14 didn't come to see me before you went to see my
15 daughter? " She had no answer.

16 **Me PAUL CRÉPEAU :**

17 And then, there was... there was the social worker
18 that was in your house and there was a policeman,
19 too...

20 **M. JOHNNY OOVAUT :**

21 Police woman.

22 **Me PAUL CRÉPEAU :**

23 ... woman, excuse me, standing at the door?

24 **M. JOHNNY OOVAUT :**

25 Yes.

1 **Me PAUL CRÉPEAU :**

2 Did you ask that police woman what she was doing
3 there?

4 **M. JOHNNY OOVAUT :**

5 I said, "What's going on?".

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 Did you get an explanation?

8 **M. JOHNNY OOVAUT :**

9 They showed me the letter.

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay, the letter, but that's not a warrant, that's
12 not a legal order to get in your house.

13 **M. JOHNNY OOVAUT :**

14 It was written by somebody. It wasn't written by
15 the social services. Police officer didn't show me
16 any document. The social worker did not show me any
17 document. There was no proof that my daughter had
18 written that letter.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 Okay. And even if there had been proof, was there
21 any legal order...

22 **M. JOHNNY OOVAUT :**

23 Right.

24 **Me PAUL CRÉPEAU :**

1 ... or warrant... you know about warrant, you have
2 been a police officer. Was there any legal
3 standpoint of which the social worker could get into
4 your house and go see your daughter without...

5 **M. JOHNNY OOVAUT :**

6 No immediate danger to my daughter. There was no
7 need for intervention. In fact, if she had called
8 me, I would've taken care of it myself because I
9 talk with my daughter because we an epidemic of
10 suicides, so I often talk to my daughter and remind
11 her that I don't want her killing herself. In fact,
12 I made her promise not to kill herself and my
13 daughter is closer to me. She's like... well, it's
14 a father/daughter thing.

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 And you're close to her and you can have these
17 discussions with your daughter?

18 **M. JOHNNY OOVAUT :**

19 Conversations, yes.

20 **Me PAUL CRÉPEAU :**

21 Okay. And do you... What do you think this fact
22 that this social worker came into your home, do you
23 think if you would have been a not... a white
24 person, that the social worker would have done the
25 same thing?

1 **M. JOHNNY OOVAUT :**

2 I doubt it. We have (inaudible) would have, I guess
3 they are becoming too many to count, where Inuit...
4 Inuit spaces are violated. And I let her know, "I'm
5 a former police officer and what you did is not
6 right. I know my rights and you have no right to
7 come into my house without a warrant, without a
8 reason. There was no immediate danger to life and
9 you had no reason to be there. You should have told
10 me that you had... you had a concern with my
11 daughter which you didn't do". So I made her
12 apologized. I don't know how many times she
13 apologized, but I said "if I had a lawyer, I would
14 be taking you to court right now."

15 **Me PAUL CRÉPEAU :**

16 You were mad.

17 **M. JOHNNY OOVAUT :**

18 Obviously. The fact that my daughter was upset by
19 her, the fact that she was crying almost
20 hysterically, it made me angry that she would be
21 made to feel like that. That her emotions would be
22 stirred up so badly by an assumption. Just to...
23 just to pick on her. And it felt like, well here's
24 my daughter being bullied by other students, but

1 then, social services picked on her. Why not the
2 other girl? They didn't do it to the other girl.

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 And as you said, your daughter had special needs and
5 it didn't help her special needs to be bullied like
6 that by the social worker.

7 **M. JOHNNY OOVAUT :**

8 No.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **M. JOHNNY OOVAUT :**

12 She has since dropped out of school because of the
13 bullying. I told her it's better you (inaudible)
14 face it anymore the bullying and it was better to...
15 instead to get away from that toxic environment.
16 Because I said "You're learning nothing, you're only
17 defending yourself all the time. You're being
18 bullied. You're not getting an education because
19 you're too busy defending yourself from the bullies.
20 So what's the point? Just come out of school".

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 Okay. On that subject, you have anything else to
23 add on that subject?

24 **M. JOHNNY OOVAUT :**

1 On my daughter's case? No, but it made me wonder, I
2 wonder how many other Inuit have been treated like
3 that in my community.

4 **Me PAUL CRÉPEAU :**

5 Okay. Excuse me. Apart from that, you told us that
6 you are the town manager. Do you believe that there
7 are special... or there are discrimination or racism
8 in your community?

9 **M. JOHNNY OOVAUT :**

10 Yes.

11 **Me PAUL CRÉPEAU :**

12 And the question is very large.

13 **M. JOHNNY OOVAUT :**

14 I've experienced it personally in Montreal, up here,
15 so... we got... we're kind of used to it.
16 Unfortunately, we got used to it. But the reason
17 why I mentioned that I was so happy that this
18 Commission was initiated was because nobody was
19 listening. About ten (10) years ago, I was Kativik
20 Regional Government executive member. And I brought
21 this subject up to the KRG council. And I said, "I
22 want talk about the discrimination problems we have
23 in Nunavik" and the other council members did not
24 respond. I guess they... what did I call it? It
25 was something they didn't want to touch. I've been

1 told by French people, very few in fact, who said
2 that they're not happy with the other French people,
3 with their behaviour because of what they say about
4 Inuit. In August, I was in Montreal. I was at a
5 store and while I was waiting for something, the
6 worker there sat down in front of me and said "So
7 you guys have a drinking problem." -"Yes, some of
8 us do." And that's how they view us.

9 **Me PAUL CRÉPEAU :**

10 Okay.

11 **M. JOHNNY OOVAUT :**

12 We get construction workers that come up here and
13 they think our women are only good for sex. We get
14 those comments... I initiated an integration, I
15 mean the workshop was called "Who we are as Inuit",
16 Who we are. I started it because I was being told
17 by the public that there was some construction
18 workers peeing outside their work sites in public.

19 **Me PAUL CRÉPEAU :**

20 In Quaqtaq?

21 **M. JOHNNY OOVAUT :**

22 In my community and I'm not happy that they're
23 exposing themselves with children around, outside in
24 the public. And to me, I interpreted to mean that

1 "Oh! They're only Inuit. Who cares? I can pee in
2 public."

3 So because of that, I initiated an integration
4 workshop and I invited everybody, all the non-Inuit
5 who wanted to attend voluntarily - the nurses,
6 police, teachers, construction workers and other...
7 whoever happened to be there who's not Inuit - to
8 come and listen to what we have to say about us.
9 And this helped very much to ease the tension we
10 had, the misunderstandings we've had between each
11 other.

12 In nineteen forty-eight (1948), corporal McLane
13 was asked to intervene in (inaudible) about an
14 incident that happened there and he wrote down that,
15 "The Inuit consider the white man to be childish."
16 But he also wrote, "The white man considers the
17 Inuit to be childish." So it's... up to today, we
18 still don't understand each other.

19 So because of that, I wanted to educate the
20 non-Inuit on who we are, our customs. The fact that
21 we pay taxes, provincial and federal, we pay taxes
22 because people think we get handouts. And we wonder
23 where our handouts are, because I'd like to put my
24 hand in it too. We know there's no such thing. So
25 that is what I did, I've done it twice to try to

1 educate people on who we are. Because we keep
2 experiencing discrimination in the health sector,
3 justice sector, police, social services. We keep
4 experiencing that today, even in twenty eighteen
5 (2018). I have experienced it personally, and it's
6 not very comfortable to be made to wait in a shop,
7 for example, or to be put in the back of a hotel
8 because you drink too much. But many Inuit do not
9 drink. We are not all drug addicts, we are not all
10 alcoholics. We... we did manage to retain our
11 culture despite of the Assimilation Policy that
12 tries very hard to take away our language, but we
13 were strong enough that we were able to resist that
14 and retain our culture, to which we're to pass down
15 to our children and grandchildren. And because not
16 many people can survive in this environment. You
17 need a lot of training to survive in this area. And
18 I feel that it's only because we don't understand
19 each other that we treat each other that way. I
20 hope it will stop. I hope, because I have the same
21 right as any Canadian that I will be treated fairly.
22 We want to live in peace. We want prosperity. We
23 want our children to be in health. We only want
24 that. We want to live in peace without any
25 aggravation, without any stress. There's enough

1 stress. Just like everybody else, we're having to
2 pay bills, (inaudible), cost of living is very high.
3 Gasoline is sold two dollars a litre (\$2.00/l) and
4 we have to make a living in spite of these things.
5 So that's how I feel about that.

6 **Me PAUL CRÉPEAU :**

7 We'd just like to back to those workshops that you
8 organized. You did it all by yourself, no funding
9 from government or KRG. You decided that you would
10 organise workshop for non-natives?

11 **M. JOHNNY OOVAUT :**

12 Right, yes.

13 **Me PAUL CRÉPEAU :**

14 Did it work well?

15 **M. JOHNNY OOVAUT :**

16 It eased the tension. We were able to treat each
17 other better. We treat each other with more
18 respect. The other problem I've heard, and this is
19 especially (inaudible), that there are teachers who
20 will inform the new teachers that they're drunks and
21 child molesters and this and that, all the bad
22 stuff. And then, the new teachers will look at the
23 other... the Inuit as being that. I don't know why.
24 What's the point? What are you trying to say? Why
25 talk about us like this? I know, all these problems

1 that I mentioned exist in other culture. So I don't
2 know. I don't understand it. I also ask the
3 question which I asked yesterday, because we live in
4 the province of Quebec where the French are the
5 majority of the population and I asked the question
6 "What did we do to the French to make them so angry
7 at us?", I mean, we've lost eighty percent (80 %) of
8 the land that has any value. We've lost all the
9 mining areas that... rivers to dams. We've lost all
10 of that. We (inaudible) our rights, we have no more
11 political rights, we have no more rights to the
12 land. Premier Charest, when he mentioned to the
13 world with Plan Nord when he said "I created
14 protected areas". The world thought "Oh great! He
15 created protected areas." Those protected areas
16 were on our category of land and they were lands
17 with no value because the non-Inuit had already
18 prospected the areas in the nineteen fifties (1950s)
19 to see which rivers were good for damming, which
20 lands were good for mining. They already knew which
21 areas were valuable and when they were negotiating,
22 my father said, "They wouldn't let us touch those
23 areas that we wanted, 'caused those areas have
24 mineral value." But we had nothing. We have no...
25 we have no self-government, we have no right to

1 determine ourselves. In fact, we voted no to self-
2 government because we're still going to be under
3 European-type rule. We really wanted self-
4 determination. By the way, I did my DNA test last
5 year. And I just found out I'm a descendent of a
6 French man. My grandfather was French from Jersey's
7 Island on the English channel. So I definitely say
8 those French people are abusing their fellow
9 Frenchmen. But it's true, my grandfather was a
10 French man who came to Kuujjuaq in nineteen twenty-
11 eight (1928) and my mother was born in nineteen
12 thirty-two (1932). So that's just it, it's a lack
13 of education, maybe the textbooks need to be changed
14 in southern Quebec to reflect the reality of the
15 Arctic. So people will be educated on who we are,
16 not from a European perspective, but from our
17 perspective because many people are struggling
18 because of this. If we go to a clinic, we're
19 waiting there, and a white person comes in, they'll
20 get served first. Things like that up to today. I
21 remember here in a restaurant, we were waiting for
22 lunch. We ordered our lunch and our principal... it
23 just happened to be our principal from my community
24 walks in and ordered his lunch, but he got his lunch
25 first. I said, "I want to tell you we've been

1 waiting here for awhile and because you're a white
2 man, you got your lunch", and he went to tell the
3 cook that he wasn't happy with that. So that's the
4 kind of treatment we get. It's ironic that many
5 non-Inuit forget that they're working for us. The
6 (inaudible) was created under the James Bay
7 Agreement and they are working for us and we... we
8 can fire them. They must remember that, that we can
9 fire them for those things because the (inaudible)
10 is viewed as a steppingstone, they will hire non-
11 Inuit from the South to come and work here, but they
12 won't stay long because they get other jobs in the
13 police forces down South. That we're just a
14 steppingstone. They're just passing through). When
15 I was the chief constable I used to tell my officers
16 that we have to care for the people that we are
17 policing because without caring for people we don't
18 really care at... I've seen so many suicides that I
19 became harden and it didn't really affect me
20 anymore. I thought it didn't really affect me
21 anymore. I probably suffered from PTSD, but we did
22 the best we could we what we had. But I hope things
23 will improve. I hope people will realize we have
24 rights. We have the same rights as any Canadian.
25 So I hope... I hope things will change for the

1 better, for my grandchildren. For my children and
2 grandchildren. Ironically, as I mentioned, my
3 grandfather is a French man. My ancestor,
4 ironically, three hundred twenty-five (325) years
5 ago, was the first colonial governor of New Jersey.
6 My sons and I are very anticolonial, and so we're
7 not impressed that he was that.

8 **Me PAUL CRÉPEAU :**

9 Anything else that you'd like to add, Mr. Oovaut?

10 **M. JOHNNY OOVAUT :**

11 No, that's it for now, but this is only one (1)
12 story that I told you. There are other incidents
13 and there are many, many incidents that are
14 happening and the people have been writing on
15 Facebook saying "I wish I could go there and tell my
16 story." But I guess we represent our people when
17 you sit here. Nakurmiik. Thank you.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Thank you very much, Mr. Oovaut.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Me Arteau, do you have questions?

22 **Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU :**

23 No, I don't have any questions. (Inaudible).

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Me Ellassal?

1 **Me ÉDITH-FARAH ELASSAL :**

2 No questions, thank you.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Me Laganière?

5 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

6 No questions. Thank you, Sir, for your (inaudible).

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Me Boucher?

9 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 Thank you very much.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Me Robillard?

13 **Me DENISE ROBILLARD :**

14 No questions, thank you.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 So I think they understood what you wanted to
17 explain. So I will thank you very much for sharing
18 with us. You shared a story, a sad story which
19 happened with your daughter and yourself at your
20 home. And I have the feeling that they won't do
21 that again in your community, at your home no. I
22 guess they understood when you spoke to them, the
23 social... to the person of the social services and
24 the police officer. But I understand that this
25 story and the remaining part of your testimony is to

1 tell us that Inuit people receive different
2 treatments. They are not treated equally
3 everywhere, every time. This is what I have the
4 feeling you wanted to tell us today. We heard it
5 before, in different manners, different sad stories,
6 some worse than others, but even if it's not as
7 worse, it's sad. Sad that people are being treated
8 differently. And it would be great that this do not
9 happen again, and I understand that part of it, if
10 not the most part, is the fact that people in the
11 province do not know who are the Inuit, who are the
12 First Nations, because people of First Nations are
13 telling almost the same as the Inuit. They are
14 treated differently and especially in Nunavik. I
15 have the feeling it's even worse here. If you're
16 telling "they are working for us, we may fire them."
17 I have... I think it will be a good idea if somebody
18 is not behaving... does not have a correct
19 behaviour, to invite him or her to go down South.
20 It's difficult to recruit, I understand that, to
21 find people coming, working up North and the
22 retention is difficult also. We know that, but it's
23 not a reason that persons coming from the South
24 behave incorrectly towards Inuit. And we are proud
25 in the South. I will repeat what I said earlier.

1 We are proud in the South to have a great province,
2 large province, including Nunavik, Eeyou Itschee,
3 Nunavik and these parts of the land, we are proud of
4 that, but I think, too often, people in the South
5 are forgetting that some people are living in these
6 places. And in Nunavik, the Inuit, maybe twelve
7 thousand (12 000) to fourteen thousand (14 000),
8 something like that, in fourteen (14) villages, but
9 they are human beings. The Inuit are human beings,
10 have the same rights as everybody. And having the
11 same rights, when they are not treated equally, we
12 need to use equity to raise, to improve their
13 quality of life, to improve their services rendered
14 to Inuit people and to work with them and to
15 understand what is needed. Not to do it for them,
16 but to do it with them. I won't be too long. I
17 will thank you very much for sharing with us and I
18 wish you the best to you and your family and all
19 your community. Thank you very much.

20 **M. JOHNNY OOVAUT :**

21 Thank you. Next time, if they come again, they're
22 going to be flying out the door.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ah (inaudible). Yeah, it's just up North. We
25 were told that it's even more expansive to

1 live there than in Kuujjuaq.

2 **M. JOHNNY OOVAUT :**

3 Oh yeah.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 I heard about that this morning. So Nakurmiik.

6 **M. JOHNNY OOVAUT :**

7 Nakurmiik.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 I wish you the best. We'll suspend two (2) minutes.

10 SUSPENSION

11 -----

12 REPRISE

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 The Commission is back in session.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 So welcome back. Me Crépeau, you will present the
17 next witness.

18 **Me PAUL CRÉPEAU :**

19 Yes, Mr. Commissioner. We have Mr. Johnny Akpahatak
20 who is mayor from... in Aupaluk, a small community,
21 who will be talking most... about most of the
22 service, but most about police matters, here this
23 afternoon.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Okay. Do you understand the translation?

1 **M. JOHNNY AKPAHATAK :**

2 (en Inuktitut)

3 **Me PAUL CRÉPEAU :**

4 Okay.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 We'll just make sure it's... so this works, now?

7 (Problèmes techniques)

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Crépeau?

10 **Me PAUL CRÉPEAU :**

11 Okay. So Mr. Akpahatak who's mayor in Aupaluk will
12 be testifying. I think we can swear him in.

13 -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 M. Johnny Akpahatak,
2 Témoin citoyen
3 Assermentation sur la Bible

4 -----

5 (Propos inaudibles)

6 **M. JOHNNY AKPAHATAK :**

7 (traduction de l'inuktitut au français)

8 Alors, merci de me donner l'occasion d'être un des
9 témoins. Je travaillais en tant que maire. Après
10 l'élection, je n'ai pas été réélu, et je suis ici en
11 tant que fonctionnaire, et présentement, je suis à
12 la maison et je ne suis pas employé. On m'a demandé
13 par les enquêteurs si je pouvais être un des témoins
14 à cette Commission d'enquête. Mais j'ai travaillé
15 dans différents secteurs, représentant même,
16 j'allais au bureau du gouvernement du Québec, aussi.
17 Et mon père était... a aidé à créer Aupaluk. Nous
18 avons créé notre propre communauté à Aupaluk et
19 c'est comme ça que nous avons créé notre village et
20 nous apprécions le fait que nous avons pu avoir
21 notre propre communauté. Et le fait que le
22 gouvernement nous ont demandé... j'apprécie beaucoup
23 que le gouvernement sont capables de reconnaître,
24 nous reconnaître et connaître les procédures dans
25 tous les secteurs. En tant qu'Inuit, nous avons été

1 ici pendant beaucoup d'années en tant
2 qu'Autochtones et si ce n'était pas le Nunavik, s'il
3 n'y avait pas eu de Nunavik, je ne serais pas ici
4 devant vous. Je suis un des témoins. Je suis né
5 pas dans un hôpital, je suis né lorsqu'on voyageait,
6 en route vers le camp où nous allions. C'est là où
7 je suis né, parce qu'ils avaient l'habitude. Ils
8 construisaient un endroit où j'allais être né. Et à
9 partir de là... et depuis ce moment-là, mon futur
10 était donc prédit. Mon médecin... Donc on lui a
11 donné un renard congelé... c'est ce que je fais
12 maintenant. (On a perdu l'interprétation, désolé).
13 Alors le cordon ombilical... alors on lui a donné un
14 renard congelé pour prédire le futur de son peuple
15 et c'était la façon, le mode Inuit. Et nous sommes
16 ce que nous sommes depuis que nous mangeons des
17 animaux avec le sang, alors depuis les débuts, selon
18 l'enquête qui a été faite.

19 Pour moi, les questions qui m'ont été posées,
20 j'ai répondu à cette époque, à ce moment, dans notre
21 langue ici. De mille neuf cent soixante-dix-neuf
22 (1979), on s'est établi là où nous sommes et il y a
23 des choses qui se sont passées entre les années.
24 Nous avons eu des choses qui se sont produites dans
25 notre établissement, dans notre localité, alors je

1 vais... je vais donc parler de mon jeune frère,
2 Jimmy Akpahatak qui a été tué par la police en mille
3 neuf cent quatre-vingt-douze (1992). Alors on m'a
4 dit de parler de ce qui s'est passé à partir de deux
5 mille (2000), mais je veux parler aussi de cet
6 incident qui a eu lieu à mon frère par la police du
7 Québec qui sont venus à notre village. En tant que
8 famille, ça été très douloureux. Et on a vu qu'est-
9 ce qui s'est passé, ce qui est encore plus
10 douloureux. Ce n'était pas bien bon pour nous. Mon
11 plus jeune frère... mon frère est venu nous voir le
12 matin... mon père... et m'a demandé... il a dit que
13 "ton frère a des problèmes, est-ce que tu peux aller
14 le voir?"

15 Alors j'étais tout à fait d'accord et ma
16 maison n'était pas tellement loin, alors je suis
17 allé le voir tout de suite. Et j'allais... j'étais
18 pour entrer dans la maison et j'étais à l'entrée de
19 la maison et je montais les escaliers lorsque
20 quelqu'un est arrivé par derrière moi et il m'a
21 arrêté. J'étais à'veille de rentrer et le policier
22 du Québec m'a arrêté. Et je me rappelle, ça va
23 toujours rester dans ma mémoire. C'est quoi qui
24 aurait arrivé si je serais rentré dans la maison.
25 Peut-être il serait encore en vie? Si j'avais pu

1 rentrer, peut-être il serait encore en vie? Je
2 pense encore ceci même à ce jour. Et je le sais que
3 dû au fait que c'était mon frère, c'était mon jeune
4 frère, il m'aurait écouté. Et j'étais sûr que
5 j'étais pour... j'aurais été capable de l'arrêter.
6 Mais j'ai pas eu le droit de rentrer dans la maison.

7 Alors jusqu'à ce jour, ça... cet effet que
8 nous avons ressenti nous affecte toujours en tant
9 que famille, l'effet de cette mort. Vous... alors
10 cette histoire est terminée, alors je vais procéder
11 à la prochaine histoire. Je le sais que ç'a
12 toujours eu un effet sur ma famille. Ça a affecté
13 ma famille.

14 En deux mille quatre (2004), mon cousin
15 encore, a été tué par la police, par un policier.
16 Avant, nous avions un policier, et ce policier nous
17 a pas écoutés. On a essayé de lui dire "ne fais pas
18 ça", mais il nous écoutait pas et on n'était pas
19 capable de lui parler.

20 Mon autre cousin, Sam(ph), parce que cette
21 fois-là il était trop chaud et il voulait pas que
22 les polices interviennent et il a pas écouté les
23 polices et c'est pour cette raison qu'ils l'ont tué.
24 Les gens qui sont saouls, ivres, ils...
25 généralement, ils vont mieux après pas trop

1 longtemps. Si la police *aurait* attendu un peu, il
2 se serait amélioré, il serait dessaoulé, dégrisé un
3 peu, mais l'affaire c'est que, tout simplement, il
4 l'a abattu immédiatement. Et c'est une autre
5 histoire où que nous avons perdu un des membres de
6 notre famille. Tout le monde regardait de
7 l'extérieur, la mère, l'enfant, on regardait par la
8 fenêtre, les frères, les sœurs, on a tous vu ce qui
9 est arrivé. Ce n'était pas bon pour nous de vivre
10 cette... ces émotions et ces choses.

11 Et le troisième incident, je pense que c'est
12 en deux mille quinze (2015), mon cousin... en fait
13 la fille de ma tante Annie(ph)... En fait, elle
14 était pas tuée à ce moment-là. Elle s'était pas
15 fait tuer à ce moment-là, mais elle s'est fait
16 vraiment blesser par la police, et les infirmières
17 ont rien fait. Puis ils lui ont même pas fait de
18 vrais examens sur elle. Et en fin de compte elle a
19 fini par mourir. Et on s'est fait aussi dire
20 qu'elle s'était fait brusquement... brusquement
21 attraper par la police. Et en gros, ma famille, sa
22 famille, on est tous très très proches et en gros,
23 l'histoire se termine en disant "elle s'est fait
24 tuer par la police." On n'a... on ne semble pas
25 avoir une fenêtre ou une place où on peut

1 s'exprimer. On n'a pas personne à qui on peut
2 s'exprimer. Les Cree sont plus avancés et ils
3 semblent recevoir plus d'attention. C'est arrivé à
4 eux aussi et leur famille et ça été très difficile
5 pour nous.

6 Alors ces gens qui viennent ici pour
7 travailler et qui brutalisent les Inuits ou se
8 comportent mal dans des situations pareilles, les
9 gens qui viennent ici pour travailler, on n'a même
10 pas la chance de leur parler. Moi, une fois, j'ai
11 voulu essayer il y a deux (2) ans, quand il y a eu
12 un problème dans notre communauté et ils ont dit que
13 j'étais en train d'interférer et je me suis fait
14 dire de ne pas parler. Et je voulais m'assurer que
15 la police ne tue pas cette personne, mais en tant
16 que maire, je me suis même pas donné la chance de
17 dire quoi que ce soit.

18 Quand on était en... quand on grandissait, ça
19 n'existait pas ces situations, mais ça arrive de
20 plus en plus. Quand j'étais en train de grandir,
21 moi, je me suis fait enseigner d'obéir... et on a
22 souvent entendu des choses telles que "je ne
23 commettrai pas des crimes, je ne mentirai pas", et
24 en fait, toutes des bonnes choses. C'était pas dur
25 d'écouter toutes ces choses. Mais aujourd'hui, on

1 ne se fait même pas donner une chance de parler, de
2 s'exprimer. Et nos valeurs inuites, c'est comme si
3 elles ont pas de base.

4 Vous voyez, nous les Inuits aujourd'hui, nous
5 les Aînés Inuits, on se rappelle comment c'était
6 dans le temps: il y avait pas de suicides, pas de
7 meurtres, tout le monde s'entraidait et on
8 partageait. Et aujourd'hui, ces choses ont changé,
9 ces valeurs ont changé. Vous entendez maintenant...
10 vous l'écoutez, vous l'entendez que c'est difficile
11 pour nous. Nous sommes tous des humains, mais nous
12 avons chacun notre façon de vivre, comme les
13 Français, les Inuits et d'autres gens ont leur façon
14 de vivre. Il devrait y avoir une base solide de
15 comprendre d'où qu'on vient.

16 Par exemple, si mettons je te dis "est-ce que
17 tu peux me donner des financements pour faire du
18 travail social, pour enseigner à nos jeunes
19 personnes pour que nous les Aînés, on puisse avoir
20 une voix, et est-ce que tu peux nous donner un
21 bâtiment, une infrastructure pour qu'on puisse
22 travailler?", je pense que ça améliorerait beaucoup
23 nos vies.

24 Les Aînés ont beaucoup de mots très sages à
25 partager, qui sont basés sur la culture et les

1 valeurs. Et le système judiciaire, quand la cour
2 itinérante vient, ils sont zéro au courant de la
3 culture inuite et ils ont pas de très bons services
4 de traduction, parce que nous, les Inuits, on arrive
5 souvent... on est souvent unilingue.

6 Vous savez que moi j'ai dû trouver un
7 interprète et j'ai payé cet interprète parce que je
8 voulais me défendre en cour. Il y a des
9 problèmes... il y a plusieurs problèmes et toutes
10 ces audiences qui sont reportées, ils nous font
11 payer cinq cents dollars (500 \$) à toutes les fois
12 qu'on doit aller en cour et utiliser un avocat.
13 Alors on le sait que les détenus, les gens qui vont
14 en cour aident la cour à bien fonctionner parce
15 qu'ils paient. Il y a des gens (inaudible) qui vont
16 à Kuuujuaq, si la cour *pourrait* aller dans notre
17 communauté, ça serait bénéfique aussi. Ils ne
18 peuvent pas aller là, du fait qu'ils pensent que la
19 population est trop petite et peut-être aussi qu'il
20 y a un manque d'infrastructures ou de bâtiments,
21 mais s'ils *pourraient* aller dans notre communauté,
22 ça serait un très grand bénéfice pour notre monde,
23 notre peuple. Et il pourrait y avoir même des jobs
24 qu'on pourrait créer à partir de ça. Et pour les
25 gens qui sont là pour observer, la façon que la

1 justice fonctionne, il y a beaucoup de gens qui
2 pourraient apprendre en écoutant et regardant les
3 audiences en cour. Et le fait que nous avons des
4 cultures variées ou des différentes cultures tout
5 simplement, ces gens-là qui viennent du sud pour
6 travailler avec nous, si on pourrait travailler de
7 manière plus étroite avec eux et de trouver une
8 manière de collaborer. Et le fait qu'on ne se
9 comprenne pas, ça fait en sorte qu'on ne peut pas
10 travailler de manière adéquate ensemble. Et des
11 fois, ces gens abandonnent juste parce qu'ils
12 manquent de communication.

13 Mais nous, les Inuits, on veut travailler de
14 manière très proche avec les Qalunaaq. Le système
15 de cour des Inuits *comprennent* mieux le système de
16 justice, le système de cour, et il devrait y avoir
17 toujours des interprètes qualifiés. Surtout, il
18 faut aussi des guides, surtout pour les gens qui
19 viennent... qui apparaissent devant un juge pour la
20 première fois; d'habitude ils sont terrifiés et ils
21 ont peur parce qu'ils veulent avoir un meilleur
22 support, surtout si c'est la première fois à
23 participer au système de cour.

24 Par exemple, les gens qui vont dans le Sud
25 pour aller à l'hôpital ont des escortes. Alors pour

1 les gens qui vont en cour pour la première fois
2 devraient aussi avoir une escorte. Et c'est très
3 très très long ces audiences. Et tu t'inquiètes
4 comment tu vas te... ce sera quoi le résultat pour
5 la décision qui a été prise par le juge. Je le sais
6 que... je le sais qu'ils ont des interprètes pendant
7 les audiences en cour, mais il devrait y avoir...
8 mais ils ont pas d'interprètes quand ils rencontrent
9 leur procureur... leur avocat de la défense. Ça
10 c'est une des raisons et ça, pour nous les Inuits,
11 le fait qu'on ne comprenne pas le loi des Qalunaaq,
12 on a... il y a beaucoup de gens qui se font
13 incarcérer pour des bris de conditions et
14 maintenant, ça fait en sorte que les centres de
15 détention sont surpeuplés, parce que pas tous les
16 gens du Nunavik comprennent les règlements des
17 Qalunaaq ou les lois. Alors ça, il faut que ce soit
18 très... il faut que ce soit mis en considération
19 énormément, et il faut que cette Commission
20 d'enquête participe pour faire découvrir ces choses.
21 Alors si on est pour travailler proche, ensemble,
22 les Inuits et les Qalunaaq, il devrait y avoir...
23 moins de rumeurs qui circulent parmi les Qalunaaq,
24 qu'ils soient des docteurs ou des professeurs, et il
25 faudrait arrêter de faire ce *gossiping*, ce mémèrage,

1 parce que ça affecte les gens de manière négative,
2 parce que les rumeurs et le mémèrage fait en
3 sorte... le commèrage ça fait... ça cause des
4 mauvaises situations et ça fait en sorte que les
5 gens commencent à douter l'un de l'autre. Il
6 devrait y avoir plus de gens... En fait, ça serait
7 mieux qu'on ait... il faut avoir plus de recrutement
8 dans tous les domaines. Ce serait un grand bénéfice
9 pour les Inuits. Pour nous, les Inuits, on est
10 différents.

11 Cette Commission d'enquête nous donne de
12 l'espoir pour le futur parce que ça va faire en
13 sorte qu'on va pouvoir développer de nouvelles
14 idées, et j'espère que les gens vont apprendre qu'on
15 est différents. Les enfants qui sont envoyés dans
16 le Sud, eux ils vont dans le Sud dans une place qui
17 n'est pas la même culture et on voit que les parents
18 perdent leurs enfants. Et le parent, c'est pas
19 seulement lui qui est affecté, c'est toute la
20 famille qui est affectée quand un enfant est envoyé
21 dans le Sud, loin de leurs parents. Ça c'est
22 quelque chose qui est très... c'est une des raisons
23 pourquoi nous avons des difficultés avec nos vies,
24 en tant qu'Inuits. Les Inuits, en fait, ils
25 s'aidaient dans le temps. Mettons que quelqu'un

1 perd son père ou sa mère, nous les Inuits, on a
2 toujours travaillé ensemble. On s'est toujours
3 entraidés parce que ça fait partie de notre vie de
4 survivre et on est capable à la suite d'aider nos
5 Inuits, surtout pour les gens qui ont perdu leurs
6 parents. Pour les gens qui ont perdu leurs enfants,
7 il devrait y avoir une meilleure infrastructure et
8 une meilleure structure pour les représentants de la
9 DPJ. Par exemple, à (mot en inuit) ils ont inventé
10 une très bonne idée, ils ont inventé le (mot en
11 inuit) au lieu d'envoyer les enfants dans le Sud ou
12 ailleurs, ils utilisent le (mot en inuit) avec les
13 enfants. C'est là que les enfants peuvent aller.
14 C'est une très bonne idée et ça devrait être une
15 priorité que toutes les communautés devraient avoir
16 leur propre (mot en inuit). Et ça, ça serait la
17 meilleure façon si on *pourrait* recruter pour qu'on
18 puisse empêcher d'envoyer les enfants dans le Sud.
19 On voudrait que les gens locaux puissent prendre
20 mieux soins de leurs enfants. Pas juste les
21 enfants, mais... On aimerait que... on voudrait se
22 faire prendre au sérieux parce que comme les (mot
23 inuit), la communauté c'est un bon exemple, George
24 River. Ça serait de... et j'aimerais voir de
25 l'espoir. J'aimerais voir plus d'espoir pour cette

1 communauté. Et pour les services sociaux... c'est
2 parce qu'ils sont... ils suivent les lois du
3 gouvernement et ils disent que nous devons prendre
4 les enfants. Une fois, il y a eu un travailleur de
5 la DPJ qui était très, très... qui était très au
6 courant de la culture Inuit et les valeurs et nous
7 on était très, très proche d'elle. Parce qu'elle
8 était très amicale et elle a donné à la jeunesse des
9 activités et elle allait même à l'église. Elle nous
10 montrait comment prendre soin de nous et elle
11 faisait une très bonne job. Mais ensuite, son boss
12 a découvert qu'elle n'envoyait pas les enfants à
13 l'extérieur et elle s'est fait virer... elle s'est
14 fait virer, elle a dû partir. Et maintenant nous
15 avons des travailleuses sociales qui entrent dans
16 notre communauté et ils font les choses de n'importe
17 quelle manière. Et les travailleurs de la DPJ, on
18 sait même pas c'est quoi leur travail en fait. On
19 ne comprend pas vraiment c'est quoi leur travail.
20 Il me semble qu'il y a beaucoup de travail à faire
21 dans nos communautés, mais les travailleuses
22 sociales qui viennent, on dirait qu'elles font rien.
23 Elle ont du financement pour faire du travail
24 social, mais elles deviennent en même temps un
25 organisateur de quelqu'un qui est incapable de

1 prendre soin d'elle-même on dirait. C'est
2 vraiment... En conclusion, j'aimerais mettre de
3 l'emphase sur le fait que nos cultures sont
4 différentes et nous avons perdu beaucoup d'êtres
5 chers et on... c'était pas nécessaire de perdre tous
6 ces gens qu'on aimait. On aurait pu travailler
7 ensemble pour régler les problèmes. C'est quelqu'un
8 qui se noie, par exemple, quand on aurait pu le
9 sauver par un Inuit et pour les gens qui gèlent et
10 ils perdent leurs membres. Mais si un Inuit aurait
11 pris soin d'eux, ils auraient pu préserver les
12 membres de leur corps. Est-ce que c'est une bonne
13 raison de les amener en cour le fait qu'ils
14 voulaient pas qu'on utilise notre culture Inuit pour
15 sauver ces gens? Par exemple, faire... performer
16 des réhabilitations artificielles sur quelqu'un qui
17 vient de se noyer... admettons qu'on disait que
18 cette personne... la façon que nous, les Inuits, on
19 sauvait les gens qui se noyaient dans le temps,
20 c'est qu'on les laissait sur une roche, puis on ne
21 les amenait pas à l'hôpital. Mais quand on fait de
22 la RPC, en général, ça fait en sorte que c'est pas
23 la façon inuite de faire les choses. Il y avait cet
24 homme, par exemple, qui s'était noyé pendant six
25 heures... Il s'était noyé et ça faisait six (6)

1 heures. On pensait qu'il était mort, mais mon
2 grand-père a su comment le sauver. On a tous dit...
3 mon grand-père a dit à tout le monde "éloignez-vous
4 du corps", et il a commencé à travailler avec cette
5 personne qui s'était noyée et maintenant, la
6 personne était encore vivante, et maintenant il a
7 vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize (93) ans.
8 C'est de même que mon grand-père l'a sauvé.

9 Aussi, avec les infirmières, les gens
10 perdaient leur membre comme leur bras, ou leur bras
11 qui était gelé, c'est la même chose. Les Inuits
12 peuvent travailler sur ce membre gelé et le faire à
13 leur façon. Alors moi je l'ai fait aussi au début
14 de deux mille dix-huit (2018). Je suis allé
15 chercher la personne qui était gelée. Ses pieds,
16 ses jambes étaient gelés. On ne pouvait même pas
17 enlever ses bottes parce qu'elles étaient
18 complètement gelées. Même les pieds étaient comme
19 de la roche et ça sonnait comme de la roche juste
20 parce qu'ils étaient tellement gelés. Alors je suis
21 allé le chercher de l'endroit où il était gelé.
22 Alors je l'ai amené chez eux. Je lui ai dit "je
23 vais pas t'apporter... t'amener à la clinique, je
24 vais le faire dans ma maison et je vais travailler
25 sur toi dans ma maison, en cas qu'ils coupent tes

1 membres." Et il était d'accord de travailler sur
2 lui. Alors on a travaillé sur lui, chez nous, chez
3 moi, pendant un bout de temps. Et on a eu un petit
4 argument concernant cela. Les infirmières, la
5 police voulaient qu'il soit à la clinique et il faut
6 travailler sur lui à la clinique. J'ai dit non, je
7 leur ai dit "non, je vais en prendre soin moi-même."
8 J'ai dû crier même brièvement en anglais. Je leur
9 ai dit que je suis un médecin aussi. Et ensuite ils
10 ont dit "bien, il faudra l'amener à la clinique, et
11 ils ont dit, amène-le à la clinique, on va faire
12 tout ce que vous voulez, on est d'accord. J'ai dit
13 "on va l'amener à la clinique."

14 Alors j'ai apporté de la neige avec moi, de la
15 neige molle, avant d'aller dans la clinique et j'ai
16 travaillé sur lui. Et il a été envoyé par Medivac
17 ici et les jambes, les pieds étaient encore dans la
18 neige molle. Alors quand il était à Kuuujjuaq, ils
19 ont mis de l'eau chaude et il a enflé... Mais dans
20 notre culture et valeur, a beaucoup à donner. "Je
21 peux t'aider si tu as... si tu gèles. J'aurais pu,
22 je t'aurais aidé." Je veux que cela soit reconnu
23 que nous pouvons le faire, que les gens du monde
24 devraient reconnaître le fait que nous pouvons faire
25 ces choses. Nous pouvons le faire ces choses dans

1 l'Arctique. Nos compétences devraient être
2 reconnues aussi. J'aurais aimé ça que... d'avoir vu
3 que j'avais une compétence de travailler comme un
4 médecin. Oui, ça peut fonctionner. Nous n'avons
5 pas un radar et on sait déjà où aller parce qu'on
6 connaît notre territoire, on sait où aller. On
7 n'est pas un peuple stupide, des gens stupides. On
8 travaille ensemble. C'est pas difficile à faire.
9 On le fait pas... ça fait partie de notre culture,
10 mais ça a été perdu avec tous ces gens qui se
11 suicident, tous les gens qui sont incarcérés, on
12 aurait pu travailler avec ces gens si on *choisirait*
13 la culture inuite dans les communautés, même si on
14 n'a pas un Aîné pour nous dire qu'est-ce qu'on
15 devrait faire ou pas faire. On a beaucoup à
16 contribuer. Alors sur ce, je vais terminer. Si
17 j'en ai pas dit assez ou s'il y a des questions, je
18 suis prêt.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Do you have questions, Me Crépeau?

21 **Me PAUL CRÉPEAU :**

22 I don't have questions. I think everything has been
23 said.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Me Laganière? Do you have questions?

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

2 Non, aucune question. Je vous remercie.

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 I won't have any questions. Thank you!

5 **Me DENISE ROBILLARD :**

6 I don't have questions.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 So I understand everybody understood what you told
9 us. I understand that Inuit people have great
10 knowledge of the North and great knowledge of the
11 ways to survive in such conditions and this has to
12 be respected, and also have traditions, culture that
13 should be known and that general population of
14 Quebec do not know... do not know very well. And
15 they should learn. I understand that some sad
16 stories happened in your life, to your brother, you
17 cousins and not too long ago, in two thousand
18 fourteen (2014) to Mary Anny(ph). I understand
19 these are sad stories and maybe, if people would
20 have taken time or would have cared to listen to
21 people like you, to people of the community knowing
22 persons and difficulties, maybe lives could have
23 been saved. It's obvious that when there's a
24 relation between persons, it will surely be easier
25 to be understood, to speak, to calm down somebody

1 who is in trouble. I have the feeling that you feel
2 that you could have done something to save life. I
3 understand that. People should understand also that
4 Inuits are different, different culture. People
5 from the South should know that and respect that
6 also, and work in collaboration, work together, with
7 people in communities here in the North to improve
8 the situation. I understand this is your message to
9 us and to general population. Remember Inuit people
10 are different, have traditions, culture and this
11 should be respected and that we all decide to work
12 together. Does this make sense? Is there something
13 else? I'm listening.

14 **M. JOHNNY AKPAHATAK :**

15 Oui, je voulais simplement ajouter, je vous remercie
16 pour votre compréhension... même nos propres outils
17 inuits... alors différents types de... nous avons
18 créé. Des... les gens adoptent notre culture,
19 kayak, le kayak ou kayak, il y en a tellement dans
20 le monde. Alors ça vient des Inuits les kayaks, les
21 parkas. Nous avons parlé... on a créé beaucoup de
22 choses que les autres gens jouissent.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Thank you very much. It is so true. Nakurmiik.
25 We'll take some... a little break before going

1 on with next witness.

2 SUSPENSION

3 -----

4 REPRISE

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 The Commission is back in session.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 So welcome back. Me Denis-Boileau, you will present
9 the next witness? And maybe you have a motion to
10 present before?

11 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

12 Yes. So for now, we will hear Ms. Rhoda Ezekiel,
13 but before we go on with this testimony, I'm going
14 to ask you, I already asked [REDACTED] we're going
15 to have the witness on a closed-hearing for reason
16 is a youth protection. I'm going to ask you to
17 order a closed-hearing under number HC-83.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Eighty?

20 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Three (3).

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Three (3). Okay. And according to the law I have
24 to order closed proceedings when it's a matter of
25 Youth Protection. So I understand you will have a

1 witness at the end of the day and this will be
2 behind closed door, HC or Huis-clos being the French
3 name for closed-proceedings. So it will be like
4 this HC-83.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 Thank you. So for now, we will go on with the
7 testimony of Miss Rhoda Ezekiel. We can start by
8 swearing her in.

9 -----

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mme Rhoda Ezekiel,
2 Témoin citoyen
3 Assermentation sur la Bible

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 And it will be the last public testimony of the day?

7 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

8 Yes.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 After her testimony, we'll suspend until nine thirty
11 (9:30) tomorrow morning for public hearings. Okay,
12 go on, you're welcome. I'm very glad to...

13 **Mme RHODA EZEKIEL :**

14 Thank you.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... hear you and we'll listen carefully to what you
17 have to say.

18 **Mme RHODA EZEKIEL :**

19 Can I start?

20 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Yes. Yes, go ahead.

22 **Mme RHODA EZEKIEL :**

23 Okay. I will speak in English.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 It's your choice. Inuktitut, English and even

1 French. We have good interpreters.

2 **Mme RHODA EZEKIEL :**

3 Yeah. I will speak in English for now. I'm here to
4 represent my family. I have five (5) sisters and
5 one (1) brother. Our... my maiden name is Aloupa.
6 My name is Rhoda Aloupa Ezekiel. So I'm here to
7 talk about my youngest brother, Johnny Aloupa. He
8 was the youngest of all of us. He was my baby
9 brother and he died in two thousand four (2004).
10 So... we haven't really talked about this at all.
11 The last couple of days, I've been emotional about
12 it because not really knowing the facts of what
13 happened to him, we hardly ever talk about it in
14 detail. So he was epileptic, so that year of two
15 thousand four (2004), he was in the hospital after
16 having seizures. I think he took too many
17 medications and he was Medivac here from our home in
18 Quaqtaq. So he was at the hospital for a couple of
19 weeks. And I'm sorry, I don't know exactly how many
20 weeks and the days of that event, of that time. So
21 he was in the hospital under the care of CLSC, both
22 medical and social services, at that time because he
23 was supposed to be shipped to the rehab in Inukjuak
24 after being at the hospital here, 'cause he was
25 epileptic and had grand mal seizures. Every time he

1 had a seizure, it was a grand mal seizure, so at
2 that time, he had to be Medivac. So that time, he
3 was here about two weeks (2) into his stay here, we
4 came here for the Aqpiq Jam Summer Festival 'cause
5 we were invited as guests to sing at the festival
6 and we were here. And while we were here, he was
7 supposed to be shipped to Inukjuak. So that day, I
8 went to the airport... after I got here, I went to
9 the airport because I had a bag for him from my
10 mother and when I got to the airport, I found out he
11 had already checked in. And I said "this is one of
12 his bag", and I checked it in. But... so we assumed
13 he had gone to the rehab in Inukjuak after that
14 (inaudible, his stuff was already checked in with
15 Air Inuit. But about... it was early September,
16 like the Aqpiq Jam ends... ended close to August,
17 end of August, so we had just thought that he was
18 already at the home... I mean at the (inaudible) in
19 Inukjuak. And about September six (6), my sisters,
20 two (2) of them that were in Montreal got worried
21 about him and they called us and asked if we had
22 heard from him and we said no. And then they got
23 really worried that he might be missing. So
24 around... that was around September six (6). And
25 then, one of my sisters called the mayor here in

1 Kuujjuaq. She was in Montreal. My sister was in
2 Montreal and called the mayor here and said that
3 Johnny is missing and that they should look for him.
4 So the mayor looked into this, starting to calling
5 the rangers to look for him around town here in
6 Kuujjuaq. And they found his body on September ten
7 (10), what was left of his body because... his body
8 was eaten by dogs, local dogs, loose dogs here. And
9 they found him on September ten (10). So we were
10 told that they were going to send his body for
11 autopsy and we waited another week, but we were
12 never told how much of his body was left. We have
13 never heard anything at all of... of him. His
14 remains and anything like that, we have never heard
15 anything from social services. He was under the
16 care of social services because of his mental state.
17 After having seizures, his mind would not all be
18 there. So we were always looking after him after he
19 had seizures. But that time, even after he
20 disappeared, we never heard from the hospital. We
21 never heard from social services, nor from the
22 social workers that were on his case. So after
23 that, my sister... one of my sisters, my sister Eva,
24 made a report to KRPF, the chief of the police. She
25 wrote a report to him and he never got back to us to

1 this day, since two thousand four (2004). So it has
2 always been a question of how did he die. We've
3 never heard anything of how he died, why social
4 services did not make sure that he got to Inukjuak
5 and why the hospital never told us of his condition
6 and that he was being discharged. And all these
7 things have been our questions, but nobody...
8 there's nobody to ask because Eva, my sister, had
9 already tried to make a report to the police, the
10 chief of police, at that time. So my mother used to
11 just say, "at least, he didn't commit suicide."
12 That much, she's settled for that. She would just
13 say "at least, I know he didn't kill himself." And
14 we've always tried to support my mother because she
15 was a widow for a long time and so we never... we
16 just took her words when she just said "At least, I
17 know he didn't die on his own", so that we just
18 settled with that. But we're adults too and he was
19 a brother and we want to know... we wanted to know
20 how he died too. And why it took them so long to
21 inform us of his disappearance because we don't know
22 the exact day he died, so we made it September six
23 (6), because that's when my sisters got concerned.
24 So we just put his death day for September six (6).
25 That has been hard... that was really hard on my

1 mother as well, because he was the youngest of us,
2 of the family. So I don't know how many years
3 later, maybe five (5) or six (6) years later, there
4 was a police, female police officer in our community
5 that was coming to church and my mother got to know
6 her as my mother was going to church when this
7 police woman was there and got to know her a bit
8 and ask her to try and find out whatever happened to
9 Johnny. So the police told her he was not killed
10 and that satisfied my mother. Now she was saying,
11 "At least, he was not killed. At least, he did not
12 commit suicide." Because he was epileptic, we know
13 that he must have had a seizure outside and passed
14 away when he was supposed to be in the care of the
15 rehab. That's... that's what I wanted to say.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 You had some... do you have so recommendations for
18 social services that you would like to share, in
19 relation with what happened to your brother?

20 **Mme RHODA EZEKIEL :**

21 Yes. Because the flight to Inukjuak was not late,
22 it was in the early afternoon, it was before they
23 had to go home from work, I... we feel that someone
24 should have make sure to see him get on the plane
25 and call Inukjuak for him to be picked up from

1 the airport, which never happened.

2 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 Thank you. And you wanted to share, as well,
4 some... some things in relation with social services
5 for Elders?

6 **Mme RHODA EZEKIEL :**

7 Yes. I wanted to say something about home care for
8 Elders. We have a really hard time getting the
9 services for the needs for the Elders and physically
10 challenged people in our community. My mother was
11 eighty-five (85) years old when she passed away this
12 past summer. She was eighty-five (85) and she
13 couldn't walk without a walker or a cane and she
14 couldn't do housework anymore, so she was always in
15 need of a homecare worker which was never... I mean
16 not never, most of the time, she didn't have a
17 caregiver. And although we were trying to support
18 her as much as we can, we have our own life too. We
19 have full time jobs, too, and she wanted to live
20 alone 'cause she had her own place. I tried to ask
21 her to move into my home. We live in the same
22 community, but... She was supposed to receive, at
23 least, three (3) times a week of homecare, she did
24 not receive that. And a couple of my sisters live
25 in Montreal and when they're in town, they would

1 stay with her. And during that time, the homecare
2 worker would not work because my sister, one of my
3 sister is there... would be there for a week or two
4 and my sisters that live in Montreal try to come up
5 once or twice a year to be in their home community,
6 but the social services... I say social services
7 take advantage of their presence in the home to give
8 their caregivers a break, things like... or to save
9 money. That's what I thought maybe to save money.
10 It's not only my mother not receiving care like
11 homecare, there's other Elders in the community that
12 need that, the services are provided most of the
13 time. Like right now, there's absolutely no
14 homecare for at least a long time, like maybe five
15 (5) or six (6) months.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 Is there any Elders home in the community where
18 Elders can stay and have services?

19 **Mme RHODA EZEKIEL :**

20 No, there's none.

21 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

22 And in relation with Elders services and care,
23 providing care to Elders, do you have any
24 recommendation on that topic, as well?

25 **Mme RHODA EZEKIEL :**

1 I used to be a chairperson for the wellness
2 committee, like a health committee in our community
3 and we used to try and ask for services like, we put
4 in a request for an Elders home or a building where
5 Elders will get cares twenty-four/seven (27/7). And
6 we haven't have any answers on that for many years.
7 They never tell us "you cannot get one", or "you'll
8 get one", you know. There's nothing, no news at
9 all.

10 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

11 Did you already make complaints about this situation
12 to someone or some services?

13 **Mme RHODA EZEKIEL :**

14 For the Elders services? Yeah, we... we had made a
15 suggestion because of one of the interpreters in
16 town has a lot of experience now, at the CLSC.
17 She... we wrote to the hospital saying that this one
18 particular interpreter is capable of taking vital
19 signs, to do home visits, to bring medication to the
20 Elders, like she's got years of experience to do
21 that, but they didn't cause... They used to say,
22 "we don't have enough... - I mean - we don't have
23 money to hire an extra nurse for the Elders." So we
24 had tried to push for this Inuit interpreter to
25 work as an Elders' nurse.

1 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

2 But it didn't work out, from what I...

3 **Mme RHODA EZEKIEL :**

4 No.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 You have, also, some comments about the justice
7 services that you want to share with us.

8 **Mme RHODA EZEKIEL :**

9 Justice services? Uh, the population of Nunavik,
10 most of us don't understand the system of what who's
11 who in the justice system or in the services that
12 are given. So when someone has to go through court,
13 they don't have a clue of who everybody is in the
14 courtroom and the procedures, and a client would be
15 nervous to come to the court. They would be
16 embarrassed of what they had done and they're not in
17 their right mind, I mean their mind is like in shock
18 when they go there, they don't know who to turn to.
19 So because it is not our system, I mean it is not in
20 our traditional system to have judicial system like
21 that. It's hard for a client to... to go through
22 that. Like recently, although I've been involved
23 with justice committee and I used to be a court
24 interpreter, I recently found out that only the
25 probation officer is able to tell their client on

1 their... to do to the community work hours. It
2 cannot go through the justice committee, unless the
3 lawyer request to have their client be taken as the
4 client for justice committee to do their community
5 work and we didn't understand that. There's many...
6 that's just an example, there's many things we don't
7 understand.

8 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

9 You mean you feel like the community hours should be
10 directly given to the justice committee to manage
11 instead of being automatically given to the
12 probation officer?

13 **Mme RHODA EZEKIEL :**

14 No. The client should be... should get an
15 explanation "this is how it runs. This is the
16 probation officer. She will be taking your
17 community hours or you could go to the justice
18 committee and they can help you with their community
19 work hours." Like... a lot of clients don't
20 understand that.

21 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

22 And you are saying "this is just an example." Do
23 you have other examples that you would like to
24 share?

25 **Mme RHODA EZEKIEL :**

1 Yeah. There was one time, I was interpreting for
2 this seventy-five (75) year old man. Is it okay if
3 I... I'm not going to give the name. And many
4 times, he did a breach because he didn't understand
5 that he was supposed to be home all the time. And
6 he was saying "I just went to the shack to get
7 something", and right at that time his phone rang
8 and he didn't answered it because he went to his
9 shack to pick up something and so, they picked him
10 up and took him to Amos. And he was trying to get
11 his point across saying "I just went to get
12 something from the shack and I went back right
13 away", but his lawyer tried to make him understand
14 "look, you have to stay home." And we had to
15 explain to him many times to make him understand.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 You said that you were part of the Justice
18 Committee, so I understand there's a problem in
19 Quaqtaq with the fact that the coordinator is not in
20 place. Can you explain that a little bit?

21 **Mme RHODA EZEKIEL :**

22 Yes, we... don't have a local coordinator anymore.
23 We have one from Waken Bay(ph) (inaudible) because
24 we don't have an office or a building. It was hard
25 to work for the coordinator. We had a coordinator,

1 but not having an office space, he couldn't work, so
2 we were not really functioning the way we should.

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 And now, are you able to be a justice committee that
5 does work with clients more or it's difficult right
6 now in Quaqtaq?

7 **Mme RHODA EZEKIEL :**

8 It's still difficult, but for the last two or... two
9 (2) months, we really tried to make ourselves run as
10 a justice committee. We started meeting clients
11 although we still don't have an office. We rent the
12 landholding conference room to meet clients, but we
13 have to pay for our time at the conference room
14 every time we meet clients, so we want to get our
15 own place, our own space.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 And it would help to have your own place but is
18 there any more support that would be helpful for the
19 justice committee to be able to work in an
20 optimistic, optimal way... the best way possible.

21 **Mme RHODA EZEKIEL :**

22 Yeah, if we had our... office space set up, I think
23 we would be in constant contact with the lawyers
24 that have clients in our community.

25 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 You wanted to talk, also, about the salary of the
2 interpreters.

3 **Mme RHODA EZEKIEL :**

4 Of the police interpreters?

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 You were an interpreter, and your salary was fifteen
7 dollars an hour (\$15/h), and you had some comments
8 on that?

9 **Mme RHODA EZEKIEL :**

10 Yes. I'm still the KRPF interpreter locally and
11 it's fifteen dollars an hour (\$15/h) salary. It's
12 like... it's like I volunteer 'cause there's a need
13 for that. It's a need in my community and I do that
14 when I'm needed because I want people to communicate
15 and understand what lawyers and police.

16 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

17 And you had some comments as well on the delay that
18 are caused by the court system.

19 **Mme RHODA EZEKIEL :**

20 Yeah. When the court is supposed to come and they
21 cancel their session due to bad weather, most of the
22 time bad weather... like the last time, they were
23 supposed to come beginning of this month, but there
24 was wind warning, so they didn't come that day and
25 postponed it to June, June nineteen (19), seven

1 months (7) months from now. They have a long
2 docket, but they never call the justice committee to
3 explain to us about their clients, although there's
4 a few that our out on bail. What do we do about
5 those people? And the new clients? So we need
6 explanation from the court when they don't come,
7 because they don't explain to their clients what
8 they should do or how the proceedings will be done.
9 Because some people are waiting for many years. I
10 don't know how long you have... they don't know and
11 I don't know how long their files could be opened
12 for.

13 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 You gave us the example of this Elder who had a
15 breach for being outside of his home which he
16 considered still being at his home. You had some
17 comments about the breaches of conditions in general
18 which cause more incarceration among the Inuit
19 people?

20 **Mme RHODA EZEKIEL :**

21 Yeah. People are given conditions. It seems like,
22 well we said that they're given conditions to break
23 to get a breach and when they have a breach, they
24 get more conditions upon their... the first
25 incident. And after the breach is stemming from the

1 first incident they... they get a long file. Our
2 mentality is different from the court, and Inuits,
3 they... something happened between me and my husband
4 and we're not supposed to see each other let's say
5 for six (6) months, but some people say we don't
6 hold grudges for that long. And if we just stay
7 away like that, we're not going to make things work.
8 We have to be in contact to get things right, but a
9 lot of time, they're given not to contact their
10 victim, so that's one thing. And a lot of files
11 come from alcohol, like drinking. Things are done
12 when they're drunk. They have... they get into
13 trouble. And they're told to not contact the
14 person, not to drink, but there's no support. Like
15 an alcoholic needs support. If an alcoholic is told
16 not to drink and just be released to go home, it's
17 likely he'll have something to drink and that's just
18 my example of a breach, right away. So to make it
19 more simple and not to create a breach, I feel that
20 we need to be more understanding of the human
21 behavior, like an alcoholic needs to drink, that's
22 common knowledge, everywhere. If it was a DUI
23 offense, some people repeat DUI many times and they
24 have a breach, one after another.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 I understand that before...

2 **Mme RHODA EZEKIEL :**

3 Yes.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 ... before you were imposed the system of justice,
6 which is not yours, people in Nunavik were able to
7 settle their problems. You're a member of a justice
8 committee. Do you think it will be possible that
9 justice committee in communities like yours, may
10 take care of a large part of offenses and these
11 without even going to court?

12 **Mme RHODA EZEKIEL :**

13 Yeah, but... we are able to take the first offense
14 if it's not a major thing, this is committee's...
15 the client is given an alternative measure...
16 alternative that they can go to the justice
17 committee and be given the alternative measure and
18 to serve their community instead through the justice
19 committee.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 And is it working?

22 **Mme RHODA EZEKIEL :**

23 Yes.

24 **LE COMMISSAIRE :**

1 Yeah? How many cases... if we look at the whole
2 picture, do you have a large part of the cases
3 referred to justice committee and to deal with?

4 **Mme RHODA EZEKIEL :**

5 Not from my community because we were not running
6 well, but there's a few cases that we are working
7 on. And if the client is willing to work with us
8 and he's able to work, we just... we had a meeting
9 last month of the justice committee members and
10 coordinators had a meeting from all the communities
11 and we heard stories from some communities that are
12 working very well, taking back their culture through
13 alternative measures...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Um-hum.

16 **Mme RHODA EZEKIEL :**

17 ... that are monitored by the justice committee.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Do you think a meeting with judge, Crown attorney,
20 defense, probation officers, even police, with the
21 justice committee in your communities to discuss the
22 way to deal with this and to agree on something, do
23 you think it would help?

24 **Mme RHODA EZEKIEL :**

25 Yes.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 And doing things like people of the community would
3 like it to be done, I mean serious people like
4 Elders or almost Elders?

5 **Mme RHODA EZEKIEL :**

6 Yeah. Because, in our culture, we have lost that.
7 We have lost the connection between the older people
8 and the new generation because we went through a
9 school, we went, as you have heard, a residential
10 school. There's still some parents that are... that
11 went to residential school and there's a gap now,
12 like with new mentalities, new attitudes that we
13 learn that our parents could not understand and this
14 has developed... we are three (3) generations now
15 since residential school, so our kids today don't
16 have that kind of relationship, in our community.
17 Like we were taught to respect our... like Eva is my
18 aunt, we were always taught "she is your aunt" and
19 that she's always higher than us. We were... we
20 have that attitude, but now, even little kids can
21 speak their mind and talk back to us. That's what I
22 mean, there's a change.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Have other questions?

25 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 Yes. You had also some comments on the Elders
2 facing justice.

3 **Mme RHODA EZEKIEL :**

4 Um-hum.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 You were saying that maybe they should be escorted
7 from their home with an interpreter?

8 **Mme RHODA EZEKIEL :**

9 Yeah. Yeah, Elders that... like... not even Elders.
10 There are some people that are not very old but are
11 not able to speak English because they dropped out
12 of school and I think they should always have an
13 interpreter with them.

14 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Do you have anything else you want to had on all
16 these topics that you talked about? I don't have no
17 more questions for myself.

18 **Mme RHODA EZEKIEL :**

19 Not right now.

20 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

21 Okay.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Well, I will ask other counsels if they have
24 questions. Me Laganière? Me Boucher?

25 Me Robillard?

1 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

2 I don't have any questions. Thank you very much.

3 It was very useful. Thank you.

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

5 Thank you very much, I won't have any questions.

6 **Me DENISE ROBILLARD :**

7 I don't have questions. Thank you!

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 So I understand it was clear enough. So thank you
10 very much for sharing with us.

11 **Mme RHODA EZEKIEL :**

12 Yes, you're welcome, thank you.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 It's so sad what happened to your brother Johnny.

15 It's obvious that if somebody would have taken care
16 of him at the airport...

17 **Mme RHODA EZEKIEL :**

18 Um-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... we may think he would be still alive. He was
21 only thirty-three (33) years old at the time.

22 **Mme RHODA EZEKIEL :**

23 Yeah.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Young, really too young to die. So I am

1 really sorry that happened. I hope it won't happen
2 again and that they take care of people they are in
3 charge. And I wish you have homecare for Elders in
4 your community and maybe Elders home, one day, I
5 hope so. And it's too bad that it's a matter of
6 budget and that Elders are often, too often, left
7 alone. Then, as justice services, I understand that
8 in Nunavik, there are many changes, many
9 improvements to be made. And to take in
10 consideration the way of life of Inuits. Inuit's
11 way. It could be... work better. It doesn't work
12 at all. I heard this in Kuujjuarapik, I heard this
13 before and I'll suggested that they may go to the
14 regions to explain what they are doing. The judge,
15 counsels. I remember doing it when I came at the
16 beginning of nineties (1990s) to preside (inaudible)
17 and Kuujjuarapik suggested to me to go to the radio.
18 I went with a translator and we had an hour and a
19 half, people calling and answering. I did the same
20 at the suggestion of Johnny Adams in Kuujjuaq.

21 **Mme RHODA EZEKIEL :**

22 Yeah.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 In the beginning of nineties (1990s) and I suggest
25 that people do this to explain who they are, what

1 they are doing, why they are doing this, and that
2 this may be done often. Because I understand that
3 Inuit people are not familiar to justice system and
4 many people don't understand how it's going, why it
5 is like this. And when you breach conditions
6 because you don't even know you have conditions, and
7 the idea that somebody may be arrested and have a
8 flight to Amos, the jail nearest, because he went to
9 his shack take a tool while somebody is calling.
10 Incredible. I hope these things won't happen again.
11 So thank you very much for sharing with us. I take
12 notice of what you said. I wish you the best, to
13 you and your family, and thank you again for sharing
14 with us.

15 **Mme RHODA EZEKIEL :**

16 Yeah. I just want to say that we believe in
17 something that... something positive comes out of,
18 even horrible things like my brother's death, and...
19 The year, the next year, we were asked to come and
20 sing here again for the Aqqik Jam and I was
21 reluctant to go so I had to make a new song to
22 encourage myself and that song has been used by
23 people going through hard times and we believe in
24 positive things from bad things or negative things.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 I understand also that Inuits are helping each other
2 and...

3 **Mme RHODA EZEKIEL :**

4 Pardon?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 I understand also that, in the traditions, Inuit
7 people are helping each other.

8 **Mme RHODA EZEKIEL :**

9 Yeah. Yeah.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 So, Nakurmiik. And the best to you and your family.
12 We'll suspend, and I will adjourn until tomorrow
13 morning at nine (9:00) for public hearings. Now we
14 will have another witness, but it will be behind
15 closed doors. Thank you.

16 SUSPENSION

17 -----

18 REPRISE

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 The Commission is back in session.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 So, [REDACTED]. I understand that we are going
23 behind closed door?

24 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

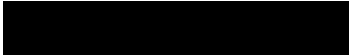
25 Uh-hum.



1 **LE COMMISSAIRE :**

2 You will present the next witness?

3 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

4 Yes, so we'll be hearing  we can
5 swear her in.

6 -----

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED] (H-83)
2 témoin citoyen
3 Assermentation sur la Bible

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 [REDACTED]

7 [REDACTED] :

8 Thank you.

9 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

10 So, [REDACTED], you had some information you wanted
11 to share with us about Youth Protection Services.

12 [REDACTED] :

13 Yeah. With... my experience with Youth Protection,
14 I wanted to talk about this... while I'm here. It's
15 concerning the service that is given by having
16 foster children in the community that come from
17 other communities.

18 I have a daughter - she turned fourteen (14)
19 today - she had a friend from another community who
20 was a year older than herself and we got attached to
21 her friend, we... she became close to us, in my
22 family. And last summer, in July, she was
23 transferred to a rehab center in Puvirnituk. At
24 first, she was agreeing to go to the rehab because
25 she was... informed that she was going to Inukjuak,

1 to the girls center in Inukjuak. So, because my
2 daughter was in Inukjuak - because I adopted my
3 granddaughter and she was with her... biological
4 parents last summer - and so this foster child
5 wanted to be with my daughter, so she agreed to go
6 to Inukjuak. She was told she was going to the
7 Inukjuak girls center. But the day before she left,
8 she found out she was going to Puvirnitug and... so
9 when they decided to transfer her to Inukjuak, I
10 wrote to the Youth Protection worker, our local
11 Youth Protection worker, and told her... I mean,
12 told him that I was willing to take that foster girl
13 now into my home, because the other foster home said
14 that she can't look after her anymore and she was
15 being sent to a rehab center.

16 So I wrote to the Youth Protection worker in my
17 community and told him that she doesn't belong in a
18 rehab, she doesn't have any behavioral problems, she
19 doesn't have any mental challenges or behavior
20 problems, she doesn't belong there. Because she was
21 asking me... I mean, the girl was asking to be at my
22 home and I said "I cannot keep you in my home
23 because I'm always leaving my home, I go on trips,
24 like, I have to travel and I would have to leave you
25 and I don't want... and I don't want to do

1 that because you're under foster care, so..."...

2 I... we were... I was really trying not to
3 get too attached to her, because she was just a
4 friend, family friend. But when I found out she was
5 being transferred there, to the rehab, I tried to
6 ask the Youth Protection worker to move her into my
7 house, into my home. But they refused.

8 And finally, after I wrote the letter, they
9 finally explained to me why they could not... they
10 would not put her in my home. They said, "you have
11 your son living with you." I said, "he doesn't live
12 with us." They said, "he might be a danger to her."

13 But my son has had his own apartment for the
14 past two (2) years, and they told me, "he's living
15 at your house." And I said, "he's not... he's not
16 even in town most of the time, he has a girlfriend
17 in Salluit, so that's where he is most of the time."

18 And... so I... - when was it... Today is
19 November... Last month, in October, another Youth
20 Protection worker came to town and I went to meet
21 her and told her to explain to Youth Protection
22 about my son. My son does not live with us, he's
23 not a danger to children and that he's not in
24 town most of the time.

25 And so, after that, after the other Youth

1 Protection worker took my information, the one that
2 sent this girl away called me and said, "are you
3 still willing to take... this girl?" I said, "okay,
4 I'll... Wait. Let me think. I'll call you
5 tomorrow."

6 And so, I thought about it and because my
7 husband's sister is also with us, I called him the
8 next day and said, "we cannot take her in right now
9 because we have my husband's sister, who's also...
10 who I also try to give to Youth... Social Services
11 because she's schizophrenic and, I said to him,
12 while she's still here, we cannot take her."

13 And so, after I said that Social Services were
14 trying to work harder on my sister-in-law, 'cause
15 she's... she's got schizophrenia and she lives with
16 us or she stays until she finds a place to go. But
17 this Youth Protection worker I'll go like "this girl
18 has been... was sent to Puvirnitug in July and she
19 has been with us or been our friend since last year,
20 before Christmas last year, in two thousand
21 seventeen (2017), before Christmas, she became
22 friends with my daughter and she was always at my
23 house and all that time, we never... her foster
24 mother would leave, she would stay with us, I would
25 tell her "go home, it's time for you to go home",

1 but she would say, "my grandmother's not home, she's
2 out of town"; she used to call her foster parent her
3 grandmother.

4 So, when her grandmother left, we were never
5 told that she was leaving and I had to call Youth
6 Protection and ask them to clarify if this girl that
7 I'm talking about is home alone. And the DYP would
8 say "oh, I didn't know that." He would not know
9 that she's alone because she was always at my house
10 sleeping over, up to two (2) weeks at a time. And
11 so I said, "since she's under foster parent,
12 wouldn't... don't we have to get paid for her stay
13 at my house?" And only after I said that, he
14 started making payments. Like, he didn't even know
15 that she was alone.

16 And so, when I talked to him, I said, "aren't
17 you afraid of what might happen to her? That she
18 have birth control?" And he said, "I don't know.
19 No. I never thought of that."

20 And I asked him "are you making sure she's in
21 school?" And he said, "I just assume she's going to
22 school." Because I work at the school, I know. And
23 I said, "she doesn't come sometimes. She's not
24 at school every day."

1 So, in my letter, I said to him I would make
2 sure she goes to school, I would have a curfew for
3 her and other things that needs to be done when you
4 have a teenager - 'cause I raised six (6) children
5 and I know how it's like to have a teenager.

6 So, I asked him these questions and he was not,
7 like... not really... I find that he was not really
8 looking after his client the way he should.

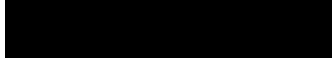
9 So after I wrote my letter and after the answer
10 he gave me, I said, "okay, let it be like that."

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Do you have questions?

13 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

14 Yes. You said that, at the beginning, this girl,
15 she was sent to the rehab center and you felt like
16 she didn't belong there. From your perception, why
17 do you feel she was sent there, if she didn't belong
18 there?

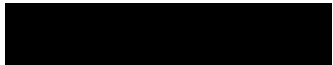
19  :

20 Because she had no other place to go. I said I want
21 her at my house now. 'Cause she... would ask me...
22 I mean, the girl would ask to move into my... in
23 with us and I would say, "I'm afraid, like, you're
24 under foster parent, I cannot just let you into
25 my home just like that."

1 So, because we got so attached to her, I tried
2 to ask to have her move in at the end, but that was
3 the answer I got, that because my son was the reason
4 and he was not even living with us.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 And you also said that, sometimes, children are
7 being taken to foster homes, but the foster home is
8 not being really investigated, to verify if they are
9 a safe home.

10  :

11 Uh-hum. I've seen that. Not just in my community.
12 They're put, like... say... They're taken from
13 their home because the parents are not giving them
14 what they need or that the parents were drunk and
15 that the kids would be taken away and then they
16 would be put in a home and, even before they really
17 investigate the home, they would just put children
18 in other homes, I mean other communities. And they
19 say it is for their safety, but they don't ask
20 themselves is it really safe to put them in that
21 particular home.

22 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

23 Do you have some kind of examples of... 'cause you
24 said you['ve] seen it sometimes, examples of place
25 that wasn't... that you thought that wasn't a safe

1 foster home. You gave already the example of this
2 girl. Do you have other ones?

3 [REDACTED] :

4 In nineteen ninety-seven (1987), I adopted a girl
5 from here. The social worker asked me if I could
6 take a baby that was not born yet. I said, "yes, I
7 said, yeah, I can take that baby."

8 And so this social worker came to my house,
9 went through the house, and the one part I was
10 surprised was she opened the fridge, you know, if
11 she was... she did her investigation before giving
12 me the baby. And she did follow-ups, I don't know
13 how many times, and we went to Court for the legal
14 adoption for my daughter and that... I mean, that's
15 how the procedure was done for us and I think it...
16 I think that's the way they do it.

17 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

18 You said that Youth Protection, sometimes, they get
19 involved with the children but the parents are left
20 alone. They are not provided services.

21 [REDACTED] :

22 Yeah.

23 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

24 Can you explain this a little?

25 [REDACTED] :

1 When the children are taken from the home, they are
2 taken for safety reasons, because the parents...
3 they say the parents are endangering the children's
4 life. But when the children leave, the parents are
5 not... most of the time, not required... or not
6 required or asked to seek help. They are told
7 verbally, to seek help, but, we say "where do we go
8 for help?" Like, they're not given the option to go
9 to so and so.

10 So the situation stays the same and it takes
11 years... like they're given a chance to change and
12 then they go back to Court and the situation is
13 still the same, so the children are still in foster
14 care, and they're given a chance, and if they don't
15 make changes by another Court proceeding, they are
16 told "we're taking your children until they're
17 eighteen (18) years old" without, like... the
18 parents don't really have a chance to really seek
19 help. I mean, they're given a chance, but they're
20 not guided as to how, how to receive help.

21 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

22 And as well, as for the foster homes, you were
23 saying that during the hunting season, it happens
24 that the kids are being left alone in the community.

25 ████████████████████ :

1 Yeah.

2 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

3 And you feel like it's a problem for the kids or...?

4 [REDACTED] :

5 I feel, like... For me, a foster child is taken
6 from their home for protection. That's the main
7 word I take, it's for protection. Because as a
8 mother, we always want to know "who's going to look
9 after my baby when I'm gone, when I'm gone hunting"
10 or "if I leave town, who's going to take care of my
11 children." Like, there's been cases where children
12 are left alone in the community, although they're
13 big enough to look after themselves but they are
14 still children. Or they're in a strange town, they
15 don't know where to go usually in a community. Like
16 our children are able to go to their grandparents or
17 their aunts, you know, when we're gone.

18 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

19 But when they are in... transferred in another
20 community, when the foster home is in another
21 community, then they don't have their aunt or
22 grandparents, that's what you mean? That's what...

23 [REDACTED] :

24 Yeah.

25 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

1 I have no more question, but, is there anything you
2 would like to add on this topic?

3 [REDACTED] :

4 For Youth Protection?

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

6 Or something else if you...

7 [REDACTED] :

8 No.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Nothing you have in mind?

11 [REDACTED] :

12 Uh?

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Anything you have in mind. I'm listening to you.

15 [REDACTED] :

16 Like, the Youth Protection, some Youth Protection
17 workers act like... like they're in control of
18 everything. Like, some parents are not given a
19 chance at all sometimes. Like, we say we all make
20 mistakes and if sometimes there is one time
21 incidents that happen, but, it becomes a big
22 proceeding. So I know it is through the law. Like,
23 I understand that the Youth Protection Act is an act
24 to protect children. But the parents should be
25 given a chance to help themselves, to be guided...

1 by... Protection workers to be guided to go
2 somewhere to seek help for their children, before
3 the children are decided that they will grow up
4 until they're eighteen in another home.

5 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

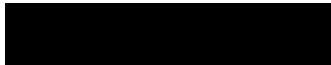
6 Just a... Excuse me.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Yes.

9 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

10 There's a... something else I forgot to ask you and
11 I know you wanted to share, 'cause you just referred
12 to Youth Protection workers and you were saying as
13 well that, they... sometimes, you feel like they
14 stereotype Inuit people. That Inuit are being
15 labelled in stereotype by Youth Protection and they
16 lack training, maybe, these Youth Protection workers
17 that go in Nunavik.

18  :

19 The Youth Protection workers lack training? Yeah.
20 Because they're educated in the South. We have
21 different lifestyles, we have different ways of
22 raising our children. Like, we... like myself, I
23 come from a generation that was raised by three (3)
24 parents: my grandmother and both my parents. And we
25 are always involved with our... well, most of us are

1 involved with our grandchildren a lot. And... so
2 that understanding to involve the whole family
3 before deciding a child's future and say who's...
4 who's child is that? Who's family does he or she
5 comes from? Like... Like the whole family, I feel
6 the whole family should know before they're decided
7 to be raised in another home.

8 Because by eighteen (18), they're... in my
9 culture, by the time you're eighteen (18), although
10 you know, were... when you're a young person, you
11 feel you know everything but, your parents see...
12 they'll see you as not really grown up yet, even if
13 you're eighteen (18).

14 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

15 Thank you. I have no more question.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Do you have questions? Me Laganière? Me Boucher?
18 Me Robillard?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 I have no question, thank you very much.

21 **Me DENISE ROBILLARD :**

22 No questions.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 No? So I will thank you again.

25 ████████████████████ :

1 Okay.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Thanks again for sharing with us. I understand
4 that...

5 [REDACTED] :

6 Thank you.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... social workers should be trained before working
9 with Inuits,...

10 [REDACTED] :

11 Uh-hum.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... so to be trained concerning traditions, customs,
14 way of life, culture. They should know more about
15 Inuits before working. And I was also told that,
16 they don't last too long. It's an average of one
17 (1) year and six (6) months, I was told today,
18 earlier this morning.

19 [REDACTED]

20 Uh-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 So, if they arrive here without a great knowledge of
23 Inuit traditions, culture and everything, how...
24 what will they learn in less... not more than a
25 year.

1 And also, I understand that you're telling that
2 people in trouble with a child, protection of the
3 child is important, but, parents are given a chance,
4 but given... being given a chance without any
5 support it's quite too often a failure. And then,
6 it's another step, going to Court and foster care,
7 foster family, for... till majority and I understand
8 that... and we were told this morning that, they
9 have a lack of resources concerning Social Services.
10 So if there is a lack of services, I understand that
11 people, being given a chance, will not have a
12 sufficient support. What kind of a chance is it?

13

[REDACTED]

14

Uh-hum.

15

LE COMMISSAIRE :

16

So, I will thank you very much, wish you the best

17

again,...

18

[REDACTED]

19

Thank you.

20

LE COMMISSAIRE :

21

... to you and your family.

22

[REDACTED]

23

Thank you.

24

LE COMMISSAIRE :

25

Thank you very much. Nakurmiik.

1 -----

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

Nous, soussignées, **Gabrielle Clément** et **Ann
Montpetit**, sténographes officielles, certifions que
les pages qui précèdent sont et contiennent la
transcription exacte et fidèle des notes recueillies
au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors
de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit
enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et nous avons signé :



14

15

16

17

Gabrielle Clément, s.o.



18

19

20

21

Ann Montpetit, s.o.b.